J.A. FAN — L'EXPRESS, NEUCHÂTEL ★★

Nº 15 (245me année) UN NUMÉRO 1.- Mercredi 19 janvier 1983

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

muller sports sa
sous les arcades
neuchâtel - tél. 25 19 93
andré frochaux - michel audétat
Skis Confection Tennis
SOLDES
DE 30% et 50%
Vente autorisée du 15.1 au 4.2.83
101128-183

A Auvernier

Motocycliste tué sur la N 5

(Page 3)

CHRONIQUE RÉGIONALE : pages 2, 3, 4, 7, 9 et 11.
CARNET DU JOUR : page 2.
TOUS LES SPORTS : pages 13 et 14.
PROGRAMMES RADIO/TV: page 21.
BOURSES: page 23.
NATIONALE ET INTERNATIONALE : pages 23 et 24.

Prise de position catégorique à Bonn

L'URSS rejette l'«option zéro»

BONN, (AFP).- Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Andrei Gromyko, a rejeté catégoriquement hier à Bonn l'«option zéro» proposée par l'OTAN aux négociations euro-stratégiques de Genève.

«Nous ne pouvons en aucun cas accepter l'«option zéro», a dit M.Gromyko. «Aujourd'hui déjà, l'OTAN a une fois et demie plus de têtes atomiques si l'on y regarde d'un peu plus près».

«Si l'«option zéro» (qui prévoit le démantèlement complet de toutes les fusées à moyenne portée soviétiques contre le non-déploiement des nouvelles fusées de l'OTAN) était mise en application, l'Alliance atlantique aurait deux fois plus de vecteurs et trois fois plus de têtes atomiques (que l'Union soviétique).

Cette proposition n'est pas sérieuse», a-t-il ajouté.

«Nous ne demandons pas la réduction des forces de frappe nucléaires française et britannique», a réaffirmé M. Andrei Gromyko.

«Toutefois, elles existent. On ne peut pas les ignorer parce que la France et la Grande-Bretagne font partie de l'Alliance occidentale et parce qu'elles sont basées en Europe, d'où elles peuvent atteindre des centres importants en Union soviétique. Il faut donc en tenir compte dans le calcul de l'équilibre des forces», a-t-il dit avant de poursuivre: «D'ailleurs, dans la zone de l'OTAN, il existe certains pays qui partagent notre point de vue».

Bienne se réveille, Fribourg s'endort...

La La 27me soirée du championnat de Suisse de ligue A de hockey sur glace a vu le réveil de Bienne, qui a battu le «leader» Davos, ce qui lui permet de revenir à deux points de son adversaire. Quant à Fribourg, il a dû plier l'échine dans l'Emmental face à Langnau, sa «bête noire», qui a ainsi mis un terme à sa belle série positive. Sur notre photo (Keystone), le gardien fribourgeois Roschi et le défenseur Brasey sont en difficulté face à l'attaquant bernois Boehren, qui ne marquera pourtant pas sur cette action.

En ligue B, le choc au sommet du groupe Ouest est revenu à Sierre, qui a largement dominé Berne en Valais et s'est du même coup (presque) assuré d'accompagner Lausanne dans le tour final. A L'Est, Zurich et Olten sont les heureux élus, ayant partagé l'enjeu hier soir.

Lire en page 13.

LE PAIN PLUS CHER

LAUSANNE (ATS). — Le prix du pain augmentera en Suisse romande dès le 1er février dans les boulangeries artisanales, a annoncé l'Association des patrons boulangers-pâtissiers de Suisse romande. Selon les cantons, le kilo de mi-blanc coûtera de 10 à 25 c. plus cher. Pour la livre, l'augmentation sera de 10 centimes.

La boulangerie n'échappe pas à la hausse du coût de la vie, constate l'agence CRIA, à Lausanne, qui diffuse la nouvelle. Sur la base d'une importante étude relative au coût effectif du pain, faite l'an dernier, l'Association suisse des patrons boulangers-pâtissiers vient de revoir complètement la méthode de calcul du prix en vue de déterminer avec plus de précision l'impact des différents postes (matière première, frais généraux, etc.). Elle est arrivée à la conclusion que le prix du pain devrait être plus élevé pour couvrir les charges des boulangeries artisanales.

Toute augmentation doit être soumise à l'Administration fédérale des blés. Celle-ci estime que la requête des boulangers est justifiée. Au 1er janvier, on comptait encore 269 boulangeries artisanales en Suisse romande.

Bientôt un produit de luxe? (Keystone)

Les idées et les faits

Le «niet»

Non au plan Reagan. Non à l'option zéro. Pour Gromyko, c'est le temps du refus et de la colère. Tactique et stratagème: c'est possible. Mais pour Gromyko courtisan, ou Gromyko procureur, l'objectif reste le même. Il faut que l'URSS, d'une façon ou d'une autre, gagne la bataille de l'Europe. Et puisque cela n'est pas possible face aux Américains à Genève dans le tête à tête des euromissiles, c'est en Allemagne qu'il faut tenter de marquer des points. De gagner le duel où se joue la survie de l'Occident.

Quand Gromyko promet, quand il rassure ou bien menace, il faut, quel que soit le dossier, suivre pas à pas sa démarche, ses arguments, son attitude. Gromyko a, depuis 26 ans, reçu pour mission d'affaiblir le front allemand. Pour y parvenir il a déjà utilisé toutes les méthodes, croisant le fer ou consentant à sourire. Dire que Gromyko doit forcément échouer serait une redoutable erreur. Il faut veiller et veiller sans relâche, demain et plus tard. Kissinger a dit du ministre soviétique des affaires étrangères: «C'est un des diplomates les plus capables auxquels j'aie jamais eu à faire face». Dans les entretiens que Gromyko a eus dans la capitale allemande, dans ceux qu'il ne manquera pas d'avoir encore, une autre réflexion de Kissinger conserve toute sa valeur: «Il arrive toujours un moment où la compétence de Gromyko domine la discussion».

Moscou sait que des spécialistes américains ont commencé le repérage des emplacements où pourraient être installées en Europe occidentale les fusées Pershing. Aux Etats-Unis, on a la preuve que si, par malheur, les démocraties se laissaient séduire par les propositions d'Andropov, l'Occident ne serait pas seulement désarmé, mais pratiquement prisonnier. Les experts du département d'Etat, analysant cette situation avaient déjà rappelé le 23 décembre 1982 que toute réduction des armements nucléaires dans le cadre du plan russe laisserait à l'URSS «plusieurs centaines d'ogives nucléaires» sur les SS20 demeurant dans l'arsenal du Kremlin. Les propositions d'Andropov dont Gromyko s'est fait l'avocat ne sont que fourberies. Moscou n'ignore pas que 60% des vecteurs des têtes nucléaires déjà installées pour le compte de l'Alliance en Europe occidentale n'ont pas une portée supérieure à 15 km.

Pour tout ce qui relève de la stratégie, il faut d'abord que les démocraties ne perdent pas la mémoire. Elles doivent se souvenir de ce que Kissinger écrivit le 29 novembre 1979: «L'URSS est une tyrannie. Elle recherche des gains dont chacun peut être marginal, mais qui, cumulés, bouleverseront l'équilibre mondial». Que ce soit à Bonn ou ailleurs, voilà quelle est la véritable mission de Gromyko. Pour l'Occident, se laisser séduire, ce serait déjà commencer à périr.

L. GRANGER

Bâle: la baignade empoisonnée

BÂLE (ATS). — De fortes concentrations de dioxyde de chlore ont été constatées ces dernières semaines à la piscine de l'école Saint-Jean, ouverte au début de l'année à Bâle. Résultat: des empoisonnements constatés chez plusieurs enfants et une institutrice. C'est cette dernière, se sentant peu bien, qui a alerté le médecin scolaire qui, à son tour, a entrepris une vaste campagne auprès des enfants qui avaient suivi un enseignement de natation. Près de cent enfants ont été examinés, dont une partie à l'hôpital. Par bonheur, aucune intoxication grave n'a été constatée. La piscine couverte reste momentanément fermée.

Le taux de dioxyde de chlore était, la semaine dernière, cinq à dix fois supérieur aux normes. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de cet accident. La trop forte concentration provoquait une hausse du chlore dans le sang, ce qui a été à l'origine de fortes quintes de toux et d'autres douleurs chez les enfants et l'institutrice.

Franz Weber en guerre contre la SSR

LAUSANNE (ATS). — Le 28 novembre, lors d'une «Table ouverte» sur la justice vaudoise à la télévision romande, M. Franz Weber, président d'Helvetia nostra, avait été mis en cause par M. Gilliéron, président du Tribunal cantonal vaudois, sans pouvoir s'expliquer à l'antenne, le droit de réponse lui ayant été refusé par l'animateur de l'émission-débat.

Ses protestations s'étant heurtées à une fin de non-recevoir de M. Léon Schurmann, directeur général de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR), l'écologiste montreusien a annoncé hier à Lausanne qu'il avait adressé, le 31 décembre, au département fédéral des transports et communications, une dénonciation dirigée contre la SSR, pour violation de la concession. M. Franz Weber demande qu'il soit constaté que l'émission «Table ouverte» du 28 novembre a violé les règles d'objectivité imposées par la concession fédérale.

Calories: l'ordinateur les compte pour vous!

CHICAGO, (AP).- Les fanatiques du régime basses calories et de l'amaigrissement programmé disposent désormais d'un mini-ordinateur qui leur indique avec une précision au milligramme combien de calories, de protéines, de glucides, de graisses, de cholestérol et de sel ils s'apprêtent à manger.

Cet appareil, baptisé «COMPUCAL» par son inventeur, M. Harry Friedman, qui en a fait la démonstration cette semaine à un salon des arts ménagers à Chicago, se présente sous la forme d'une balance numérique de moins d'un kilo et fonctionnant à piles. Il possède une mémoire contenant les proportions caloriques et autres de près de 700 produits alimentaires de toutes sortes, «depuis le caviar jusqu'au pâté de dernière catégorie», explique M. Friedman.

L'inventeur a fait la démonstration avec une barre de chocolat. Après l'avoir posée sur le plateau et avoir composé le numéro de code du chocolat en barre sur un clavier, il a obtenu le poids exact, puis les quantités suivantes: 392 calories, 6,8 gr. de protéines, 26,2 gr. de graisse, 37,8 gr. de glucides, 58 milligrammes de sel et aucune trace de cholestérol. Puis M. Friedman a mordu dans la barre avant de la replacer sur la balance: il n'y avait plus que 326 calories.

Le mini-ordinateur mesure également différents liquides en soustrayant automatiquement le poids de la bouteille. Il a la capacité de garder en mémoire le cumul des prises quotidiennes, hebdomadaires ou même mensuelles des composants alimentaires de la nourriture d'une famille pouvant aller juqu'à neuf personnes. Quand sera-t-il commercialisé en Suisse?

Mais quand on aime le chocolat, on ne s'occupe pas d'élégance... (ARC-Keystone)

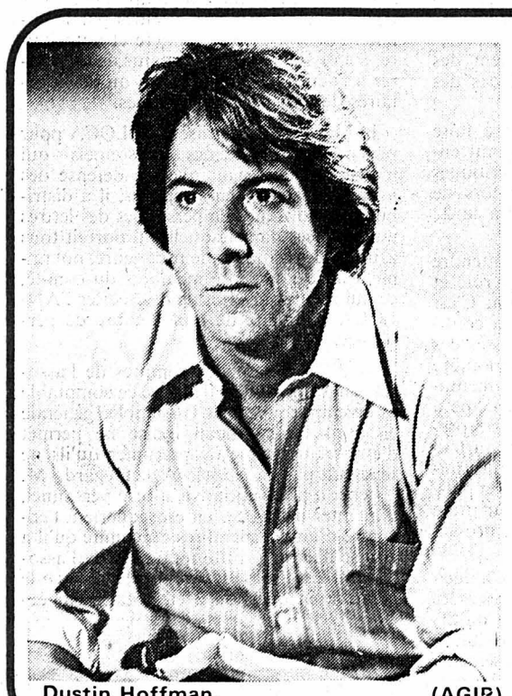

Dustin Hoffman. (AGIP)

Effervescence à Hollywood

HOLLYWOOD, (AP).- La tâche ne va pas être facile, le 11 avril, pour le jury chargé de décerner les prestigieux oscars, qui, aux Etats-Unis, récompensent les meilleurs films et performances d'acteurs de l'année.

Dustin Hoffman, qui interprète un double rôle dans «Tootsie», doit-il recevoir le prix du meilleur acteur... ou celui de la meilleure actrice? De quel titre couronner le travesti qu'incarne Julie Andrews dans «Victor et Victoria»? Et le transsexuel que joue John Lightgow dans le film «The world according to Garp»? Dans quelle catégorie faut-il ranger E.T.? Et tous les monstres du film «The dark cristal»?

A Hollywood, comme chaque année, l'effervescence a commencé. Chaque studio fait la promotion de ses films et cherche à retenir l'attention des jurés. Le bruit et la fureur vont durer jusqu'au 17 février, lorsque l'on saura enfin quels films ont franchi la barre des éliminatoires et s'affronteront en finale.

Mais déjà les pronostics vont bon train. Le titre du meilleur film devrait se disputer entre «E.T., l'extra-terrestre», «Gandhi», «Tootsie», «Le verdict», et «Officier et gentleman». D'autres parieurs voient bien placés «Le choix de Sophie», «Missing», «The world according to Garp», «My favorite year» et «Victor et Victoria».

Le meilleur acteur sera sans doute départagé entre cinq hommes: Ben Kingsley pour «Gandhi», Dustin Hoffman pour «Tootsie», Paul Newman pour «Le verdict», Peter O'Toole pour «My favorite year» et Jack Lemmon pour «Missing».

Le titre de meilleure actrice de l'année devrait venir couronner Meryl Streep dans «Le choix de Sophie». A moins que ce ne soit Jessica Lange dans «Frances»... ou Julie Andrews dans «Victor et Victoria»... ou Sissy Spacek dans «Missing»... ou Debra Winger dans «Officier et gentleman». Patience: jusqu'au 11 avril!

Julie Andrews. (AGIP)

AVIS TARDIFS

Réception des ordres: jusqu'à 22 h.00

Société Dante Alighieri
Ce soir, 20 h 15,
à l'Université, 1er-Mars

LEONARD ET LE THÉÂTRE
(avec diapos) par Mme Prof. A. T. Benvenuti
En italien ENTRÉE LIBRE 101826-176

En offre spéciale...

	100 g
Filets de carrelet	1.40 **1.20**
Filets de daurade	1.60 **1.30**
Cabillaud côtier	1.20 **1.-**

coop-city P GRATUIT
Super-Centre Portes-Rouges
101821-176

CAFÉ DU SIMPLON
Cette semaine
n'oubliez-pas CHRISTA!
Elle vous propose ses spécialités aux fromages.
Tél. 25 29 85. 100910-176

À NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Cri d'alarme du WWF lancé à Berne

Lutte contre les campagnols: arrêtez le massacre !

«Arrêtez le massacre». Tel est le cri d'alarme que lance le WWF à propos de la lutte chimique engagée par le canton de Neuchâtel contre le campagnol. Au cours d'une conférence de presse organisée mardi à Berne, l'organisation écologique a présenté la situation actuelle et les risques qui pourraient résulter si la lutte chimique était poursuivie: accoutumance des rongeurs au produit, disparition des prédateurs naturels et rupture du cycle de reproduction avec maintien constant d'une population élevée.

Pour le WWF, la lutte au moyen de l'arvicostop (anticoagulant) a été engagée de manière précipitée. C'est également l'avis des agriculteurs qui reprochent au gouvernement neuchâtelois d'avoir pris une décision avec force d'application sans demander l'avis de scientifiques sur l'efficacité et les effets secondaires de l'arvicostop. Ces effets n'avaient cependant par tardé à se manifester: découverte de nombreux cadavres de rapaces et de renards, dans les régions traitées quelques semaines après le début de la lutte, en septembre dernier.

EFFETS À LONG TERME

Mais c'est surtout les effets à long terme qui sont redoutés par les milieux écologiques. En effet, de l'avis même du directeur du département neuchâtelois de l'agriculture, M. Jacques Béguin, d'ici 5 ans au maximum, certaines souches de campagnols seront devenues résistantes à l'arvicostop. Il faudra donc développer d'autres produits. Autre danger, celui de maintenir une population élevée de rongeurs en brisant le cycle naturel.

Diverses études montrent que tous les 5 ans environ, on assiste à une prolifération de campagnols, prolifération qui provoque ensuite sa propre chute. En intervenant chimiquement, on ne parvient cependant pas à éliminer totalement ces rongeurs, mais on fait de la place de telle manière que la population peut ensuite se reproduire et s'accroître à un rythme de 5 pour-cent par semaine. Mais dans le même temps, les prédateurs des campagnols au cycle de reproduction plus lent sont également éliminés. Pour le WWF, il s'agit donc d'un cercle vicieux dont il ne sera plus possible de sortir.

SUPPRESSION DES ANTICOAGULANTS

Il demande donc la suppression de l'emploi des anticoagulants hors des bâtiments et le développement d'autres méthodes. En outre, il exige que le Conseil fédéral supprime le régime d'exception dont jouissent actuellement les produits antirongeurs dans la procédure d'autorisation.

En effet, contrairement à toutes les autres substances chimiques utilisées dans l'agriculture, seule l'autorisation de l'Office fédéral de l'hygiène publique est requise pour les rodenticides, et pas celle d'une station fédérale d'agriculture. Il est à noter qu'une pétition soutenue par le WWF a été lancée dès le début de la lutte chimique dans le canton de Neuchâtel. Après 3 mois, plus de 12.000 signatures ont déjà été récoltées. (ATS)

ANIMAUX MORTS. - On trouve des renards, des martres, des belettes et des oiseaux de proie. Notre photo d'en bas: un chien empoisonné. (Keystone)

La Ville de Boudry se propose d'emprunter 1,5 million de francs

La Ville de Boudry se propose de participer pour un montant de 1,5 million de francs à l'emprunt série 26/1983 de 60 millions de francs que lancera en avril prochain la Centrale d'émission des communes suisses (CCS). Cette dernière attend l'autorisation du législatif jusqu'au 31 janvier prochain afin de réserver définitivement la quote-part sollicitée. C'est la raison pour laquelle le Conseil communal boudrysan a pris la liberté de convoquer les conseillers généraux très rapidement en séance ordinaire pour le 26 janvier déjà!

En fait, ce n'est pas là une surprise. Dans son rapport du 22 novembre 1982 à l'appui d'une demande de crédit de 346.000 francs destiné à la pose de deux conduites depuis les Métairies, l'une pour l'eau potable jusqu'à la rue des Prés, l'autre pour les eaux usées jusqu'à la Vy d'Etra, l'exécutif laissait déjà entendre que le financement de ces travaux serait assuré par un emprunt.

BUDGET EXTRAORDINAIRE

D'autre part, lors de sa dernière séance de l'année passée, le Conseil général a adopté un budget extraordinaire pour divers travaux d'extension de la cité présentant un solde à amortir de 144.000 francs et a aussi accepté l'acquisition par la commune de 115 actions de 1000 francs chacune de la Société anonyme pour l'exploitation d'un chauffage à distance (SACAD) actuellement en formation.

En outre, des dépenses importantes sont prévues en 1983 et 1984, notamment la réfection de la Ferme Bellevue et de l'Ancien collège, l'aménagement du secteur des Buchilles et de la première étape de la zone sportive, ainsi que la construction d'une canalisation pour les eaux usées à la rue des Vermondins. Des demandes de crédits seront présentées au Législatif en temps utile.

Toutefois, considérant la situation très favorable rencontrée actuellement sur le marché des capitaux, le Conseil communal a jugé le moment propice de solliciter l'autorisation de contracter un emprunt.

La Centrale d'émission des communes suisses, dont Boudry est membre, lancera en avril prochain le premier de ses trois emprunts de 60 millions de francs chacun prévus cette année. L'exécutif boudrysan s'est déjà inscrit à cette émission; il lui faut fournir l'autorisation du Conseil général d'ici à fin janvier afin que sa participation soit définitivement agréée.

Relevons que, pour son emprunt d'octobre 1982, la Centrale d'émission a obtenu un taux d'intérêt de 4½% pour une durée de 12 ans et un prix d'émission de 99,50%. On peut s'attendre à des conditions identiques pour l'emprunt d'avril 1983, la perspective d'une nouvelle baisse du taux d'intérêt semble en effet improbable au cours de ces prochains mois. Enfin, la quote-part boudrysane, qui se montera à 1,5 million de francs, sera supportable pour les finances communales. La dette consolidée qui s'élevait à 9.574.310 francs à fin décembre 1982, est demeurée particulièrement stable au cours de ces dernières années, ceci malgré les gros investissements qui ont été consentis.

M. B.

ABC de la protection civile

Lisez l'annuaire téléphonique

Les nouveaux annuaires téléphoniques, de couleur rouge, contiendront pour la première fois un aide-mémoire de la protection civile. Réalisées par le département fédéral de justice et police, les quatre pages spéciales donnent les principales règles de comportement que la population doit observer en cas de guerre.

L'aide-mémoire rappelle ainsi que l'attribution des places protégées sera communiquée en temps utiles au moyen d'affiches et qu'en cas de danger accru, les abris doivent, sur ordre des autorités, être libérés, puis aménagés en vue d'un séjour prolongé. Il contient également une description des bagages de secours et des provisions qui devront être emportés dans les abris, ainsi qu'une liste des mesures que les ménages doivent prendre avant de quitter leur logement.

Cet aide-mémoire s'ajoute aux deux documents qui se trouvent déjà dans tous les annuaires, celui sur les premiers secours et celui sur l'alarme de la population en temps de paix (sirènes). Il sera d'abord édité dans l'annuaire 4 (Jura, Neuchâtel et région de langue française du canton de Berne) qui sera distribué dès lundi prochain. Suivront en février les annuaires 2 (Fribourg et Vaud), 7 (ville et région de Berne) et 14 (ville de Zurich). L'édition complète devrait être terminée dans la première moitié de l'année 1984. (ATS)

Fillette blessée

M. G. D., de Neuchâtel, circulait mardi à 7 h 55, rue de la Maladière, au guidon d'un cycle de course, en direction de Saint-Blaise. A l'intersection avec la rue des Saars, il bifurqua à gauche pour prendre la rue Jaquet-Droz.

Au moment où il allait passer sur le passage pour piétons, au sud de la poste du Mail, il heurta une fillette, Isabelle Zaugg, de Neuchâtel, qui s'était élancée sur le passage pour traverser la chaussée.

Blessée, la jeune Zaugg a été transportée à l'hôpital de la Providence par une ambulance.

CHANSON LANDERONNAISE

Une histoire de fausses notes

Décidément, si «L'Etoile d'Or ne brille plus du tout pour la Chanson landeronnaise» *, elle continue pourtant à nous éclairer...

D'une part sur les réactions de choristes-lecteurs – toujours positifs –, d'autre part sur le cheminement du principal intéressé en cette «affaire», en l'occurrence M. Francis Perret. Nous n'avions pas pu le joindre en temps voulu, c'est maintenant chose faite. Et davantage par souci d'une complète information que par amour de la chorale, qu'on nous pardonne.

Le malentendu Landeron-Etoile d'Or-TV ressemble toutefois de plus en plus à une affaire de ... cœur, en laquelle il sied de raison garder. Aussi est-il regrettable qu'en nous faisant le porte-parole de personnes autorisées, en rapportant fidèlement leurs propos, on se fasse passer pour leur auteur, pratiquement.

Cela parce qu'on a relevé les mots de «diffamation» et «calomnie»: M. Jean Dumur les a prononcés, il convenait de le redire. Point. L'information c'est aussi cela. Tellement qu'un propos recueilli et diffusé permet d'autres témoignages: la preuve. Aussi M. Francis Perret sait-il heureusement se dégager d'une situation passionnelle pour voir clairement les faits. Et sûr qu'il est d'autant plus attachant qu'il ne se prend pas au sérieux au-delà de ce qu'il convient:

– Nous n'avons jamais prétendu à ce que «Noël chaque instant» fasse une pluie d'étoiles...

LE MALAISE

Le malaise ne vient donc pas de là. Et c'est au début qu'il faut reprendre les choses tant il est vrai qu'on peut avoir le sens de la justice, sans être pour autant susceptible.

ÉQUITÉ

Or c'est bien d'équité qu'il s'agit. Autant le règlement du concours de composition que celui de participation des chorales parvenus à l'intéressé en temps utiles précisaient tous deux que «la durée d'exécution de chaque chant ne devra en aucun cas excéder trois minutes. en cas de non respect de ce minutage limite, la Radio-Télévision suisse romande se réserve le droit d'exiger les coupures nécessaires».

On répondit en l'occurrence aux exigences, «Noël chaque instant» durant 2 minutes et 10 secondes. C'est là et surtout que le bât blesse. Car sur les 27 finalistes, 9 chants ont été retenus qui dépassaient les 3 minutes requises, dont trois sont parvenus au sommet...

Nul doute qu'il y a là comme une gêne que M. Francis Perret a ressentie avec les «siens» comme une injustice profonde:

– On n'a pas respecté le règlement, je ne verrais pas pourquoi je me tairais.

Tel est ce malaise qui fut la porte ouverte pour la suite: la lettre du directeur de La Chanson landeronnaise au directeur de la Radio-Télévision romande, M. René Schenker. Le premier y pose des questions au second et notamment sur l'étrange procédé selon lequel les points ont été attribués.

«Si peu avant l'émission, nous avions eu connaissance de la façon aberrante avec laquelle les points seraient distribués, nous aurions sans hésitation retiré le chant de la compétition. Je dirais même que je n'aurais pas envoyé de composition si le règlement du concours avait mentionné cette manière de faire contraire au bon sens et bafouant toute justice», écrit M. Perret.

Aujourd'hui, il répète que cette façon de faire est arbitraire, que le système a été maintenu pour favoriser des gens. C'est pourquoi, non pas au nom de La Chanson landeronnaise mais avec elle, il demande des explications.

Une inobservation du règlement, des remarques mal ressenties et une absence de points mal digérée: il semble y avoir beaucoup de fausses notes dans tout cela. Mais tout de même. Au départ, 132 compositions ont abouti à la TV qui en a finalement retenu 27, à raison de trois par canton. La composition comme la chorale neuchâteloise passèrent le cap des sélections. Tout cela en fin de compte pour ne faire aucun point. Et à cause du système prétend-on.

C'est pour cela qu'on bouge. Qu'on veut des réponses. Et non parce qu'on visait quelque étoile.

– Comme nous partageons la gêne des jurés cantonaux de la finale, qu'on ne vienne pas nous accuser de mettre en doute l'honorabilité de 36 personnes, les 27 jurés précités et quelques experts étant hors de cause. Plutôt que de parler de calomnie et de diffamation, qu'on dissipe en haut lieu nos doutes et ceux de très nombreux téléspectateurs en répondant aux questions posées, en expliquant le pourquoi d'une telle façon de juger, ce que je ne connaissais pas, participant à la finale pour la première fois et n'ayant jamais eu connaissance du règlement remis aux jurés. Le malaise, conclut M. Perret subsistera tant que la TV n'aura pas donné d'explication.

* Une étoile de ... plomb, en somme.

Mo. J.

CARNET DU JOUR

Centre culturel neuchâtelois: 20 h 30, musique soufi de Turquie.
Théâtre: 16 h et 20 h 30, Connaissance du monde «Pérou au soleil des Incas».
Auditoire du LSRH: 20 h 15, conférence de M. B. Blanc «L'homme et son alimentation, la valeur du lait dans l'alimentation humaine».
Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel: lecture publique lundi de 13 h à 20 h; du mardi au vendredi de 9 h à 20 h, samedi de 9 h à 17 h.

EXPOSITIONS. –
Musée d'art et d'histoire: Exposition des collections du musée. «Alphabétiquement vôtre».
Nouvelle présentation du Musée d'histoire.
Musée d'ethnographie: Fermé.
Musée d'histoire naturelle.
Musée cantonal d'archéologie.
Bibliothèque publique et universitaire: J.-J. Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel. Mercredi et samedi de 14 h à 17 heures.
Bibliothèque publique et universitaire: Alice de Chambrier (1861-1882).
Galerie de l'Evole: Peinture et gravures neuchâteloises.
Galerie du Faubourg: Michele Taricco - huiles.
Galerie de l'Orangerie: Art et artisanat.
Galerie-photo Ideas: Photos de Pierre Gencik.
Centre culturel neuchâtelois: Jacques Betant - photos prises en terre islamique.
Ecole-club Migros: Francis Roulin, peintures, tapisseries et sculptures.
TOURISME. – Bureau officiel de renseignements: Place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. –
Apollo: 15 h, 17 h 30, 20 h 30, **E.T.** Enfants admis. 4me semaine.
Palace: 15 h, 20 h 45, **Plus beau que moi, tu meurs.** 14 ans.
Arcades: 15 h, 20 h 30, **La boum 2.** 12 ans. 4me semaine.
Rex: 15 h, 20 h 45, **Je ne suis pas un homme facile.** (Version italienne s.-tit.) 12 ans. 2me semaine.
Studio: 15 h, 21 h, **L'ange de la vengeance.** 18 ans.
Bio: 15 h, 17 h, 18 h 45, 20 h 45, **L'Amérique interdite.** 18 ans. 2me semaine.

CONCERT – Plateau libre: Bootleg band - blues, country, rock.
Discothèque: Kim's Club.
DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, La Rotonde, L'Escale, Frisbee.
DANCINGS (jusqu'à 2 h) Big Ben bar, Red Club, Bavaria, Bar du Dauphin, Play Boy (Thielle).
Pavillon d'information de la RN 5: 4, avenue Dubois, de 15 h 30 à 19 h 15.
Parents informations: Tél. 25 56 46 le lundi de 18 h à 22 h et le jeudi de 14 h à 18 h.
Télébible: Tél. 46 18 78.
SOS Futures mères: (24 h sur 24 h): Tél. 66 16 66, du lundi au vendredi.
Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).
Office d'information sur le diabète: Tél. 24 11 52.
Soins à domicile: Centrale d'appels, tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi, dimanche et jours fériés, renseignements par répondeur automatique.
Permanence médicale et dentaire: En cas d'absence du médecin ou du médecin dentiste traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseigne pour les cas urgents.
Pharmacie d'office: Pharmacie Centrale – rue de l'Hôpital 13. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 21 h. De 21 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.
Service d'urgence des pharmacies: région Bevaix - Boudry - la Côte,
Pharmacie G. Tobagi, Colombier, tél. 41 22 63.
Renseignements: **N° 111.**

AUVERNIER
Galerie Numaga I: Vladimir Smutny, œuvres récentes.

COLOMBIER
Cinéma Lux: 20 h 30, **Maniac.**

CORTAILLOD
Galerie Jonas: prochaine exposition dès le 28 janvier.

LE LANDERON
Galerie Eric Schneider: Bignia Corradini, peintures.

PESEUX
Cinéma de la Côte: 20 h 30, **Le Lagon bleu.**

MARIN
Galerie Club Marin Centre: Mariano Moral, dessins.

Cyclomotoriste renversé

Hier, vers 13 h 15, M. M. D., de Neuchâtel, circulait au volant d'une voiture rue Louis-Favre. Il avait l'intention d'emprunter l'avenue de la Gare, en direction nord, et est reparti prématurément du signal stop placé à l'intersection des deux rues.

Son véhicule entra alors en collision avec une moto conduite par M. J. P. R., de Neuchâtel, lequel circulait normalement, avenue de la Gare, en direction du centre ville.

Blessé, M. J. P. R., a été transporté à l'hôpital de la Providence. Après avoir reçu des soins, il a pu regagner son domicile.

FRANCE VOISINE

Incident insolite au cours d'un enterrement

BESANÇON (AP). – Un incident insolite s'est produit lundi au cours d'un enterrement au cimetière d'Arc-sous-Montenot (Doubs). Aveuglée par l'embarrassante gerbe de fleurs qu'elle portait, une femme d'une soixantaine d'années a glissé dans la tombe en tendant la gerbe au fossoyeur.

Heureusement, la terre meuble a amorti sa chute de deux mètres. Bilan: quelques contusions sans gravité.

Qu'est-ce qui ne va pas à l'ANLOCA?

Le point de vue de la majorité du comité de cette association

«Quinze des seize membres du comité de l'ANLOCA ont pris connaissance avec indignation de l'article paru dans la FAN, le 18 janvier. Cet article contient pour l'essentiel des déclarations de M. Griener, ex-président et président d'honneur de l'ANLOCA. Ces déclarations constituent des contre-vérités flagrantes, en tout cas des insinuations malhonnêtes.

Le comité de l'ANLOCA tient à faire part des observations suivantes, étant entendu qu'un démenti détaillé aux critiques qui lui sont faites sera apporté lors de l'assemblée générale qui se tiendra le 22 mars prochain.

– 1. L'article en cause laisse entendre que l'ANLOCA ne joue plus son rôle et qu'elle ne remplit plus sa fonction. C'est faux. En premier lieu, l'association continue de donner, comme par le passé, des consultations hebdomadaires. Le nombre de ses membres est en constante augmentation. Par ailleurs, l'ANLOCA participe à de multiples activités; elle est partie prenante à l'établissement d'un nouveau bail type d'habitation, en relation avec les milieux syndicaux et de l'immobilier. En plus, elle est fréquemment consultée pour toute sorte de questions qui touchent les problèmes de baux à loyer.

– 2. Si le comité de l'ANLOCA a décidé de suspendre M. Griener du service des consultations, ce n'est pas pour les motifs qu'il indique – parce que, selon lui, il aurait osé «demander des éclaircissements sur les comptes de l'association» – mais pour des raisons péremptoires, qui ont été prises à l'unanimité. Ces raisons sont les suivantes:

a) En tant que consultant, M. Griener a fait montre d'un comportement exclusif et indiscipliné, ne tenant pas compte de décisions prises, notamment en appliquant des tarifs supérieurs à ceux décidés par le comité. Par son attitude entière et autoritaire, il a dissuadé des consultants de collaborer à l'action de l'association ou des locataires de recourir à ses services.

b) M. Griener a utilisé l'ANLOCA pour régler des problèmes personnels qui n'avaient rien à voir avec la défense des locataires. A plusieurs reprises, il a distribué à des dizaines de personnes des lettres multicopiées dans lesquelles il portait tous azimuts des critiques de tout genre, notamment à l'encontre de membres du comité, ce qui a eu pour effet de discréditer l'ANLOCA aux yeux de bon nombre de personnes.

– 3. S'agissant des comptes de l'association, ceux du dernier exercice comptable ont été approuvés par l'assemblée générale en avril 1982. Aucun indice ne permet d'établir, ni même de présumer qu'ils ne reflètent pas la vérité. A cet égard, M. Griener a pris l'initiative, à titre personnel, d'intenter un procès en escroquerie à l'encontre d'un des membres du comité qu'il a accusé d'avoir profité indûment de l'association. Est-il besoin de rappeler ici que le membre en question a été totalement acquitté par le tribunal et que la plainte a été jugée infondée dans son ensemble?

– 4. L'article de presse en cause laisse entendre que des pressions politiques seraient à la base de l'éviction de M. Griener du service des consultations. La majorité du comité tient à rappeler qu'en son sein sont représentés non seulement tous les partis politiques de notre canton, mais encore d'autres mouvements comme le Centre social protestant, le MPF, l'Union syndicale, etc..., sans compter la présence d'un fonctionnaire des Services sociaux de la Ville de Neuchâtel. Par ailleurs, il faut souligner que les décisions prises en comité concernant M. Griener l'ont été toujours sans opposition, et presque toujours à l'unanimité.

En résumé, à la question parue dans l'article en cause «Qu'est-ce qui ne va pas à l'ANLOCA?», la majorité du comité de l'association tient à répondre qu'elle se porte très bien, sans M. Griener. Elle espère que les locataires qui lui font confiance sauront distinguer les aspirations insensées d'un ancien combattant en quête de publicité, du travail sérieux et désintéressé d'une équipe soudée autour de son président.

Pour la majorité du comité de l'ANLOCA:

Jean-Pierre PERRIARD»

AVIS DE NAISSANCE ET MORTUAIRES: PAGE 4

101372-180

À NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

TOUR DE VILLE

Une grande fête pour l'Armée du Salut

Cent ans de présence à Neuchâtel

Les 29 et 30 janvier, l'Armée du Salut fêtera le centième anniversaire de son arrivée et de son installation à Neuchâtel. Diverses manifestations seront organisées à cette occasion. Une animation en ville est prévue le samedi, avec la participation de la fanfare divisionnaire qui donnera un concert le soir à la salle de la rue de l'Ecluse 18, en compagnie du chœur d'hommes et des chorales réunies du Locle, de La Chaux-de-Fonds et des Ponts-de-Martel.

Le dimanche matin sera réservé à une réunion de sanctification agrémentée par les chorales de Neuchâtel et Saint-Aubin, ainsi que par la brigade de guitares de Neuchâtel. L'après-midi, au Théâtre, aura lieu la célébration officielle du centenaire. On y entendra les allocutions des autorités, les chorales de Tramelan-Moutier- Malleray et de Saint-Aubin-Neuchâtel, des chants interprétés par des enfants et des jeunes gens ainsi que les tambourinaires. La manifestation sera placée sous la présidence du commissaire et de M^me^ Chevalley, chefs de l'Armée du Salut pour la Suisse et l'Autriche.

UN PEU D'HISTOIRE

Fondée en Angleterre par le général William Booth en 1878, l'Armée du Salut a fait sa première apparition en Suisse en décembre 1882, avec l'arrivée à Genève du jeune colonel Arthur S. Clibborn. Malgré la forte opposition dont ils ont fait l'objet dans la cité de Calvin - persécution, coups, jets de pierres, emprisonnements et expulsions - les succès qu'ils y ont enregistrés ont conduit les salutistes à établir une deuxième tête de pont à Neuchâtel, en janvier 1883.

Le choix de la cité de Farel n'est pas dû au hasard, mais à une... farce d'étudiants. En effet, inspirés par les événements de Genève qui furent abondamment commentés dans tout le pays, la jeunesse estudiantine adressa au colonel Clibborn une requête fictive demandant l'envoi d'officiers salutistes sur les rivages neuchâtelois. Le colonel dépêcha donc en ces lieux deux officiers francophones des Iles de la Manche qui, à peine débarqués, s'aperçurent de la supercherie mais établirent néanmoins des contacts avec des chrétiens.

PIRE QU'À GENÈVE

Les premières réunions publiques de l'Armée du Salut se tinrent dans une grande salle de l'hôtel du Mont-Blanc et aussitôt une opposition plus violente encore qu'à Genève se manifesta, en même temps que l'on assistait aux premières conversions. «La salle était comble et dehors une foule houleuse lançait des pavés dans les splendides glaces de l'hôtel» écrivait un témoin de l'époque. Face à ces désordres, les autorités municipales réagirent le 28 janvier en interdisant les réunions du soir. Le lendemain, les pasteurs de la ville interjetèrent un recours auprès du Conseil d'Etat, lui demandant de prendre des mesures sévères pour le maintien du bon ordre. Au lieu de cela, l'autorité cantonale confirma purement et simplement l'arrêté du Conseil municipal.

Les incidents se multiplièrent par la suite et les réunions auxquelles de nombreuses personnes se pressaient se tenaient dans des lieux privés. Le 4 mai 1883, un comité de réaction contre l'Armée du Salut adressait au Grand conseil une pétition munie de plus de 9000 signatures qui incita le gouvernement à interdire aux salutistes «toute réunion quelconque et en quelque lieu que ce soit». Mais les soldats de «Sang et Feu» - la devise des salutistes - ne se découragèrent pas et organisèrent des réunions clandestines très matinales qui rassemblaient jusqu'à 400 personnes.

LE PROCÈS DE BOUDRY

Au début de septembre la maréchale Catherine Booth, fille aînée du général salutiste, fut arrêtée par le préfet du district de Boudry à l'issue d'une réunion privée à la Prise Imer. Elle passa 12 jours dans les prisons de Neuchâtel et son procès se déroula les 29 et 30 septembre à Boudry. La jeune maréchale - elle n'avait alors que 25 ans - assuma elle-même sa défense, déclinant les offres d'hommes de loi pourtant disposés à lui prêter leur soutien juridique. Sa plaidoirie fut à tel point percutante que la Cour rendit un verdict d'acquittement, sous les applaudissements du public. Comme à Genève elle fut expulsée du territoire cantonal. Mais la machine était en route et rien ne l'arrêterait. L'œuvre salutiste gagna la région de la Béroche, puis le Val-de-Ruz, la vallée de La Sagne et d'autres parties du «Haut».

Aujourd'hui les multiples activités de l'Armée du Salut sont heureusement reconnues et dans notre canton elles se développent en toute harmonie, les «aventures» des pionniers salutistes n'étant plus qu'un mauvais souvenir.

Do.C.

Jeux électromagnétiques et vidéo

Les fanas du «tilt»

Ils font flip, dzing, tic-tac, bip, diling. Ils sont «supers», «dingues», ou «complètement débiles». Ils clignotent, comptent, s'affolent et se font souvent malmener, voire injurier. Les jeux automatiques et vidéo foisonnent dans certains établissements publics. Ça doit être une mine d'or, pense-t-on en regardant le jeune gars en jeans qui enfourne toute sa monnaie dans la machine, qui s'escrime, s'acharne, s'énerve et pousse finalement un cri libérateur. Il a gagné! Quoi? Une partie gratuite...

– Vous vous amusez bien?
– Ça défoule...
– Vous jouez souvent?
– Ouais.
– Et vous gagnez souvent?
– Pas au début...
– Au début de quoi?
– Ben...Les premières fois qu'on joue sur un appareil on ne le connaît pas bien, alors...
– Alors, vous préférez les vieux appareils?
– Non, à la longue c'est plus du sport.
– Du sport?
– On s'emm... quoi!
– Et vous allez jouer ailleurs?
– Des fois. Heureusement, ils les changent de temps à autre.

JEUX D'ARGENT INTERDITS

«Ils», ce ne sont pas les tenanciers des établissements, comme on pourrait le croire en toute logique. «Ils», ce sont les propriétaires des appareils. Les tenanciers sont seulement dépositaires des jeux qu'ils «hébergent» contre un certain montant, comprenant entre autres l'électricité utilisée pour faire fonctionner l'appareil et un pourcentage sur les recettes. Mais le tenancier s'engage par contre à aviser le propriétaire rapidement si l'appareil est en panne et à surveiller son utilisation.

A Neuchâtel, les machines à sous qui permettent de perdre très souvent, ou de gagner parfois six ou sept fois sa mise, sont interdites. Mais elles sont autorisées à Fribourg et en Valais. Les taxes prélevées par l'Etat varient également d'un canton à l'autre et même d'une commune à l'autre. A Genève, les exploitants des jeux doivent payer une patente, mais pas à Neuchâtel. En France, où les jeux d'argent sont en principe interdits, la pègre a paraît-il mis la main sur l'exploitation des jeux automatiques, ce qui lui rapporterait plus que la prostitution et pour un moindre risque...

ESPRIT VIF ET REINS SOLIDES

A Neuchâtel, les propriétaires des jeux électromagnétiques, jeux électroniques et juke-boxes sont de sages citoyens, hommes d'affaires avisés toutefois, car ils faut avoir l'esprit vif et les reins solides pour réussir dans la branche.

Un «flipper» ou une table de jeu vidéo coûte 7.000 à 8.000 francs. Pour débuter et vivre sans trop de soucis, il faut en posséder environ 80, ce qui demande donc un sérieux investissement de départ. Puis, il n'est pas question de se tourner les pouces en attendant que les caisses soient pleines. Il faut immédiatement penser à leur remplacement. Un vieux jeu ne rapporte plus guère. On peut à la rigueur organiser un tournus avec les jeux, mais les nouveautés, on le sait, sont toujours mieux appréciées.

Le juke-box, dans le genre, est le plus rentable, car il peut être utilisé pendant des années. Il suffit de changer les disques de temps à autre. Le «flipper» est déjà plus délicat. Il est lourd, immuablement lui-même et plus délicat que la table de jeu vidéo. Celle-ci tombe donc moins souvent en panne que le «flipper». Elle a de plus un autre avantage sur lui: on peut changer aisément son programme. Et une nouvelle platine de jeu vidéo ne coûte environ qu'un cinquième de l'appareil entier.

RÉCESSION

Les taxes prélevées par l'Etat sur un jeu s'élèvent entre 200 et 400 francs par an. La ville de Neuchâtel encaisse elle aussi 100 à 200 francs par an. Un bon appareil peut rapporter jusqu'à 2000 francs par mois, mais les deux premiers mois seulement. La recette baisse ensuite rapidement. Là-dessus il faut enlever encore les frais d'exploitation et le pourcentage encaissé par le tenancier de l'établissement. On comprend ainsi qu'il soit nécessaire de posséder une bonne «écurie» de jeux pour arriver à amortir leur prix d'achat et à vivre uniquement de leur exploitation.

A Neuchâtel même, on comptait 160 jeux électromagnétiques et jeux électroniques l'an passé (190 pour le district). Ce nombre est en augmentation sur celui de 1981. Toutefois, la récession semble également toucher les exploitants de jeux. Les recettes ont sensiblement baissé, disent-ils, et principalement dans le haut du canton où les établissements publics sont de moins en moins fréquentés. Les jeux y sont délaissés. «On pourrait tout aussi bien les mettre au jardin...», commente un propriétaire.

Les jeux électromagnétiques et jeux vidéo sont appréciés des jeunes surtout. Ils sont totalement inintéressants pour une grande partie de la population. Toutefois, chaque être est joueur à sa manière. Et ceux qui s'en défendent oublient qu'ils ont joué de grosses parties pour tenter de réussir leur vie. Ont-ils gagné? Ont-ils perdu?

A.T.

TILT. – C'est la joie. (Avipress-P. Treuthardt)

Au tribunal de police du district de Neuchâtel

Voleur de pièces de monnaie de collection pour... épater son patron!

Tout le monde ne fait pas que des affaires à la brocante du Landeron! C'est du moins ce qu'a dû se dire un antiquaire vaudois qui, lors des foires de 1981 et 1982, s'est fait subtiliser des pièces de monnaie de collection pour respectivement 2.405 et 745 francs!

Le coupable? C'était R.D., un jeune homme de 23 ans, collectionneur à ses heures et qui enviait fortement la collection d'anciennes pièces de monnaie que son patron était parvenu à se constituer. Patron-ouvrier: les revenus n'étaient forcément pas du même ordre de grandeur. Et, alors que le premier avait patiemment (et honnêtement!) agrandi sa collection, le second a voulu tout tout de suite. Pour montrer à son employeur de quoi il était capable, en somme.

Tout cela s'est mal terminé puisque, bien qu'il ait vendu toute sa collection depuis lors, R.D. a comparu hier sous la prévention de vol devant le tribunal de police du district de Neuchâtel, qui siégeait sous la présidence de M. Cyrille de Montmollin, assisté de Mme Emma Bercher, qui remplissait les fonctions de greffier. Le vol de l'année dernière était admis sans restriction. En revanche, le prévenu niait avoir dérobé toutes les pièces dont l'antiquaire avait dressé la liste. Il admettait uniquement avoir fait main basse sur deux pièces de un franc suisses datant du début du siècle et ayant une valeur marchande d'une centaine de francs.

Faute de preuves contraires, le tribunal s'est donc basé sur ses déclarations pour condamner R.D. à 30 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, sous déduction d'un jour de détention préventive. Le condamné payera en outre 95 fr. de frais.

DES CASQUES DE MOTARDS

P.M. et S.G. n'y sont pas allés par quatre chemins pour se procurer cinq casques de motocyclistes qui leur faisaient envie: ils ont tout simplement brisé la vitrine du magasin où ils étaient exposés! La plainte pour dommages à la propriété ayant été retirée, les prévenus ont été condamnés pour vol: P.M., dont le casier judiciaire était vierge, à cinq jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et au paiement de 150 fr. de frais; S.G., qui s'était vu infliger trois jours de détention pour infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants et vol à l'étalage par l'autorité tutélaire de Boudry, à cinq jours d'emprisonnement, mais avec sursis pendant trois ans, sous déduction d'un jour de détention préventive, et au paiement de 170 fr. de frais. Considérant néanmoins ce nouveau délit comme un cas de peu de gravité, le tribunal a renoncé à révoquer le sursis accordé précédemment.

AUTRES JUGEMENTS

Reconnue coupable de détournement d'objets mis sous main de justice, M.-T. W. a été condamnée à trois jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, peine assortie de 30 fr. de frais.

Pour violation d'une obligation d'entretien, et par défaut, G.C. a écopé d'une peine de 30 jours d'emprisonnement ferme. Il payera au surplus 250 fr. de frais. Le tribunal a en revanche abandonné la prévention d'escroquerie qui pesait contre G.C., l'astuce n'ayant pas pu être prouvée.

R.R. qui, à plusieurs reprises et dans la plupart des grands magasins de la ville, avait dérobé diverses marchandises et des vêtements, s'est vu infliger une peine de trois jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et 40 fr. de frais.

Enfin D.L. qui, très occasionnellement, avait tiré quelques bouffées sur des «joints» de haschisch ou de marijuana, a bénéficié du chiffre 2 de l'article 19a de la loi fédérale sur les stupéfiants, prévu pour les cas bénins. En conséquence, le juge a renoncé à lui infliger une sanction pénale, mais lui a adressé une simple réprimande. D.L. prendra tout de même à sa charge les 40 fr. de frais.

J.N.

Un professeur d'Harvard ausculte l'industrie horlogère suisse

Pour couper le ruban du cycle de conférences qu'elle offre en collaboration avec le séminaire d'économie politique de l'école des HEC, la Société vaudoise d'études économiques et sociales a fait appel, hier soir à Dorigny, au professeur David Landes. Il enseigne l'histoire économique à l'Université de Harvard (Massachusetts) et si l'économie le passionne, c'est par la porte de l'histoire qu'il y est entré. Le regard n'en est que plus complet, celle-ci servant à expliquer celle-là et parce que l'autre aussi n'est peut-être qu'un éternel recommencement, les deux font bon ménage. Sur le thème « Le défi du quartz et l'horlogerie suisse », le professeur Landes a commencé par dire qu'en fait, il y en avait eu deux. Tiens?

Le premier avertissement lancé à la Suisse horlogère l'a été par Timex dans les années soixante. Le géant américain lance ses Roskopf à sept dollars. Le prix et une campagne de publicité bien orchestrée, à l'américaine donc sans pudeur extrême, en font un tube. Sur trois montres vendues aux Etats-Unis, une sort désormais des chaînes d'US Time Corporation. La Suisse se voile les yeux, parle bien de viol de la stratégie commerciale mais ne comprend pas la leçon. C'est le premier défi: d'autres pays sont capables de faire des montres.

L'HEURE DU QUARTZ

Le second, c'est le quartz. Une vieille histoire!, commence presque l'historien David Landes: aux aurores de ce siècle, Pierre Curie avait déjà flairé ses propriétés piézo-électriques et les Américains se lancent dans cette grande aventure avec, en 1928, la première horloge à quartz du monde. Onze ans plus tard, l'Observatoire de Greenwich aura la sienne qui lui garantit une précision de 2/1.000.000^me^ de seconde par jour. Mais ces pendules prennent de la place. Il faudra trente ans pour les mettre au poignet. De nombreuses entreprises, américaines et japonaises surtout, qui n'y ont jamais goûté se lancent soudain dans l'horlogerie. Voilà donc le second défi lancé à la Suisse: donner l'heure n'est plus le propre d'une seule nation d'horlogers.

Que va faire la Suisse quand Texas Instruments, Fairchild, Rico, Sharp et les autres se lancent sur cette voie nouvelle pour eux ? Deux attitudes prévalent: quelques horlogers comprennent le danger, d'autres haussent les épaules à moins qu'ils ne se cachent la tête dans le sable. Un profit passager les intéressait-il plus que leurs lendemains ? Cet aveuglement, M. Landes lui a trouvé un exemple et il reste mécanique: c'est l'histoire d'Hetzel, cet ingénieur suisse qui avait tiré en vain toutes les sonnettes de son pays avant de vendre le brevet de son «Accutron» à l'entreprise américaine Bulova.

ENFIN, LE CEH...

Ceux qui ont compris la menace réagissent cependant: on crée enfin un centre de recherche communautaire, ce sera le Centre électronique horloger. Le CEH met rapidement au point les premières montres à quartz qui, à force de pulvériser des records au concours de l'Observatoire de Neuchâtel, finiront d'ailleurs par couler l'épreuve! Une telle réussite fut donc paradoxalement meurtrière... Mais là encore, la Suisse a péché par bienfacture. Pendant que les 1.000 premières pièces étaient fabriquées, les Japonais se contentèrent d'une dizaine et crièrent victoire. Le pli était cependant pris mais beaucoup d'horlogers firent une nouvelle fois la moue: pour eux, la montre à quartz n'était qu'un gadget, il vivrait ce que vivent les roses.

S'ajoute à cela le fait qu'au contraire des Japonais et même si ceux-ci avaient emprunté le leur aux Etats-Unis, la Suisse n'avait pas de passé électronique.

LES TROIS AUTRES OBSTACLES

Dire que l'horlogerie suisse ne s'est pas battue serait aussi faux qu'injuste. Elle a répliqué, et le plus souvent de très belle façon, mais trois obstacles ont surgi sur la route de cette reconversion: le coût de la main-d'œuvre, une maigre bagage électronique dans les débuts et un taux de change on ne peut plus défavorable. Le résultat?

– En six ans, a dit hier le professeur Landes, les exportations suisses de montres et mouvements ont diminué de moitié alors que celles des Japonais sextuplaient. L'impact économique est sévère mais il l'est surtout au niveau des régions horlogères dont les habitants subissent ce revers aussi bien au point de vue matériel que moral.

Certes, la Suisse demeure intouchable en ce qui concerne les montres du haut de la gamme mais elle a réagi avec trop de lenteur pour ne pas perdre sa souveraineté, un règne long de plus d'un siècle, rarissime dans l'histoire de l'économie mondiale. De quoi sera fait demain? Pour M. Landes, les Japonais ont peut-être fini de manger leur pain blanc et si l'industrie horlogère suisse garde certaines de ses chances intactes, c'est surtout grâce à son «knowledge». Elle ne l'a pas perdu. Elle n'a fait que l'adapter à une situation nouvelle.

UNE PERIODE TRANSITOIRE

Du débat qui suivit, on gardera deux interventions pour la bonne bouche mais sans pouvoir mettre de nom sur des visages qui auraient gagné à être dévoilés. Aux clichés traditionnels sortis par ceux qui avaient brisé la glace, un autre auditeur répondit non sans raison que l'horlogerie avait souffert de trois maux: déjà une concentration souhaitable certes, mais qui n'en était une que sur le papier, grands noms et clans ferraillant malgré tout dans les coulisses de l'ébauche. Le fait aussi qu'en 1960-70, lors du combat du quartz, il aurait fallu des ingénieurs aux entreprises alors qu'elles ne disposaient que de mécaniciens.

Enfin, l'industrie horlogère a payé très cher la rançon de la qualité: la trop grande longévité de la montre mécanique n'a-t-elle pas freiné l'approche d'un produit nouveau?

Et puis, soudain, un petit monsieur à lunettes, le poil rare et les survivants presque blancs, un reste d'accent alémanique sur la langue, demanda la permission d'aller au tableau de l'amphi. D'une craie sûre, d'une voix qui ne l'était pas moins et d'un œil qu'on devina malicieux, le petit monsieur démonta calmement le mécanisme d'une montre à quartz, sans oublier ce rouage important qu'est le marketing et il conclut qu'on en était encore au b.a.-ba de la montre électronique, que le quartz n'était qu'une étape transitoire, les circuits intégrés une première génération car il faudra bien trouver quelque chose de moins gourmand d'énergie. Le quartz, le quartz et son défi, n'est-ce donc que le premier maillon d'une longue chaîne?

Et d'une voix douce et amusée, ce petit monsieur s'offrit même un bon mot:

– Je regrette en passant que la Suisse n'ait pas cru bon de développer mieux qu'elle ne l'a fait l'industrie des piles: on jette plus de batteries que de montres...

Cl.-P. Ch.

Drame à Auvernier: scootériste tué

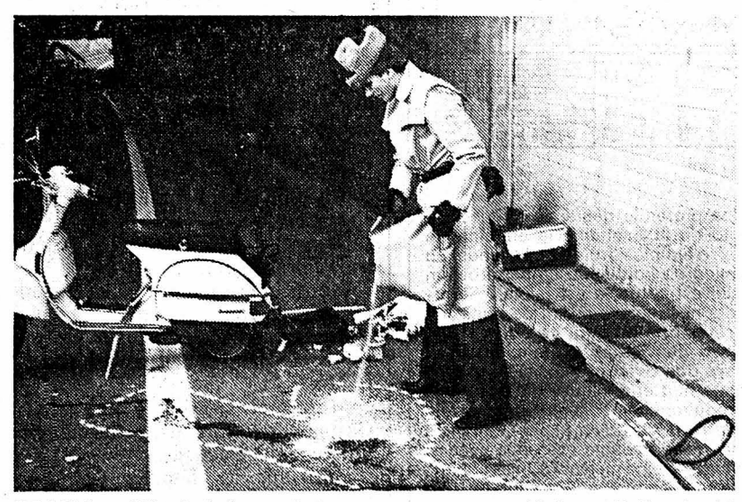

DRAME. – C'était à Auvernier. (Avipress-P. Treuthardt)

Hier matin, peu après 6h.30, M. Giovanni Venuti, de Neuchâtel, se rendait en scooter du chef-lieu à Boudry. Il circulait sur la RN 5, en tenant régulièrement sa droite. A l'entrée du tunnel d'Auvernier, le pneu arrière de son véhicule s'est dégonflé. Il perdit alors la maîtrise de son engin et chuta lourdement sur la chaussée, sa tête heurtant violemment la route. Sa machine s'immobilisa sur le flanc droit, en bordure de la voie nord.

Au même instant arrivait dans la même direction une voiture pilotée par M. José Pazos, de Neuchâtel. Il avait dépassé un véhicule et se rabattait sur la droite. Surpris par la présence du motocycliste renversé, l'automobiliste freina brutalement et perdit alors la maîtrise de son véhicule. L'arrière droit de sa voiture toucha sans doute le motocycliste étendu, puis le véhicule traversa les deux voies, escalada la bordure sud et heurta de plein fouet la paroi du tunnel, pour s'immobiliser enfin sur le toit.

MORT PEU APRÈS

Grièvement blessé – par sa chute déjà – M. Venuti a été transporté à l'hôpital de la Providence où il est décédé peu après son admission. Pour les besoins de l'enquête, la RN5, dans la direction de Boudry, est restée fermée jusqu'à 10 h 45. La circulation était détournée par le village d'Auvernier.

Compte tenu des circonstances particulières de cet accident, toute personne susceptible d'apporter un renseignement est priée de s'annoncer à la gendarmerie de Boudry (tél: 038 42 10 21).

IL y a clitocybes et... pleurotes!

La parution dans la FAN d'hier d'une photo de champignons qualifiés de «clitocybes nébuleux» a provoqué la réaction de M. Matile, inspecteur régional des denrées alimentaires et contrôleur officiel des champignons. Et M. Matile est formel:

- J'ai tout de suite reconnu ces champignons dont le pied décentré ne trompe pas. Il s'agit de «pleurotus ostreatus» ou pleurotes en forme d'huîtres.

Le pleurote en forme d'huître est un bon comestible qui pousse en automne et en hiver sur de vieilles souches. On en voit même en décembre et en janvier en dehors des périodes de gel. A l'instar du champignon de Paris, le pleurote est cultivé en couches, en France et en Belgique notamment. Des essais ont été réalisés au Val-de-Travers, mais la culture en a été abandonnée par manque de place.

On trouve des pleurotes en forme d'huîtres dans des magasins spécialisés, voire certains jours au marché de Neuchâtel. Ils font également partie de la préparation de certains plats dans bien des restaurants.

Do.C

Bevaix: semaine de l'unité

Aujourd'hui débute la semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens. Un office œcuménique se déroulera en début de soirée au Pré-de-Sauges, suivi par un autre office au temple de Bevaix le mercredi 19 janvier et par un office de clôture le lundi 24 janvier au temple de Saint-Aubin... Après les offices, des documents pour l'éveil de la foi des enfants de 2 à 6 ans seront présentés dans les salles de paroisse de Bevaix et de Saint-Aubin.

Jeudi 20, vendredi 21 et samedi 22 janvier, auront lieu aux temples de Bevaix et de Saint-Aubin, à 10 heures, de brefs instants de recueillement.

FRANCE VOISINE

Jeune homme poignardé à mort

Dans le quartier de Montrapon, à Besançon, personne ne s'explique le drame... Lundi, vers 18h., alors que M. Henri-Charles Burri, un chômeur de 24 ans, rentrait dans son appartement, un inconnu le tuait de deux coups de poignard, sur le pas de sa porte. Atteint sous le sein gauche et à l'abdomen, le jeune homme est mort sur-le-champ.

Quant au meurtrier, il a pu repartir sans être inquiété. Questionnés par la police, les voisins et amis de la victime se montrent unanimes: impossible qu'on ait pu en vouloir à Henri-Charles Burri...

Bricoleur, le jeune chômeur avait choisi de mettre à profit ses jours d'inactivité pour se livrer à quelques travaux dans sa demeure. Il était allé chercher en voiture, avec un ami d'enfance, le matériel nécessaire. Les deux amis étaient revenus ensemble de leurs achats, et tandis que son camarade garait le véhicule, Burri regagnait seul son logement.

Quand son ami a voulu le rejoindre, il a buté contre son cadavre, croyant, dans l'obscurité, avoir affaire avec un clochard endormi.

Le mobile du crime reste inconnu. Il ne s'agit pas d'un vol, car on a retrouvé son argent sur la victime. Malgré les recherches effectuées dans la maison, on n'a pas mis la main sur l'arme utilisée.

Naissances

Anne-Carole, Brigitte et Alexandre LOUIS-DEBROT ont la joie d'annoncer la naissance de

Marie-Frédérique

le 18 janvier 1983

Maternité Pourtalès — *Chemin Mol 37, 2525 Le Landeron*

100955-177

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCE: 15 janvier Reichen, Sara, fille de Christian-Jürg, Saint-Blaise, et d'Elisabeth, née Amsler.

DÉCÈS: 14 janvier Vock, Hugo, né en 1910, Neuchâtel, époux d'Amélie-Émilienne-Simone, née Beaugendre. 17. Cornu, Robert-Louis, né en 1930, Neuchâtel, époux de Carmen-Alice, née Segessemann.

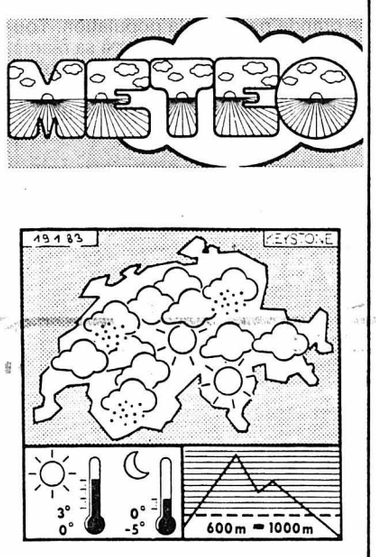

Une profonde dépression située sur le sud de la Scandinavie entraîne un afflux d'air plus froid de l'Islande en direction du continent. La perturbation qui lui est associée est faible, elle atteindra nos régions en fin de nuit.

Prévisions jusqu'à ce soir:

Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: le ciel se couvrira cette nuit et quelques précipitations se produiront, temporairement sous forme de neige jusqu'en plaine. Le temps demain sera variable avec des averses de pluie et neige mêlées. A basse altitude, la température sera voisine de zéro en fin de nuit, elle sera proche de 4 degrés l'après-midi. Il fera plus froid en montagne où les vents souffleront du nord-ouest, modérés à forts.

Sud des Alpes et Engadine: très nuageux le long de l'arc alpin. Passages de nuages élevés plus au sud. Températures en plaine voisines de 12 degrés l'après-midi. En montagne, plus froid par fort vent du nord.

Evolution probable jeudi et vendredi:

Au nord: jeudi, variable avec des chutes de neige intermittentes. Quelques éclaircies dans l'ouest. Vendredi, le plus souvent ensoleillé. Stratus élevés en plaine. Au sud: le plus souvent ensoleillé.

Evolution jusqu'à lundi: au nord par moments neige, surtout dans l'est et en montagne. Développement d'éclaircies dans l'ouest, puis embellie générale vendredi à partir de l'ouest. Au sud en grande partie ensoleillé, vent du nord en rafales. En fin de semaine beau sur tout le pays, quelques bancs de brouillard ou de stratus en plaine. Relativement doux en montagne.

Observatoire de Neuchâtel: 18 janvier 1983. Température: moyenne: 7,7; min.: 2,2; max.: 14,2. Baromètre: moyenne: 721,1. Vent dominant: direction: ouest, sud-ouest; force: modéré à fort jusqu'à 15 h, ouest, nord-ouest assez fort à fort. Etat du ciel: clair.

PRESSION BAROMÉTRIQUE À NEUCHÂTEL (490 m)

Niveau du lac le 18 janvier 1983 **429,16**

COMMUNIQUÉE

Léonard et le théâtre

Durant son séjour à Milan, de 1482 à 1499, Léonard de Vinci mit son génie universel au service du duc Ludovic Sforza, surnommé Le More. Architecte et ingénieur, il dressa non seulement les plans de remparts imprenables et d'engins de guerre inouïs, mais il dessina encore d'impressionnantes machineries destinées aux spectacles théâtraux que le prince offrait aux hôtes prestigieux de sa cour, une des plus brillantes d'Europe. Mme Antonia Tissoni Benvenuti, professeur à l'Université de Pavie, grande spécialiste du Quattrocento, traitera ce sujet peu banal, mercredi soir à l'Université, à l'initiative de la société Dante Alighieri.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 h.00

†

Comme le Père m'a aimé, je vous ai aussi aimé.

Jean 15:9.

Madame Rolande Venuti-Flückiger et ses enfants, Pascal, Maria-Linda et Sylvie;
Monsieur et Madame Dante Venuti, leurs enfants et petits-enfants, en Italie;
Madame Rita Venuti et ses enfants, en Italie;
Monsieur et Madame Elia Venuti et leurs filles, en Italie;
Monsieur et Madame Sante Venuti et leur fils, en Italie.
Madame et Monsieur Lorenzo Marconi-Venuti et leurs enfants, en Italie;
Madame Linda Flückiger, à Cortaillod, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Monsieur

Giovanni VENUTI

dit BARTALI

leur cher époux, papa, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur affection, dans sa 54me année.

2000 Neuchâtel, le 18 janvier 1983.
(Louis-Favre 17.)

La messe de sépulture aura lieu à l'église Notre-Dame, vendredi 21 janvier, à 9 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Beauregard, à 10 heures.

Domicile mortuaire: hôpital de la Providence, Neuchâtel.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

101872-178

La direction et le personnel des Câbles de Cortaillod SA ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Giovanni VENUTI

leur regretté collaborateur et collègue.

100954-178

L'Associazione Toscani Neuchâtel a le regret de faire part du décès de son membre et ami

Monsieur

Giovanni VENUTI

Le comité.

Pour les obsèques se référer à l'avis de la famille. 97668-178

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 h.00

†

– CREDO –

Madame Simone Vock-Beaugendre:
Monsieur et Madame François Vock et leurs fils Stéphane et Frédéric;
Madame Béatrice Geisseler-Vock, ses enfants, petits-enfants et arrière-petites-filles;
Monsieur et Madame Joseph Crozet et leur fille Sylvie;
Monsieur et Madame André Pierron, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Christopher Vock et leurs fils;
Les descendants des familles Vock, Amherd, Drizard, Ducroux et Depoully;
Madame Gabrielle Till, ses enfants et petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Hugo VOCK

leur cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, survenu dans sa 73me année.

L'enterrement et la messe ont eu lieu, le mardi 18 janvier 1983, dans l'intimité de la famille.

Domicile: Avenue du Mail 18, 2000 Neuchâtel.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part. 101786-178

La société des hôteliers du canton de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

Hugo VOCK

ancien président, président d'honneur, membre fondateur de la SHN. 100936-178

Le comité de Pro-Ticino a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès survenu au Tessin de

Monsieur

Walter GIANI

père de son membre honoraire Aldo Giani. 99001-178

Madame Roger Martinet-Hübscher;
Mademoiselle Mary-Claude Martinet;
Monsieur et Madame Raoul Niklaus-Martinet, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur Hermann Hübscher, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Roger MARTINET

Salon de coiffure Roger

leur cher époux, papa, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 70me année.

2000 Neuchâtel, le 15 janvier 1983.
(Léon-Berthoud 5.)

Repose en paix.

L'incinération a eu lieu lundi 17 janvier, dans la plus stricte intimité de la famille.

Les personnes qui veulent honorer sa mémoire, peuvent penser au home Les Pipolets, Lignières, (CCP 20-2535)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part. 101016-178

Les employées du Salon de coiffure Roger, ont la douleur de faire part du décès de leur patron

Monsieur

Roger MARTINET

102406-178

Le Corps enseignant de l'école de Saint-Blaise a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Roger MARTINET

père de leur ami et collègue! 100950-178

L'Association suisse des Maîtres coiffeurs, section de Neuchâtel, a le profond regret d'informer ses membres du décès de

Monsieur

Roger MARTINET

président d'honneur, membre du comité. Monsieur Roger MARTINET s'est toujours dévoué pour sa section. Nous perdons avec lui un collègue et un ami mais nous garderons encore longtemps le souvenir de son dévouement et de sa gentillesse. 101857-178

L'Association cantonale des Maîtres coiffeurs de Neuchâtel a le regret d'informer ses membres du décès de

Monsieur

Roger MARTINET

incinéré dans la plus stricte intimité le 17 janvier 1983. Président cantonal jusqu'en 1982, membre du comité, Monsieur Roger MARTINET a toujours été apprécié pour ses bons conseils, sa gentillesse et sa disponibilité. 101856-178

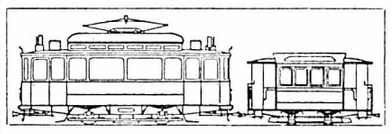

L'association neuchâteloise des Amis du tramway a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur

Robert CORNU

membre fondateur et vice-président dont elle garde le souvenir ému et reconnaissant. 102387-178

Le comité de la Société de tir «L'Union» d'Hauterive a le très pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur

Robert CORNU

caissier et membre dévoué de notre société. 100940-178

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Madame

Hulda TROYON-KUBLER

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.
Un merci tout particulier aux jeunes stagiaires en gériatrie de l'hôpital de Landeyeux, pour leur dévouement et leur gentillesse envers les personnes âgées.

Neuchâtel, janvier 1983. 101761-179

ANNONCES EN COULEURS

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis **6 jours ouvrables avant la parution.**

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 h.00

Monsieur et Madame Laurent de Coulon et leur fils Olivier;
Monsieur et Madame Daniel de Coulon et leurs fils Nils, Sven et Dag;
Monsieur Blaise Jeanneret, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Sully Jeanneret, Mademoiselle Véronique Jeanneret;
Madame Yves de Reynier, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de Madame Yvonne de Coulon;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de Monsieur et Madame Robert de Coulon;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de Monsieur et Madame Hugues de Montmollin;
Les enfants et petits-enfants de Monsieur et Madame Jacques de Coulon;
Madame Auguste Junod, ses enfants et petits-enfants;
Madame Edouard de Coulon, ses enfants et petits-enfants,
les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Eric de COULON

née Baucis JEANNERET

leur chère mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, et parente, enlevée à leur affection, dans sa 87me année.

2088 Bellevue sur Cressier, le 16 janvier 1983.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité, le mardi 18 janvier.

Si vous désirez honorer la mémoire de la défunte, veuillez penser à l'hospice de la Côte, Corcelles/NE (CCP 20-391)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part. 101871-178

Selon le dessein arrêté et la prescience de Dieu...

Acte des Apôtres.

Madame Henri Nydegger-Nicolet, à Bôle:
Monsieur et Madame Philippe Nydegger et leurs enfants Laurent et Sylvain, à La Chaux-de-Fonds,
Monsieur et Madame Jean-Marc Nydegger et leurs enfants Sandra et Patricia, à Neuchâtel,
Monsieur et Madame Raymond Henry-Nydegger, à Genève;
Monsieur et Madame Marcel Nicolet, à Genève, leurs enfants et petits-enfants,
Monsieur René Zintgraff, à La Chaux-de-Fonds, ses enfants et petits-enfants;
Madame Jeanne Muller, à La Chaux-de-Fonds;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Schindler, à Genève, leurs enfants et petits-enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Henri NYDEGGER

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre affection samedi, dans sa 69me année, après quelques semaines de maladie.

2014 Bôle, le 15 janvier 1983.
(11, rue Pierre-à-Sisier.)

Selon le désir du défunt, la cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 97669-178

Madame Gertrude Chuard, à Renens;
Mademoiselle Josiane Chuard, à Ecublens;
Monsieur et Madame Alain Chuard-Ferreiro, à Peseux;
Monsieur et Madame Edmond Chuard-Stoppa, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Marcel Chuard et leurs enfants, à Genève;
Monsieur Jean-Pierre Chuard, sa compagne et ses enfants, à Coffrane;
Monsieur François Chuard, sa fiancée et son fils, aux Geneveys-sur-Coffrane,
Monsieur et Madame Kurt Frauchiger et leurs enfants, à Steffisburg;
Les familles Stoppa à Genève et au Tessin,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Claude CHUARD

leur cher époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain et ami enlevé à leur tendre affection le 17 janvier 1983 dans sa 52me année après une pénible maladie.

Repose en paix.

L'incinération aura lieu à Lausanne le jeudi 20 janvier 1983.

Cérémonie religieuse en la chapelle B du centre funéraire de Montoie à 15 h

Honneurs à 15 h 30.

Domicile mortuaire: Centre funéraire de Montoie, 1007 Lausanne.

Domicile de la famille:
Chemin de la Roche 5, 1020 Renens.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part. 102389-178

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame Charlotte Zehnder-Schmidlin:
Monsieur Pierre-André Zehnder, à La Chaux-de-Fonds et son fils,
Madame Josiane Zehnder et son fils, à Neuchâtel,
Mademoiselle Monique Zehnder, à Genève;
La famille de feu Fritz-Adolphe Zehnder;
La famille de feu Charles-Albert Schmidlin,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Jean-Pierre ZEHNDER

leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 64me année, après une longue maladie.

Le Locle, le 15 janvier 1983.

Le culte et l'incinération ont eu lieu mardi 18 janvier, dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Envers 60, 2400 Le Locle.

Prière de ne pas faire de visite.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu. 101870-178

Réception des ordres jusqu'à 22 heures

Longeoles kg **11.-**

la longeole (saucisson) est une vieille spécialité typiquement genevoise recettes à votre disposition

Côtes-du-Rhône
Mont-Faucon 1982 **3.75**
vin rouge très fruité 12,5°
la bouteille 70 cl

Le plus important
rayon de légumineuses de Neuchâtel

Lentilles *vertes du Puy / rouges d'Egypte / courantes*
et pour accompagner
Saucisses aux choux kg **9.-**
de la campagne vaudoise
Saucisses d'Ajoie
Saucisses au foie
Saucissons, lard

Fromage à raclette
bien crémeux
de France
(au détail 100 g 1.15) kg **10.50**

Neuchâtel blanc 82
en litre et non filtré en bout.

101693-110

aux Gourmets

VOTRE
ORDINATEUR
(SCHARP MZ-80A)
en location depuis **65.–** par mois
- nombreux programmes disponibles
- formation possible
- utilisation
- BASIC

Nom.....
Adresse.....
Tél.....

JAXTON INFORMATIQUE S.A.
9, place de la Gare, 1260 Nyon
Tél. (022) 61 11 81. 91379-110

038-24 70 67
DETTES
PAS DE PANIQUE
NOUS VOUS AIDONS
intervalle
NEUCHATEL
Fausses-Brayes 1
101677-110

Commerçants
Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. La Feuille d'avis de Neuchâtel a un service pour les résoudre à votre disposition.

Soldes de 20 à 70%

10 à 15% sur articles non soldés

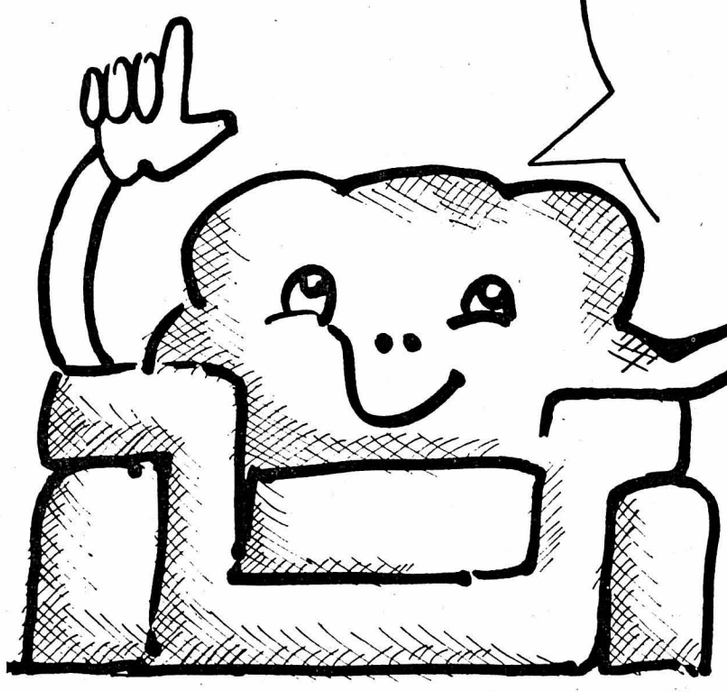

Renseignements: Tél. 038 53 32 22

Vente aux particuliers: Lu 14.00–18.30
Ma–ve 09.00–12.00 14.00–18.30
Sa 09.00–17.00

P'tit Moco écrase les prix! Dans la plus grande exposition de la région sur 4 étages avec plus de 5000 m² d'exposition.
MEUBLES, RIDEAUX, TAPIS

moco meubles · Cernier

aut. off. 15.1.–4.2.1983

100680-110

Le grossiste qui détaille *Le grossiste qui détaille*

Une super-offre Mazda pour bien commencer l'année:

– baisse de prix de Fr. 500.–
sur les modèles Mazda 323 GLS 1500 cm³, 3, 4 ou 5 portes.*
– reprise de votre voiture
à des conditions particulièrement intéressantes.

*Nouveaux prix: Mazda 323 1500 GLS, 3 portes: Fr. 12 495.–
Mazda 323 1500 GLS, 5 portes: Fr. 13 050.–
Mazda 323 1500 CD, 4 portes: Fr. 13 455.–
Toit ouvrant électrique: Fr. 500.–. Automatique: Fr. 1000.–

Mazda 323: traction avant, suspension indépendante sur les 4 roues. Elégante et spacieuse, pratique, confortable, économique. Le meilleur de l'automobile.

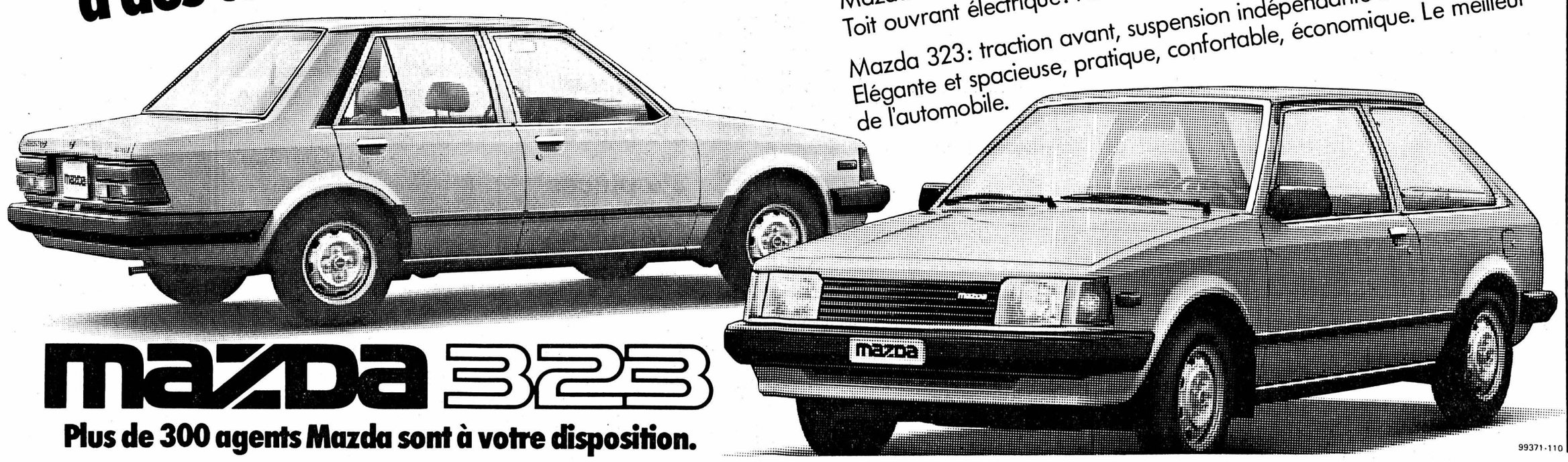

mazda 323

Plus de 300 agents Mazda sont à votre disposition.

99371-110

Hauterive-Neuchâtel Garage Schenker + Cie, 038/33 13 45
Les Ponts-de-Martel Garage de la Prairie, 039/37 16 22
St-Martin Garage Michel Javet, 038/53 27 07
Colombier Garage du Vieux Moulin, 038/41 35 70
Lignières Albert Stauffer, 038/51 38 71
La Chaux-de-Fonds Garage de l'Avenir, rue du Progrès 90-92, 039/22 18 01
Le Locle Garage des Eroges, Enrica Rustico, 039/31 10 90
Buttes Garage J.-M. Vaucher, 038/61 25 22
147e10

AVIS OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR

Loi sur l'assurance-maladie obligatoire pour la couverture des frais médicaux et pharmaceutiques (LAMO)

Loi sur l'assurance-maladie des personnes âgées (LAMPA)

1. TOUS LES ASSURÉS SOUMIS AUX DEUX LOIS CANTONALES SUR L'ASSURANCE-MALADIE ONT ÉTÉ RECLASSIFIÉS AU PREMIER JANVIER 1983 SUR LA BASE DE LEUR TAXATION FISCALE 1981.
2. LES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE DE L'ÉTAT sont répartis sur la base de leur revenu déterminant en 4 groupes de classification.
3. LES PERSONNES SEULES sont classifiées comme suit:

Groupe de classif.	A la charge de l'Etat		Revenu déterminant
1	100%		égal ou inf. à Fr. 10.900.—
2	75%	sup. à Fr. 10.900.—	égal ou inf. à Fr. 11.900.—
3	50%	sup. à Fr. 11.900.—	égal ou inf. à Fr. 14.100.—
4	25%	sup. à Fr. 14.100.—	égal ou inf. à Fr. 15.100.—

4. LES COUPLES sont classifiés comme suit:

Groupe de classif.	A la charge de l'Etat		Revenu déterminant
1	100%		égal ou inf. à Fr. 16.300.—
2	75%	sup. à Fr. 16.300.—	égal ou inf. à Fr. 17.300.—
3	50%	sup. à Fr. 17.300.—	égal ou inf. à Fr. 20.700.—
4	25%	sup. à Fr. 20.700.—	égal ou inf. à Fr. 21.700.—

5. LE REVENU DÉTERMINANT se compose du revenu effectif ainsi que du quinzième de la fortune effective après déduction de Fr. 6000.— pour une personne seule et Fr. 9000.— pour un couple.
6. POUR CHAQUE PERSONNE À CHARGE ÂGÉE DE MOINS DE 20 ANS:
   - la fortune effective, prise en considération au sens de l'art. 6 du présent arrêté, subit une déduction supplémentaire de Fr. 5000.—;
   - le revenu déterminant, au sens des art. 4 et 5 du présent arrêté, est augmenté de Fr. 4300.—.
7. LES ENFANTS DE PARENTS NON BÉNÉFICIAIRES sont classifiés dans le groupe 4 jusqu'à la fin de l'année où ils ont atteint l'âge de 15 ans.
8. L'ASSURÉ CÉLIBATAIRE ÂGÉ DE 21 À 25 ANS, dont le revenu déterminant est inférieur à Fr. 9600.— est classifié dans la catégorie des assurés non bénéficiaires. Il peut demander une revision de cette classification si sa situation familiale le justifie.
9. LES COTISATIONS MENSUELLES DES BÉNÉFICIAIRES LAMO sont fixées comme suit en fonction du groupe d'âge déterminant:

Groupe d'âge	Cotisations	frais administratifs ou surprime	TOTAL
1. (0-15)	Fr. 20.—	Fr. 1.20	Fr. 21.20
2. (16-20)	Fr. 24.80	Fr. 1.20	Fr. 26.—
3. (21-30)	H. Fr. 48.80	Fr. 1.20	Fr. 50.—
	F. Fr. 53.70	Fr. 1.20	Fr. 54.90
4. (31-40)	H. Fr. 64.—	Fr. 1.20	Fr. 65.20
	F. Fr. 70.40	Fr. 1.20	Fr. 71.60
5. (41-50)	H. Fr. 88.80	Fr. 1.20	Fr. 90.—
	F. Fr. 96.50	Fr. 1.20	Fr. 97.70
6. (51-60)	H. Fr. 108.80	Fr. 1.20	Fr. 110.—
	F. Fr. 118.50	Fr. 1.20	Fr. 119.70
7. (+ 60)	Fr. 115.—	Fr. 25.—	Fr. 140.—

L'Etat prend en charge, conformément à l'article 39, litt.a LAMO, le supplément de cotisations prévu pour les femmes.

10.a) Les assurés LAMO de plus de 15 ans et les assurés LAMPA dont le revenu déterminant est supérieur aux normes de classification fixées par le Conseil d'Etat, ne peuvent bénéficier de l'aide de l'Etat.

b) LES ASSURÉS LAMO NON BÉNÉFICIAIRES paient la cotisation statutaire fixée par leur caisse-maladie.

11. LES BÉNÉFICIAIRES LAMPA sont assimilés aux bénéficiaires LAMO du groupe d'âge 7. LES ASSURÉS LAMPA NON BÉNÉFICIAIRES paient une prime mensuelle de Fr. 140.—.
12. L'ASSURÉ DONT LA SITUATION FINANCIÈRE OU FAMILIALE S'EST MODIFIÉE DURABLEMENT par rapport à sa taxation de référence peut demander la révision de sa classification sur la base de sa situation réelle.
13. L'assuré prend connaissance de sa classification lorsque sa caisse lui communique le montant de la cotisation mensuelle à sa charge en 1983 pour l'assurance des soins médicaux et pharmaceutiques.

14.a) LES DEMANDES DE RÉVISION DE CLASSIFICATION doivent être adressées au Service cantonal de l'assurance-maladie, accompagnées des pièces justificatives, AVANT LE 1er AVRIL 1983.

b) Seuls pourront être pris en considération après ce délai, les changements de situation survenus après le 1er janvier 1983, ou les demandes appuyées par les Services sociaux.

Le conseiller d'Etat chef du département de l'Intérieur: J. Béguin

101256-120

AVIS OFFICIELS

CENTRE PROFESSIONNEL DU VAL-DE-TRAVERS

ÉCOLE TECHNIQUE DE COUVET

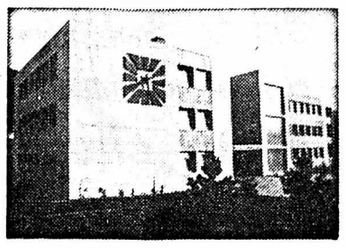

SOIRÉE PORTES OUVERTES

JEUDI 20 JANVIER 1983
DE 18 H 30 À 21 H 30

Nous nous réjouissons de votre visite.

Le directeur du centre professionnel du Val-de-Travers
F. GFELLER

101540-120

COMMUNE DE COUVET

Services Industriels

Par suite de départ à la retraite, un poste de

monteur électricien qualifié

est à repourvoir.

Exigences
- possession du CFC et expérience de la pratique
- permis de conduire
- personne dynamique ayant de l'entregent et l'habitude de s'exprimer
- talent de négociateur

Tâches principales
- responsabilité du magasin de vente
- dépannages et installations divers
- travaux administratifs, etc.

Il s'agit d'une activité aussi diversifiée qu'exigeante.

Les offres manuscrites, curriculum vitae et références sont à adresser aux Services Industriels, Collèges 3, 2108 Couvet jusqu'au 26 janvier 1983 auprès desquels des renseignements complémentaires peuvent être obtenus. 101411-120

UNIVERSITAS NEOCOMENSIS HELVETIORUM

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Faculté des lettres

Vendredi 21 janvier 1983, à 17 h 15, à l'Aula
LEÇON INAUGURALE

de Monsieur **Gilles ECKARD,** professeur ordinaire de langue et littérature françaises du Moyen âge sur le sujet suivant:

«Images de la folie au XIIe siècle»

La leçon est publique

Le recteur

100681-120

BAUX À LOYER

à vendre à l'imprimerie de ce journal.

À LOUER
Aux Geneveys-sur-Coffrane

APPARTEMENTS

3 pièces, 2 pièces et studios meublés

A Coffrane
1 appartement de 4 pièces
Situation tranquille, logements modernes et spacieux avec cave et galetas.

Pour renseignements détaillés et visites, tél. (038) 57 11 73. 101641-126

A louer à Saint-Blaise dans les vignes

appartement de 5 pièces

2 salles d'eau, balcon, garage et place de parc.
Libre tout de suite ou à convenir.
Prix Fr. 1500.— charges comprises.

S'adresser Etude J.-J. Thorens Temple 16, 2072 Saint-Blaise. Tél. 33 27 56. 101375-126

ÉTUDE WAVRE

SERVICE IMMOBILIER
Tél. (038) 24 58 24

À LOUER au centre de la ville

Dans immeuble entièrement rénové, avec ascenseur.
Magnifiques appartements de

7 PIÈCES

cuisine totalement équipée, 2 salles d'eau, tapis tendus.
Duplex de

2½ PIÈCES

cuisine agencée, tapis tendus.
Pour tout de suite ou date à convenir.

101727-126

Hôtel Du Peyrou — 2000 Neuchâtel

Appartement deux pièces

confort, à personne se chargeant d'un service partiel de conciergerie. Loyer avantageux.

Adresser offres écrites à DN 117 au bureau du journal. 102336-126

ÉTUDE WAVRE

SERVICE IMMOBILIER
Tél. (038) 24 58 24

À LOUER, **au centre de la ville,** dans l'immeuble du «Soleil»

bureaux - cabinet médical

de 88 m² au 4me étage avec ascenseur.

vitrines

Pour tout de suite ou date à convenir. 101728-126

Hôtel Du Peyrou — 2000 Neuchâtel

CORNAUX
A louer pour fin mars au quartier des Etroits

studio non meublé

avec tout confort.
Loyer Fr. 225.— + charges.

Etude Ribaux et von Kessel, Promenade-Noire 6, 2000 NEUCHÂTEL. Tél. (038) 24 67 41. 100773-126

A louer à Neuchâtel rue du Concert 6

BUREAUX

5me étage
surface totale 140 m²
finition au gré du preneur.

S'adresser à l'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A., Service financier (int. 267), rue Saint-Maurice 4, Neuchâtel. Tél. 25 65 01. 101281-126

Etude Clerc et de Dardel, notaires
2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 69

À LOUER à proximité de la place Pury, immédiatement ou pour date à convenir

LOCAL

au rez-de-chaussée, à l'usage de bureau, salle de réunions, etc. 101416-126

À LOUER au Val-de-Ruz à l'année, dès avril 1983,

VILLA 5½ pièces

meublée, 2 salles d'eau, cheminée de salon.
Fr. 1800.— + charges.
Adresser offres écrites à CM 116 au bureau du journal. 98640-122

IMMEUBLES

A vendre ou à louer à Cernier

villa

dont l'aménagement intérieur peut encore se faire au gré de l'acheteur ou du preneur.
En cas d'achat, financement assuré à toute personne disposant d'un minimum de fonds propres et d'un bon revenu assuré.

Pour tous renseignements: Tél. (038) 25 32 27-29. 101657-122

A vendre à BOUDRY
dans un endroit tranquille et ensoleillé

belles villas jumelées de 6½ pièces

vaste séjour avec cheminée, cuisine très bien agencée, 5 chambres, salle de bains, W.-C., réduit, cave, beau terrain arborisé, eau chaude sanitaire par chauffage solaire.
Habitables immédiatement. 101700-122

Régie Henri-Pierre QUEBATTE
Transactions immobilières et commerciales
Gérances
25, Faubourg de l'Hôpital
2001 NEUCHATEL
Tél. (038) 253229

Liliane Boutique

PRÊT-À-PORTER FÉMININ
PESEUX - Rue des Chansons 6
Tél. 31 67 51
Fermé le lundi matin

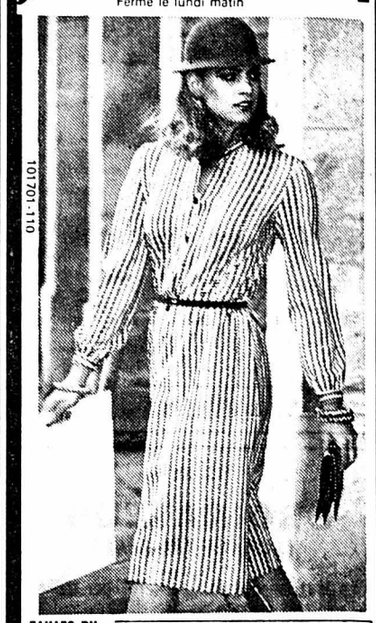

101701-110

TAILLES DU 36 AU 52 — **Beau choix en grandes tailles**

A vendre à **Hauterive**

magnifique situation au centre du village

maison vigneronne

à rénover,
volume construit 1400 m³.

Faire offres sous chiffres EL 96 au bureau du journal. 101350-122

ESPAGNE

Venez au soleil de CIUDAD QUESADA (Alicante — Torrevieja)

Urbanisation de premier ordre avec 2 supermarchés - 3 piscines - 4 courts de tennis - 3 restaurants - médecin - Aéro-Club - garage - vue sur la mer!

VILLAS

avec 3 chambres à coucher, salon, cheminée, terrasse, salle de bains et 800 m² de terrain, à partir de **3.887.000** *ptas = environ* **Fr.s. 62.000.—**

BUNGALOWS

avec 2 pièces, cuisine, douche, terrasse et jardin, à partir de **990.000** *ptas = environ* **Fr.s. 16.000.—**

Climat subtropical 16,5° de moyenne à l'année • Climat sec idéal pour vacances, retraite.

QUALITÉ SUISSE

GRANDE EXPOSITION à Samedi 22 et dimanche 23 janvier, à l'Hôtel Terminus à Neuchâtel, face à la gare, de 9 h à 18 h.

Pour tous renseignements: 101072-122
Rue de Genève 82 - Lausanne - (021) 25 33 28
NORTEVE SA • heures de bureau

A vendre dans cité industrielle à 20 km de Lausanne

immeuble de 4 étages

avec café-restaurant très connu. Terrasse couverte, jardin potagé avec bungalow.
4 appartements, dont 3 meublés, chambres indépendantes, situation et rendement excellent. A céder pour raison d'âge.

Ecrire sous chiffres E 22-35305 A PUBLICITAS, 1002 Lausanne. 101675-122

Devenez propriétaire d'un

APPARTEMENT À COLOMBIER

Pour un **3 pièces** (le dernier)
avec **Fr. 16.000.—**
de fonds propres,
votre mensualité sera de
Fr. 721.—
toutes charges comprises.

Contactez notre agence cantonale, rue des Moulins 51 2000 NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 94 94.

101497-122

HABITATIONS POUR TOUS SA
44, av. du General-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne
Tél. (021) 29 61 38

(Lire la suite des annonces classées en page 8)

FAN-L'EXPRESS

Direction : F. Wolfrath
Rédacteur en chef : J. Hostettler

Réception centrale :
Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178
Télex 3 51 81

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 35 à 18 heures sauf le samedi

---

La publicité rapporte à ceux qui en font!

Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

FAN L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour, avec renouvellement tacite jusqu'à révocation écrite de ma part, au journal

FAN-L'EXPRESS

Je verserai à réception de votre bulletin de versement, le montant de:

☐ annuel **Fr. 142.—**
☐ semestriel **Fr. 75.—**
☐ trimestriel **Fr. 40.—**

Abonnement temporaire: **majoration de Fr. 3.—**
(marquer d'une croix ce qui convient)

Pour la première période, le montant sera déterminé au prorata.
Les anciens abonnements «cessés impayés» sont préalablement exigibles.

Nom: _____

Prénom: _____

N° et rue: _____

N° postal: _____ Localité: _____

Signature: _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée affranchie de 20 centimes à:

FAN L'EXPRESS

Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

99870-180

VOTRE JOURNAL TOUJOURS AVEC VOUS

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ÉCOLE D'INGÉNIEURS DU CANTON DE NEUCHÂTEL ETS DIVISION SUPÉRIEURE DU LOCLE

JOURNÉES «PORTES OUVERTES»

Vendredi soir 21 janvier 1983, de 18 h 30 à 21 heures

Samedi matin 22 janvier 1983, de 9 h à 11 h 30

Elles vous montreront comment l'école forme les étudiants ingénieurs ETS.

Entrées des bâtiments:
- **Avenue du Technicum 26**
- **Avenue de l'Hôtel-de-Ville 7**

Le directeur:
Chs. Moccand

101254-120

A LOUER

A louer à Dombresson sortie est du village

GARAGE

pour voiture ou camionnette.
Tél. (038) 25 30 23. 101732-126

Etude Clerc et de Dardel, notaires
2, rue Pourtalès. Tél. 25 14 69
À LOUER à la rue Gratte-Semelle immédiatement ou pour date à convenir

appartement de 3 pièces

cuisine, salle de bains - W.-C.

101704-126

À LOUER

À BOUDRY

pour date à convenir à proximité du centre du village

4 PIÈCES

séjour avec balcon, 3 chambres à coucher, cuisine, salle de bains, réduit. Place de parc extérieure.

Fr. 900.— + charges.

100501-126

SEILER & MAYOR SA Tél. (038) 24 59 59

A louer
DOMBRESSON

STUDIO

Tout confort.
Fr. 300.—, charges comprises.
Libre tout de suite ou à convenir.

S'adresser à REGICO NEUCHÂTEL S.A. St-Honoré 3 2001 Neuchâtel Tél. (038) 24 34 88. 101662-126

À LOUER
Les Vignolants 6 et 29 à 33, Neuchâtel
Très beaux appartements:

1 pièce

30 m² Fr. 470.—

2½ pièces

96 m² Fr. 1032.—

3½ pièces

98 m² Fr. 1067.—

4½ pièces

103 m² dès Fr. 1132.—
Pour visiter: Mme Bertschy, tél. 25 38 29, Vignolants 29.

Gérance Patria
av. de la Gare 1, Lausanne
Tél. (021) 20 46 57. 100644-126

Patria

A louer à CERNIER

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

confort, avec cuisine, salle de bains/W.-C., cave, jardin.
Fr. 410.— + Fr. 90.— de charges par mois.

Fiduciaire Denis DESAULES Bois-Noir 18 2053 CERNIER Tél. 53 14 54 101221-126

MONTAGNES

Discrète exposition à la bibliothèque

La Revue neuchâteloise a 25 ans

La Revue neuchâteloise, véritable miroir de la Culture du canton, a aujourd'hui plus de 25 ans. Publiée tous les trimestres depuis 1957, elle a vu se succéder une cinquantaine de rédacteurs, pour la plupart bien connus. La bibliothèque de la ville lui consacre actuellement une exposition, qui est avant tout celle des 101 numéros de ce patrimoine intellectuel de la région. Quelques autres vitrines illustrent les dernières brochures publiées.

Cet anniversaire n'aura pas été l'occasion d'une célébration pompeuse. Sans tambours ni trompettes, MM. Fernand Donzé, directeur de la bibliothèque et Raymond Perrenoud, peintre neuchâtelois et président du comité de rédaction de la revue, ont simplement rappelé, lors du vernissage lundi soir, les étapes et les hommes qui ont émaillé ce chemin de passion. Car c'en est un. Sans l'énergie des fondateurs puis des continuateurs, tous bénévoles, la revue n'existerait plus depuis longtemps. M. Perrenoud reste d'ailleurs le seul rescapé des origines.

Fondée en 1957 au Locle, avec la collaboration de l'imprimeur Glauser, la revue s'est attachée à présenter le panorama de la culture neuchâteloise contemporaine. Chaque numéro publiait cinq ou six articles consacrés à des aspects particuliers des arts, de l'enseignement, de la politique ou de l'histoire, tout en vouant quelques éditions à des sujets précis. Les premiers cahiers spéciaux avaient pour thème la jeune peinture, la vigne, les fermes ou encore les différents aspects des lettres romandes. Dès 1967, la Revue neuchâteloise s'est choisi des terrains d'enquête.

Pour mémoire, on peut citer quelques parutions importantes: le cahier sur «L'anarchisme dans les Montagnes», celui qui fut consacré à la «Défense et illustration de nos parlers» et «Le pays de Neuchâtel», pérégrinations photographiques de Fernand Perret. Assurément, la liste des illustrations de la vie culturelle régionale réalisées par les équipes de la revue est longue.

TOUJOURS SUR LE FIL

Editée aujourd'hui à La Chaux-de-Fonds, elle ne vit que grâce à l'engagement de quelques «mordus». Pour preuve: le prix des abonnements n'a pas augmenté depuis 13 ans. En revanche, les souscriptions ont triplé après un long plafonnement. L'existence même de la publication reste soumise à une certaine acrobatie avec les chiffres: un exercice parfois difficile. Actuellement MM. Roland Kaehr, secrétaire-adjoint du Musée d'ethnographie et Raymond Huguenin tiennent la revue à bout de bras.

L'avenir? Deux numéros sont en préparation: «les dessins sagnards d'Oscar Huguenin», par M. André Tissot, ancien directeur du gymnase de La Chaux-de-Fonds, et une plaquette due à M. Jean Haldimann, ancien préfet des Montagnes. Quel chemin parcouru!

QUELQUES «MORDUS»

L'équipe de rédaction s'est pourtant réduite au fil des ans et aujourd'hui la Revue neuchâteloise est presque devenue une maison d'édition. Du bel artisanat. Nostalgique peut-être, M. Perrenoud dressa la liste des rédacteurs. En voici quelques-uns: Gérard Valbert, Pierre von Allmen, Denis-Gilles Vuillemin, Carlos Grosjean, Monique Laederach, Jean-Pierre Monnier, Frédy Landry, Marc Eigeldinger, puis Jean Bühler, Jean Cavadini, Aloïs Perregaux, Anne-Lise Grobéty. Par une simple juxtaposition de plaquettes, cette exposition a un pouvoir étonnant de suggestion. Il suffit ensuite de s'abonner à la Revue neuchâteloise!

R.N.

La neige et le budget du Locle: un service «facultatif» mais cher

Evacuer la neige coûte cher, et les villes suisses doivent se résoudre à rogner les budgets affectés à cette tâche. Cependant, une baisse du niveau des services ainsi rendus ne saurait d'aucune manière accroître la responsabilité civile des communes vis-à-vis des usagers de la route.C'est l'avis ferme qu'ont exprimé aussi bien Mme Eugénie Bollak, porte-parole de l'Union des villes suisses, que M. Reto Venanzoni, conseiller juridique.

La jurisprudence fédérale est riche en matière d'indemnisations de victimes d'accidents routiers dus au verglas ou à la neige. Il en ressort – ainsi d'ailleurs que du Code des obligations – que les collectivités locales n'ont pas, en tant que propriétaires des voies de communication, «le devoir général et constant» de lutter contre le verglas et l'enneigement au moyen de sel, de sable ou de gravier.

Toutes les villes ne peuvent cependant pas abaisser le niveau de leurs prestations. C'est notamment le cas du Locle (1000 mètres d'altitude), où l'ampleur des chutes de neige exige la mise en œuvre de moyens importants pour garantir la simple ouverture des routes.

Ainsi que le directeur des Travaux publics de la ville l'a précisé, c'est plus d'un million de francs qui sont prévus dans le budget 1983 (sur un total de 54 millions de dépenses) pour les tâches de déneigement. Ce chiffre est d'ailleurs susceptible de variations importantes, suivant la rigueur de la saison: certains postes (comme la location de véhicules privés pour l'évacuation de la neige) pouvant quadrupler si les précipitations sont particulièrement abondantes.

Cette année, il n'a pas encore été nécessaire de dépenser de l'argent à ce titre, mais, ainsi que le directeur l'a souligné: «Il est bien trop tôt pour se réjouir...» (AP)

Au Conseil général du Locle

Emprunt à renouveler

Un seul point figure à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil général de la ville du Locle, le 20 janvier: la dénonciation par anticipation d'un emprunt de huit millions de fr., contracté en 1973 à un taux d'intérêt de six pour cent. Actuellement, les taux d'intérêt pratiqués sur le marché des capitaux sont favorables. Le Conseil communal propose en conséquence de rembourser cet emprunt et d'en contracter un autre de même valeur, dans le cadre de la Communauté d'emprunts des villes suisses, au taux estimé de 4,25 à 4,50 pour-cent.

La commune a la faculté de dénoncer par anticipation le premier emprunt – contracté pour une durée de 15 ans en 1973, avec possibilité de remboursement partiel ou total dès le 30 juin 1983 – d'ici au 5 avril. Il était destiné au financement de l'extension du Technicum, de la construction de salles de gymnastique et de divers travaux routiers. Quant au second, il sera émis entre le 10 et le 16 mars. Les conditions précises de ce nouvel emprunt ne seront connues qu' au moment de l'émission.

En tout état de cause, cet «échange» aurait pour conséquence une diminution des charges d'intérêts passifs de la commune.

CARNET DU JOUR

LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS

Corso: 20h30, **E. T.**.
Eden: 18h30, **Séduction lascive**; 20h30, **Pink Floyd, The Wall**.
Plaza: 20h30, **Qu'est-ce qui fait craquer les filles**.
Scala: 20h45, **Blade runner**.
ABC: 20h30, **Stardust memories** (V.O. sous-titrée).

DANSE ET ATTRACTIONS

Cabaret Rodéo: 21h30 - 4heures (sauf dimanche).
Le Scotch: 21h30 - 4heures (sauf lundi).
La Boule d'Or: 21h30 - 4heures (sauf dimanche).
Cabaret 55: 21h30 - 4heures (sauf lundi).
Le Domino: 21h30 - 4heures (sauf lundi).

EXPOSITIONS

Musée international d'horlogerie: (sauf lundi), l'homme et le temps.
Musée d'histoire naturelle: (sauf lundi), dessins d'Edouard Urech, pasteur-naturaliste.
Musée des beaux-arts: (sauf lundi), artistes de Winterthour.
Musée paysan des Eplatures: (mercredi et le week-end).
Vivarium: (sauf lundi), reptiles, batraciens et biotopes.
Galerie du Manoir: peintures de Philippe Rufenacht.
Galerie du Club 44: (sauf dimanche) exposition de peintures de Marguerite Miéville.
Galerie de l'Echoppe: (sauf dimanche) exposition «Les boisés de Jean Curty».
Bibliothèque de la ville: exposition sur la «Revue neuchâteloise» à l'occasion de la parution de son 100me numéro.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 221017.
Pharmacie d'office: Henry, 68, avenue Léopold-Robert, jusqu'à 20h30, ensuite tél. 221017.

DIVERS

Musée d'horlogerie: conférence avec film, **Pérou, au soleil des Incas**, (Service culturel Migros).

LE LOCLE

EXPOSITIONS

Musée des beaux-arts: les collections.
Château des Monts: (dimanche ou sur demande), Musée d'horlogerie.

DANSE ET ATTRACTIONS

Le Dragon d'Or: 22h - 4heures (sauf lundi).
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 315252.
Pharmacie d'office: Mariotti, Grande-Rue 38, jusqu'à 20h, ensuite appeler le N° 117.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

(10 janvier)

Mariage civil: Villaverde, Roberto et Candeias, Mariana.

Décès: Werren, née Langner, Frieda Martha, née en 1917, veuve de Werren, David Johannes, Ronde 31; Jeanneret-Grosjean, Jean Samuel, né en 1907, époux d'Elsa, née Lips, C. Antoine 11; Gigon, née Froidevaux, Berthe Hélène, née en 1892, veuve de Gigon, Fernand Marcel, Châtelot 7; Corboud, Gabriel Jean Baptist, né en 1903, époux de Marguerite Suzanne, née Bolle, Arc-en-Ciel 28; Mayo, José Saturnino, né en 1925, époux de Brigida, née Prada, Daniel Jeanrichard 41.

(11 janvier)

Naissances: Bertolotti, Cindy, fille de Enrico Fernando et de Ada, née Carlino; Heytens, Nicky Pierre, fils de Pierre-Henri et de Liliane, née Chamla; Calame, Julie Ann, fille de Pierre-André et de Elisabeth Ann, née Silvester; Surdez, Laurence, fille de Bernard Joseph et de Claudine Simone, née Wampfler.

Promesse de mariage: Cometa, Pierre André et Mojon, Corinne-Daisy.

Décès: Jeanmonod, Charles François, né en 1889, époux de Marthe Louise, née Frutiger, Châtelot 7.

(12 janvier)

Naissances: Frascotti, Aurélie, fille de Fulvio Mario Luigi et de Marie Josée, née Batour; Rüegg, Madeline, fille de Michel Adrien Albert et de Sylvie Agnès, née Calame-Rosset; Surdez, Laurent, fils de Daniel et de Isabelle Hélène, née Jacquier-Durand.

Promesses de mariage: Magistro, Michele et Gamalinda, Evangelina; Favre-Bulle, Claude Georges et Humbert-Droz, Danielle Jacqueline.

Décès: Bourquin, Hugo Alfred, né en 1905, époux de Martha Thérèse Hélène, née Rosselet-Jordan, Le Locle; Grosjean, André, né en 1893, F. Courvoisier 24.

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

Au tribunal de police

Quand un camion et un chasse-neige bloquent la route...

De notre correspondant:

Le tribunal de police du district du Val-de-Ruz a siégé, hier, à l'hôtel de ville de Cernier, sous la présidence de M. Daniel Jeanneret, assisté de M. Roland Zimmermann, substitut au greffe.

Le président a rendu son jugement dans une affaire dont les débats ont eu lieu la semaine dernière. Le 17 novembre 1982, le prévenu P.S. descendait au volant de sa voiture la route de La Vue-des-Alpes en direction des Hauts-Geneveys, alors que la neige avait rendu la chaussée très glissante. A la sortie du virage du Bas-des-Loges, il s'est trouvé en présence du camion semi-remorque du prévenu L.F., qui était stationné sur la voie de circulation descendante.

L.F., circulant d'abord en direction de La Vue-des-Alpes sur les voies montantes, s'était rendu compte que, les roues motrices patinant à cause de la neige, son camion allait s'immobiliser. Comme il était dans l'impossibilité de rejoindre l'extrême droite de la route en raison de son inclinaison à cet endroit, il a préféré amener son véhicule sur la voie descendante pour monter ses chaînes. Il pensait éviter ainsi un embouteillage.

MALCHANCE

Surpris par cet obstacle, P.S. a tenté d'éviter le camion par la gauche. Mais, par malchance, survenait au même instant le chasse-neige en sens inverse dont la position rendait le dépassement impossible. Finalement, la voiture de P.S. a heurté l'avant du camion avec son aile arrière gauche après un dérapage.

Dans son jugement, le tribunal a considéré que P.S., dont la vitesse de 30 à 40 km/h n'était pas inadaptée, aurait pu s'arrêter sur la distance de visibilité. Dès lors, il n'aurait pas dû envisager immédiatement un dépassement, mais décélérer le plus possible avant d'entreprendre éventuellement sa manœuvre à une vitesse très réduite. Il aurait ainsi, en présence du chasse-neige, évité de déraper et de perdre la maîtrise de sa voiture. P.S. a été condamné à 40 fr. d'amende et 29 fr. de frais de justice.

LA PLUS MAUVAISE

Mais le chauffeur du camion a également été condamné. Le tribunal a en effet considéré que le parcage sur la voie descendante constituait un danger certain pour les usagers venant de La Vue-des-Alpes. En présence des deux possibilités – soit demeurer sur les voies montantes, soit s'immobiliser sur l'extrême gauche de la route –, le prévenu à choisi la plus mauvaise solution.

La configuration des lieux, notamment à proximité du virage du Bas-des-Loges où la visibilité est relativement restreinte pour les véhicules descendants, aurait dû l'amener à rester sur sa voie de circulation au risque de provoquer un embouteillage. Au surplus, il n'était pas dans un cas de force majeure. L.F. a été condamné à 50 fr. d'amende et 29 fr. de frais de justice.

Ce même 17 novembre 1982, B.F. a perdu la maîtrise de sa voiture en avant du Pont de Valangin alors qu'il se dirigeait vers Neuchâtel. Comme le prévenu ne s'est pas présenté, le tribunal l'a condamné, par défaut, à 100 fr. d'amende et 43 fr. de frais.

TRIAL EN FORÊT

J.-L. B. et F.V. sont renvoyés devant le tribunal pour infractions à la loi forestière. On leur reproche d'avoir circulé au guidon de motocycles dans la forêt des Convers, pratiquant ainsi le trial. Les prévenus ayant contesté les faits dans une première audience, un témoin, bûcheron, était cité d'office. Mais plus de 6 mois après les faits, ce témoin ne se souvient ni des «têtes» des prévenus ni des numéros de leurs plaques minéralogiques. Devant l'absence de preuves et le peu de clarté de la dénonciation, le président a libéré les prévenus des fins de la poursuite pénale.

STUPÉFIANTS

Enfin, P.M. a comparu, en audience préliminaire du tribunal correctionnel, pour infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants. Le prévenu a acquis, reçu, détenu et transporté des quantités importantes de haschisch et d'héroïne en vue de trafic et de consommation personnelle. Il admet les faits, mais conteste les quantités relevées dans l'arrêt de la Chambre d'accusation. Le tribunal a procédé au tirage au sort des jurés qui sont: Mme Anne-Marie Chiffelle, à Boudevilliers et M. Jean-Claude Barbezat, à Dombresson, ainsi que leurs suppléants M. Jean-Louis Bron, aux Hauts-Geneveys et Mme Rosemarie Ruttimann, à Villiers. Les débats sont fixés au 22 février à 8 heures 30.

CERNIER

On s'est amusé!

A Cernier, à la halle de gymnastique, le comité de l'Amicale des Fribourgeois du Val-de-Ruz a animé une soirée populaire en l'honneur de l'An Nouveau. Réussite totale puisque la salle était toute pleine, que les portes devaient être fermées dès 22 h 30. Le banquet préparé par le patron de l'hôtel de la Paix fut apprécié par quelque 240 personnes. Les Galériens, orchestre de Peseux, mirent de l'ambiance. Après l'embrassade générale de minuit et la soupe à l'oignon offerte à tous, la fête se poursuivit jusqu'à l'aube. On s'est bien amusé sans aller au diable vauvert...

Appel aux donneurs de sang

La Société des Samaritains Val-de-Ruz Centre organise mercredi 19 janvier au collège primaire de Cernier une séance pour les donneurs de sang. Elle se déroulera de 16 à 19 heures, en collaboration avec le Centre neuchâtelois et jurassien de transfusion.

CARNET DU JOUR

Permanence médicale : Votre médecin habituel.
Soins à domicile : tél. 53 15 31, entre 11 h et 12 h, du lundi au vendredi.
Aide familiale : tél. 53 10 03.
Hôpital de Landeyeux : téléphone 53 34 44.
Ambulance : tél. 53 21 33.
Société protectrice des animaux : tél. 53 36 58.

VALANGIN

Vie scolaire

Une maison d'édition vient de présenter au collège une remarquable collection de livres d'images. Les élèves en ont profité pour échanger leurs impressions, rêver de terres lointaines et inconnues ou découvrir sur le papier les charmes de leur pays. Comme la commune possède une bibliothèque scolaire et fait appel au bibliobus neuchâtelois, les plus âgés continueront leurs investigations personnelles.

A l'Harmonie aux Geneveys-sur-Coffrane

Le village boude-t-il la fanfare?

Samedi dernier a eu lieu l'assemblée annuelle de la fanfare l'Harmonie des Geneveys-sur-Coffrane sous la présidence de M. Pierre-André Gutknecht. L'appel fait constater 17 présents parmi lesquels le président d'honneur de la société, M. André Sigrist.

La lecture des procès-verbaux par le secrétaire M. Denis Gutknecht a rappelé à chacun les nombreuses activités de l'année écoulée: pas moins de 66 répétitions et services!

L'effectif de la société geneveysanne reste stable mais restreint; aucune admission et aucune démission n'ont été enregistrées en 1982. C'est avec ce petit effectif que l'Harmonie s'est classée, lors de la dernière fête cantonale de Couvet, au 3me rang de sa division, obtenant ainsi, avec 92 points, une couronne frangeor.

La joie de ce remarquable résultat a toutefois fait place à une déception pour les musiciens geneveysans à leur retour au village. En effet, leur arrivée aux Geneveys s/Coffrane s'est effectuée dans une indifférence totale, alors que, dans la plupart des autres localités du canton, des réceptions avaient été organisées pour acueillir dignement les diverses fanfares ayant participé à cette fête cantonale.

Le comité de l'Harmonie est reconduit dans ses fonctions pour 1983. Il se présente comme suit: président, M. Pierre-André Gutknecht; vice-président, M. Walter Badertscher; caissier, M. Roland Matthey; secrétaire, M. Denis Gutknecht; chef-matériel, M. Georges Guye. Les autres responsables sont: directeur, M. Paul Thomi; sous-directeur, M. Claude Diacon; porte-bannière, M. Fernand Bonetti.

NOUVEAUX UNIFORMES

Un grand travail attend ce comité puisque l'Harmonie envisage de changer ses uniformes actuels qui datent de 1964 et qui deviennent toujours plus démodés et dépareillés. Il faudra donc récolter la somme nécessaire à cet achat. Pour cela, un comité d'organisation va être constitué. Il aura pour tâche de mettre sur pied différentes manifestations et de faire circuler un livre d'or en faveur des nouveaux uniformes de l'Harmonie. Il va de soi que la société geneveysanne compte cette fois-ci sur le soutien et la collaboration de toute la population pour réaliser ce projet.

Les autres activités futures sont le concert annuel du 9 avril, avec la participation de la société de musique l'Avenir, d'Auvernier, un concert à Fleurier et un autre aux Hauts-Geneveys. Il y aura également la fête régionale des fanfares du Val-de-Ruz, à Dombresson, ainsi que les divers services habituels.

Après l'assemblée, un souper a réuni musiciens et accompagnants; durant la soirée, des récompenses ont été remises à trois membres pour leur assiduité: MM. Pierre-André Gutknecht, Paul Thomi et Denis Gutknecht.

DG

Les petits crochets de l'Ecole des Parents

Cours de crochet à l'Ecole des Parents du Val-de-Ruz. Une école tout occupée à préparer la suite de son programme pour 1983. Il n'y a pas eu beaucoup d'inscriptions pour cette activité de loisir artistico-artisanal: seules sept dames découvriront en dix leçons les dernières applications de la chaîne et de la double chaîne. Il semble qu'une certaine hésitation à s'embarquer pour dix soirées explique ce petit nombre (l'idéal eût été une participation de 10 personnes).

Les cours ponctuels, d'une seule soirée, connaissent un succès plus retentissant. Exemple: la soirée consacrée par Mme Ruttimann à enseigner les recettes et tours de main pour friandises de Noël, a dû être triplée.

Bref, le cours de crochet est donné le lundi soir, au collège des Hauts-Geneveys par Mme Régine Gafner. Débutantes s'abstenir désormais, car les deux premières séances ont eu lieu et les bases sont acquises. Mais si quelque élève ayant déjà quelques notions veut rejoindre le peloton, elle est encore bienvenue.

La suite du programme: pas de dates encore, mais le thème «Le couple face aux enfants» sera traité sous la forme nouvelle de petits groupes de travail formés selon les inscriptions préalables. Mme M.L.Jaggi, psychologue à Neuchâtel, animera la réflexion, et ça se passera en mars.

En avril, sur le même modèle d'animation, M. Robert Reinert, conseiller en diététique à Lausanne, animera la découverte sur la manière de se nourrir sainement. Puis ce sera l'été et les rencontres de plein air: aux Gollières, on fabriquera un xylophone en famille. A Montperreux, on découvrira l'homéopathie en chalet et week-end de montagne.

Ch.G.

(Avipress P. Treuthardt)

Préservé jusqu'ici de l'inflation: nouvelles charges pour l'hôpital

L'Hôpital du Val-de-Ruz a convoqué les membres de sa commission générale le 3 février. Il s'agira de discuter le budget 1983. Enfin, de discuter... plutôt d'informer les délégués des communes du budget 1983, puisque les hôpitaux sont gérés selon des normes établies au niveau cantonal et que leurs budgets sont établis sur des bases communes: rien, ou presque, ne peut y être changé.

C'est en fonction de ces normes d'ailleurs, que Landeyeux va devoir faire face à une nouvelle et très importante augmentation des charges: quelque 600 .000 fr. de plus dépensés au compte salaires et charges sociales, soit un déficit présumé de 2 mio (540.000 fr. de plus qu'au budget 1982) pour un budget de 5,7 mio. Voilà que le petit hôpital qui avait réussi jusqu'ici à passer entre les gouttes de certains aspects onéreux du progrès plie sous les fourches caudines de la norme. Il garde tout ce même ce caractère extraordinaire de n'avoir rien à débourser pour régler des intérêts passifs: l'Hôpital du Val-de-Ruz n'a pas de dettes !

En quoi consistera cette augmentation de l'excédent de charges? Ces nouvelles charges proviennent toutes de l'application des directives du service cantonal de la Santé publique: augmentation de 5% des salaires pour leur indexation, introduction du solde des nouvelles normes en matière de services de piquet, réduction de l'horaire à 42 heures par semaine, augmentation des jours feriés, augmentation du droit au vacances de 3 à 4 semaines pour la moitié du personnel, indexation de l'allocation de ménage, prise en considération de primes de fidélité, nouvelle dotation en personnel soignant.

Concernant ce dernier point, une étude a été menée à Landeyeux selon les directives du Service cantonal.On a constaté qu'une partie du personnel soignant, au niveau des aides-infirmières, fournissait plutôt du travail hôtelier que des soins au chevet du malade. A la lumière de cette analyse, il est apparu judicieux de doter mieux le secteur hôtelier en transférant huit unités de travail du secteur de soins dans celui du personnel de maison.

Ch. G.

IMMEUBLES

Etude Clerc et de Dardel, notaires,
2, rue Pourtalès
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 14 69

À VENDRE à Colombier
dans une situation ensoleillée

PETITE MAISON

comprenant 7 chambres, cuisine, salle de bains-W.-C., dépendances, chauffage général au mazout, jardin. 101461-122

À VENDRE

À PESEUX

Dans une petite copropriété, dans une situation dominante avec vue sur le vieux village, le lac et les Alpes

APPARTEMENTS 5 PIÈCES

cuisine agencée, salon avec cheminée, 2 salles d'eau, 3 ou 4 chambres à coucher selon la variation, grand balcon, garage, cave, galetas, place de parc extérieure.

PRIX DE VENTE DÈS Fr. 285.000.—

SEILER & MAYOR SA Tél. (038) 24 59 59

99358-122

Etude Clerc et de Dardel, notaires
2, rue Pourtalès
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 14 69

À VENDRE à Saint-Blaise
dans le haut du village, situation tranquille et ensoleillée

MAISON ANCIENNE

entièrement rénovée. Comprenant 4 chambres, cuisine agencée, cabinet de douches, cheminée de salon, chauffage général au gaz, place de parc. 101460-122

À VENDRE

À SAINT-BLAISE

magnifique situation au centre du village

APPARTEMENT DE 5½ PIÈCES

vaste séjour, cuisine agencée, coin à manger, 4 chambres à coucher, salle de bains, W.-C. séparés, cave, place de parc.

Financement possible avec aide fédérale
Nécessaire pour traiter Fr. 31.000.—
Coût mensuel Fr. 1260.— + charges.

SEILER & MAYOR SA Tél. (038) 24 59 59

99298-122

Cherche à acheter ancien

immeuble

ou villa.

Adresser offres écrites à JV 123 au bureau du journal. 98631-122

Dem. à louer

Pianiste

cherche à louer local chauffé ou éventuellement chambre à Neuchâtel ou environs

Adresser offres écrites à AG 79 au bureau du journal.

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. La Feuille d'avis de Neuchâtel a un service pour les résoudre à votre disposition.

GEDECO S.A. - mario peca
rue de l'Hôpital 16, 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 25 61 45

Gérances d'immeubles - Administration de P.P.E.

VENTE D'APPARTEMENTS, IMMEUBLES, TERRAINS ET VILLAS

101139-122

A vendre au Locle

immeuble en construction

Magasin et appartements dès Fr. 260.000.—

Pour tous renseignements
Gedeco S.A. 2001 Neuchâtel
Rue de l'Hôpital 16 - Tél. (038) 25 61 45. 101137-122

A vendre au Landeron

magnifique villa de 7 pièces

+ ateliers d'environ 500 m² .

Pour tous renseignements
Gedeco S.A. 2001 Neuchâtel
Rue de l'Hôpital 16 - Tél. (038) 25 61 45. 101141-122

A vendre
à Auvernier (NE)

maison familiale de 2 appartements

Pour tous renseignements
Gedeco S.A. 2001 Neuchâtel
Rue de l'Hôpital 16 - Tél. (038) 25 61 45. 101136-122

A vendre à Neuchâtel

magnifique villa

site absolument exceptionnel.

Pour tous renseignements
Gedeco S.A. 2001 Neuchâtel
Rue de l'Hôpital 16 - Tél. (038) 25 61 45. 101140-122

A vendre
à Neuchâtel

petit immeuble locatif

à rénover, 9 appartements de trois pièces, loyers modestes.
Forme de propriété: S.I.

Pour tous renseignements
Gedeco S.A. 2001 Neuchâtel
Rue de l'Hôpital 16 - Tél. (038) 25 61 45. 101134-122

A vendre à Chézard (NE)

magnifique propriété-villa

site absolument exceptionnel.

Pour tous renseignements
Gedeco S.A. 2001 Neuchâtel
Rue de l'Hôpital 16 - Tél. (038) 25 61 45. 101142-122

A vendre à Chez-le-Bart (NE)

magnifique villa

avec port privé et bateau.

Pour tous renseignements
Gedeco S.A. 2001 Neuchâtel
Rue de l'Hôpital 16 - Tél. (038) 25 61 45. 101135-122

PROMOTION

Aux Trois-Portes (NE)

VILLAS EN TERRASSE SUR PLANS

Pour tous renseignements:
Gedeco S.A. 2001 Neuchâtel
Rue de l'Hôpital 16 - Tél. (038) 25 61 45. 101138-122

La nouvelle Nissan Cherry

Une qualité si parfaite que nous pouvons accorder une garantie de 3 ans*!

Nouveau: norme USA/Suède/Suisse
Consommation route: 5,0 litres aux 100 km
Ville: 7,5 litres aux 100 km. Consommation moyenne: 6,4 litres aux 100 km

Nissan Cherry 1.3, 44 kW (60 CV/DIN)
5 marce, 5 porte, Fr. 12 450.–

F/I/1

- **Une des voitures les plus économiques et aérodynamiques de sa catégorie. Construite sur des chaînes de production garantissant une précision extrême – à la mesure des plus hautes exigences de qualité.**
- **Equipée du nouveau moteur léger (1,3 ou 1,5 litre) à flux transversal, avec arbre à cames en tête: souple, puissant et nerveux, il est aussi remarquablement sobre.**
- **Dotée d'une boîte à 5 vitesses spécialement conçue pour assurer une transmission optimale de la puissance et garantir une remarquable économie à l'emploi.**

Confort d'avenir

Equipement super-complet: moteur transversal, traction avant, boîte à 5 vitesses, suspension à 4 roues indépendantes, freins assistés, direction à crémaillère. Vitres de sécurité teintées, lave/essuie-glace de la lunette arrière, essuie-glace avec fonctionnement intermittent réglable, rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur, phares halogènes, feux de recul, baguettes latérales de protection. Montre à quartz, compte-tours, radio OM/OUC, dégivrage des vitres latérales, lunette arrière chauffante, sièges-couchette avec appuie-tête à l'avant, dossier arrière en 2 parties rabattables séparément, sièges recouverts de tissu, console médiane, ouverture du hayon et du volet de réservoir commandée de l'intérieur, tablette sur le compartiment à bagages et bien d'autres raffinements encore.

***Garantie de 3 ans**
Sur le moteur: culasse, bloc-moteur, mécanisme d'embiellage ainsi que toutes les pièces intérieures en relation avec le circuit d'huile. Boîte de vitesses: boîtier avec toutes les pièces intérieures ainsi que convertisseur de couple de boîtes automatiques. Entraînement: boîtier de l'entraînement avec toutes les pièces intérieures. Direction: boîtier de direction mécanique et hydraulique avec toutes les pièces intérieures.

Rendez-vous chez un des concessionnaires Nissan/Datsun – ils sont plus de 300 dans toute la Suisse – pour une course d'essai au volant de la nouvelle Cherry.

Nissan Cherry, dès Fr. 11 860.–

Cherry 1.3	3 portes	5 vitesses	44 kW	(60 CV/DIN)
Cherry 1.3	5 portes	5 vitesses	44 kW	(60 CV/DIN)
Cherry 1.5	5 portes	5 vitesses	51,4 kW	(70 CV/DIN)
Cherry 1.5	5 portes	bte autom.	51,4 kW	(70 CV/DIN)

Prix et équipement peuvent être modifiés en tout temps, sans préavis.

NISSAN / DATSUN

Datsun (Suisse) SA, Schützenstr. 4, 8902 Urdorf, Tél. 01/734 28 11

99497-110

Le Landeron: Garage Alain Ledermann, Rue des Flamands 24, 038/51 31 81.
Neuchâtel: City-Garage, Rolf Blaser, Faubourg du Lac 29, 038/25 73 63.
Neuchâtel: Garage Henri Comtesse, Route des Draizes 69, 038/31 38 38.
Boveresse: Garage Michel Paillard, Route Cantonale, 038/61 32 23. 39/83/1

GROS RABAIS

Grande vente spéciale

Autorisation officielle du
15 janvier au
4 février 1983 (inclus).

CHAUSSURES
J. KURTH SA
NEUCHÂTEL St-Imier La Chaux-de-Fonds
La Neuveville Tavannes Le Landeron

100774-110

128e année **COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS**

SAINT-SULPICE

† Marguerite Hirtzel

(SP) On a rendu hier mardi les derniers devoirs à Mlle Marguerite Hirtzel, décédée dans sa 87me année. Mlle Hirtzel avait fait une chute dans sa cuisine, où elle a été découverte par une connaissance. Transportée à l'hôpital de Fleurier, elle devait y décéder quelques jours plus tard sans avoir repris connaissance.

Mlle Hirtzel, fille d'un ancien fondeur de Couvet, avait travaillé en qualité d'employée de bureau, d'abord dans la maison Dubied puis, pendant plus de trente ans, à l'ancienne fabrique des pâtes de bois de la Doux, jusqu'au moment de la fermeture de cette entreprise.

Elle avait fait partie de la commission scolaire et des dames inspectrices de Saint-Sulpice, ainsi que du comité du Club des loisirs. Avec sa disparition, c'est une femme de bien très populaire qui disparaît. Le service funèbre a été présidé par le pasteur Tuller, de La Brévine.

COUVET

Distinction

Le poète et nouvelliste, Marcel Tripet, de Couvet, médaille d'or section lettres de l'Académie internationale de Lutèce, à Paris, a obtenu pour 1982 le diplôme d'honneur délivré par l'association «Peintres et poètes d'aujourd'hui».

LA CÔTE-AUX-FÉES

La télévision par câble: ça marche

(SP) La télévision par câble, avec la diffusion des programmes suisses, français et allemands, a commencé d'être distribuée à La Côte-aux-Fées, où, jusqu'à présent, une quarantaine de raccordements ont été établis.

C'est une entreprise privée qui a procédé aux installations, mais c'est la commune qui paie les travaux et encaisse le prix des abonnements.

Une année de scoutisme dans le canton

De notre correspondant:

Nous l'avons écrit dans une précédente édition: entre l'Association neuchâteloise des éclaireurs suisses et l'Association cantonale des éclaireuses neuchâteloises, la fusion a été faite, à la fin de la semaine dernière à Fleurier. Ainsi est née l'Association du scoutisme neuchâtelois, présidée par M. Yves Delamadeleine.

Avant ce mariage d'intérêt et de raison, le chef cantonal des éclaireurs a présenté son rapport sur l'activité des douze derniers mois.

La 70me année du scoutisme neuchâtelois, a été dominée, a-t-il dit, par le camp cantonal, une entreprise qui a nécessité une longue préparation. Il a relevé que la formule des cours TIP 1 et 2 est désormais bien rodée: elle permet non seulement d'acquérir de nouvelles notions, mais aussi d'échanger différents points de vue et de se réapprovisionner en nouvelles idées.

Après une longue interruption, un cours pour chefs de patrouilles a pu être réintroduit par le commissariat éclaireur. Ce cours a permis de juger du niveau des chefs de patrouilles, ce qui permettra d'améliorer la formule à l'avenir.

ACTION PRO POLONIA

Organisée conjointement avec les éclaireuses et sur la demande du comité «Pro Polonia-Neuchâtel», cette action n'a remporté qu'un succès moyen, car si elle a été bien suivie chez les filles, il n'en a pas été de même chez les garçons.

Plusieurs groupes se sont retranchés derrière des prétextes tels que délais trop courts, programmes trop chargés. C'est la première fois depuis 1976, daté du tremblement de terre au Frioul, qu'une telle action était entreprise sur le plan cantonal. Elle a quand même rapporté quatre mille francs.

UNE PÉRIODE CHARGÉE

Un problème qui devra être sérieusement étudié est celui de la pénurie de chefs. Elle commence à se faire sentir notamment au niveau des cheftaines louveteaux, plusieurs groupes n'ayant plus personne pour les diriger.

Camp cantonal, cours, Association du scoutisme neuchâtelois autant de sujets importants qui ont fait de l'année écoulée, une période chargée, mais qui restera riche de bons souvenirs.

Relevons, en terminant, que le dernier samedi et le dernier dimanche de ce mois, l'équipe romande des éclaireuses-éclaireurs organisera à Yverdon-les-Bains une rencontre dont le thème sera consacré aux jeux et animations de veillées.

G. D.

PENDANT LE CAMP CANTONAL. - A droite et en premier plan, M. Pierre Borer, le nouveau chef cantonal. (Avipress-P. Treuthardt)

NORD VAUDOIS

Protection civile à Sainte-Croix

Des abris pour 3100 habitants à réaliser d'ici l'an 2000

De notre correspondant:

D'ici à l'an 2000, la commune de Sainte-Croix est tenue par la loi de construire des abris antinucléaires pour 3100 habitants qui ne disposent pas de places protégées.

Une première étape devrait être réalisée au stand pour 450 places protégées, mais la commission qui s'est occupée de l'étude du projet a relevé que les finances communales et la dégradation de la situation économique la préoccupent davantage que le besoin hypothétique d'assurer un abri contre les dangers atomiques.

Toutefois un conseiller communal a relevé que si 3100 personnes ne disposent pas encore de places protégées, il ne faut pas sous-estimer le problème de la protection civile.

Dans ce domaine, la commune de Sainte-Croix accuse un énorme retard par rapport aux communes de mille habitants et plus en pays de Vaud. Elle est même en queue de peloton, et cela ne lui permet plus de reporter la réalisation d'une étape importante vers le but que se sont fixé le peuple et les cantons en votation fédérale.

DES SERVICES À RENDRE

Si la protection civile fait sourire d'aucuns, l'interpellateur est convaincu des services qu'elle peut rendre à la population en cas de catastrophes telles que chute d'avions transporteurs de bombes atomiques – en temps de paix – accident dans des centrales nucléaires, transport par rail et par route de déchets radioactifs ou de produits chimiques. Sans parler de conflits armés, où le risque que soient engagées des armes chimiques et nucléaires reste bien réel.

Finalement les autorités locales, par 47 voix contre 14, ont approuvé le rapport de la commission – adopté à une faible majorité – de confier à un bureau d'ingénieurs l'étude de la construction de la place protégée du stand en même temps qu'elle votait un crédit pour cette même étude.

Evidemment, pour Sainte-Croix, c'est un gros morceau à digérer, d'autant plus que, comme dans les autres communes où sévit la crise économique, ses finances ne sont pas brillantes...

G. D.

Exposition à Yverdon

«Portes ouvertes sur le lac de Neuchâtel»

De notre correspondant:

Lundi s'est déroulé en début de soirée le vernissage d'une intéressante exposition intitulée «Portes ouvertes sur le lac de Neuchâtel». Exposition qui se trouve dans le hall d'entrée du collège secondaire Léon-Michaud, à Yverdon, et qui a été réalisée par la Jeune chambre économique du Nord-vaudois.

Elle présente de nombreux panneaux et s'étend sur tous les aspects – ou presque – du lac, son rôle, ses caractériques que ce soit sur le problème de l'épuration des eaux, d'aménagement des rives et de bien d'autres sujets intéressant directement ou indirectement le lac de Neuchâtel. Cette exposition est ouverte jusqu'au 29 janvier 1983.

RIVE SUD DU LAC

Condamnations à Payerne

(c) Mardi matin, le tribunal de police de Payerne a condamné un jeune homme, né en 1957, domicilié dans la Broye vaudoise, à vingt jours de prison, avec sursis pendant deux ans, pour infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants. Le tribunal a renoncé à révoquer le sursis d'un précédent jugement du tribunal de Morges (six mois de prison avec sursis pendant trois ans), mais il l'a prolongé de moitié.

Dans son audience de mardi après-midi, le tribunal correctionnel de Payerne a condamné un apprenti de vingt ans, domicilié à Saint-Légier, à un mois de prison avec sursis pendant deux ans, pour vol d'usage, vol, faux dans les certificats, circulation sans permis de conduire, etc., moins six jours de prison préventive.

Le tribunal ayant admis une responsabilité diminuée, il a renoncé à révoquer un précédent sursis concernant une condamnation à huit jours d'arrêts, pour vol d'usage.

Ils ont visité CENTRE-PRESSE

ATTENTIFS. - Hier après-midi une vingtaine d'élèves de la classe fleurisane de 4me préprofessionnelle a visité les installations de CENTRE-PRESSE. On les voit en compagnie de leur instituteur, M. Charles-Edouard Bobillier, s'intéresser au fonctionnement d'une presse offset. (Avipress-P. Treuthardt)

FRANCE VOISINE

ORNANS

Il tombe d'une camionnette en marche

(c) Un grave accident de la route est survenu près d'Ornans à un jeune apprenti plombier-zingueur domicilié dans cette ville. Son patron le ramenait chez lui en camionnette, son travail terminé, au cours du trajet, le garçon voulut verrouiller une portière qu'il croyait mal fermée. Malheureusement, le vent bloqua celle-ci et projeta l'imprudent sur la chaussée. Il fut relevé gravement blessé et conduit à l'hôpital de Besançon.

Gros vol dans un supermarché

(c) En pleine nuit des individus se sont introduits par effraction au supermarché Codec, à Ornans, où ils ont dérobé plusieurs milliers de francs de marchandises. C'est en découpant une plaque du revêtement du toit qu'ils ont pu accéder, tout d'abord à la réserve, où ils ont fait main basse sur les articles d'épicerie les plus divers, après quoi dans le magasin, ils ont volé des montres, de l'outillage, des liquides de valeur, de la boucherie, ainsi que des vêtements et sous-vêtements d'homme et de femme.

Ils ont pris des chariots qui servent aux clients qu'ils ont remplis de leur butin, et après avoir coupé le signal d'alarme, ils sont sortis par une porte de secours qu'ils ont ouverte de l'intérieur. Transvasant la marchandise dans des voitures qu'ils avaient garées non loin, ils ont pris la fuite. La gendarmerie d'Ornans enquête.

Tournage en Franche-Comté

«Les colonnes du ciel»

Sous les auspices de la Société française de production (SFP), MM. Jacques Axel et Guyen Thy Lom dirigent actuellement le tournage d'un film pour la télévision, à Mouthe et dans les environs. Intitulé «Les colonnes du ciel», ce film est issu de la grande fresque historique due au romancier français Bernard Clavel: «La saison des loups», «La lumière du lac» et «La femme de guerre». Il sera découpé en trois épisodes d'une durée de deux heures chacun, les séquences tournées à Mouthe pendant tout le mois de janvier représentant à elles seules deux heures de projection. La Télévision suisse romande s'est d'ores et déjà intéressée à ce film.

Deux journées de tournage se dérouleront en Suisse, à Saint-Saphorin. Une partie de l'action se passe à Morges, mais à cause de la cherté du franc suisse, le producteur a choisi une solution de remplacement. Les séquences morgiennes seront donc tournées à Annecy...

L'équipe de tournage est composée d'une cinquantaine de personnes auxquelles s'ajoutent de nombreux figurants locaux. Une douzaine de chevaux spécialement entraînés à la cascade ont été amenés de Paris, ainsi qu'une chèvre! Un des meilleurs cascadeurs à cheval de France et sa monture font partie du groupe, ainsi que les comédiens Julie Philippe, Vincent Gras et Gilles Wanger, entre autres.

UN ÉPISODE DE LA GUERRE DE TRENTE ANS

L'action se déroule en Franche-Comté en 1639, pendant la guerre dite «de dix ans» qui fut un épisode de la guerre de Trente Ans. En janvier 1629, Richelieu avait écrit au roi Louis XIII pour lui rappeler que la Navarre et la Franche-Comté pouvaient être considérées comme lui appartenant.

La conquête de la Franche-Comté entraîna de grands massacres, Les Français, aidés par les gens du Bugey et par des mercenaires allemands, suédois et suisses se heurtèrent aux troupes régulières de la Comté - alors province espagnole - et aux Cuanais, partisans placés sous les ordres de capitaines souvent illettrés dont le plus célèbre fut Lacuzon. La Franche-Comté tenait à la neutralité que lui assuraient des traités de neutralité qui, de tous temps, ont été piétinés par les princes.

Le premier épisode raconte l'histoire de Mathieu Guyon, un charretier qui fut désigné contre son gré pour enterrer les victimes de la guerre et de la peste. Antoinette, une fille facile, fut accusée de sorcellerie et entraîna au bûcher le pauvre Mathieu, qui mourra sans savoir pourquoi. Dans la deuxième partie on assiste à la fuite des populations de la Comté vers le pays de Vaud, à Morges. Là, dans un village baptisé Résurrection, ils accueillent des enfants que le docteur Blondel fait passer en Suisse par les soins du contrebandier Barberat. Hortense d'Eternoz succédera à Blondel, qui fut cloué contre un arbre par une lance. Le troisième épisode voit Hortense retourner en Franche-Comté pour venger Blondel. Avec d'autres résistants, la jeune femme découvre l'effroyable «devoir de tuer». A la mort du dernier de ses compagnons, torturés par le comte d'Anterac, elle s'enfonce dans la nuit et la désespérance de la guerre, guidée par la main fragile de Jana, une petite aveugle qu'elle avait sauvée.

Ce film qui n'a aucune prétention historique peut donc être reçu comme un épisode de l'histoire d'un crime commis par un roi et son ministre, mais surtout comme une aventure humaine comparable à celle vécue pendant la dernière guerre mondiale.

Do. C.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20h15, **Les sept samourais** (ciné-club).
Couvet, bar-dancing du Pont: ouvert tous les soirs jusqu'à 24 heures, sauf le mardi.
Fleurier, L'Alambic bar-dancing: ouvert tous les soirs jusqu'à 2 heures, excepté le lundi.
Môtiers, château: fermé pendant le mois de janvier.
Môtiers: Musée Rousseau, Musée d'histoire et d'artisanat, Musée du bois, ouverts tous les jours, sauf le dimanche et le lundi.
Ambulance: tél. 611200 ou 611328.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 632525.
Hôpital de Fleurier: tél. 611081.
Sage-femme: tél. 631727.
Infirmière visiteuse: tél. 613848.
Matériel des samaritains en prêt: Fleurier, tél. 611324 ou 613850; Couvet, tél. 632446.
Service d'aide familiale: tél. 611672.
SOS alcoolisme: tél. 331890 ou tél. 651242.
Fleurier, gare RVT, informations touristiques, tél. 611078.
Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale.
Service du feu pour tout le Vallon: tél. 118.
Police cantonale: Môtiers, tél. 611423; Fleurier, tél. 611021.

Rédaction FAN-L'EXPRESS du Val-de-Travers

Georges Droz

11, avenue de la Gare
2114 FLEURIER
Tél. 038 61 18 76
Télex : 35 280

Naissances

Monique et Bernard MAULINI-DELACHAUX ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Christophe

17 janvier 1983

Maternité de Couvet — *Les Lignières 2105 Travers*

101791-177

REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur

Fritz HUGUENIN-JACOT

profondément touchée des très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie très sincèrement les personnes qui l'ont entourée de leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs ou leurs messages de condoléances et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Les Verrières, Prilly, Niederglatt, janvier 1983. 101858-179

Fust

Attention VENTE SPÉCIALE

autorisée du 15.1 au 4.2.1983

Votre spécialiste pour cuisine

Votre spécialiste pour électro-ménager

Nous vendons

1000

appareils électroménagers du **sèche-cheveux au lave-linge, cuisines encastrables** et **meubles de salles de bain**

aux prix **Fust imbattables**

sur le prix catalogue de **toutes marques** comme par exemple **Miele, AEG, Novamatic, Bosch, Electrolux, Bauknecht, Jura, Turmix etc.**

- Location
- Livraison gratuite
- Grande remise à l'emporter

Garantie de prix Fust: Argent remboursé, si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs.

Marin, Marin-Centre, (038) 33 48 48.
Chaux-de-Fonds, Jumbo, Bd des Eplatures, tél. (039) 26 68 65.
Bienne, rue Centrale 36, tél. (032) 22 85 25.
Villars-sur-Glâne, Jumbo Moncor, tél. (037) 24 54 14.

101055-110

Hartmann, votre spécialiste pour stores de tous genres. Réparation et service pour tous les types de fabrication. Téléphonez-nous.

2035 Corcelles
(038) 31 44 53

HARTMANN+CO SA

101374-110

VIDEOCLUB NUMBER ONE NEUCHÂTEL

Fbg du Lac 31
Tél. 25 77 25
101607-110

ÉNORME CHOIX de magazines, films, cassettes-vidéo à des prix imbattables.

SEX-SHOP EVI près de la poste. Bienne-Boujean
99479-110

Ne lisez pas cette annonce vous qui acceptez les augmentations de votre caisse-maladie.

Sinon, téléphonez au (032) 85 24 85.
98426-110

Ecriteaux
en vente à l'Imprimerie Centrale, 4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel, tél. 038 25 65 01

depuis 1969
dettes vite résolues.
ARRANGEMENTS FINANCIERS s.à.r.l
038/33.69.70
ST-BLAISE (NE)
8819-110

Il faut une bonne terre, un climat adéquat et surtout beaucoup, beaucoup d'eau pour obtenir un riz de première qualité.

Riz complet: 1 kg **1.80**
Riz parboiled: USA Carolina 1 kg **2.–**, Vialone 1 kg **2.–**
Riz blanc: Carolina 1 kg **2.10**, Vialone 1 kg **1.90**, Arborio 1 kg **2.10**, Originario 1 kg **1.80**

Economies actives:

Aproz nature et Aproz medium

Offre spéciale jusqu'au 25.1

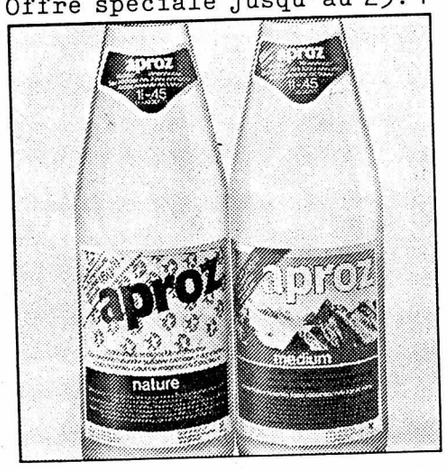

1 litre -.35 au lieu de -.45 (+ dépôt)

«Toro spécial»
Bouillon de poule et bouillon de bœuf

jusqu'à épuisement du stock

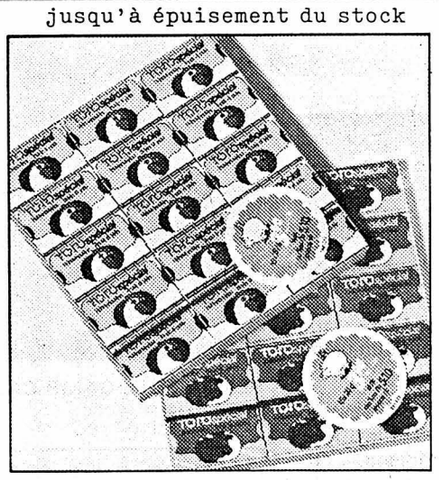

15 x 20 g 3.90 au lieu de 5.10 (100 g = 1.30)

Riz
«Arborio», «Originario», «Vialone», «Carolina»

Multipack jusqu'au 25.1

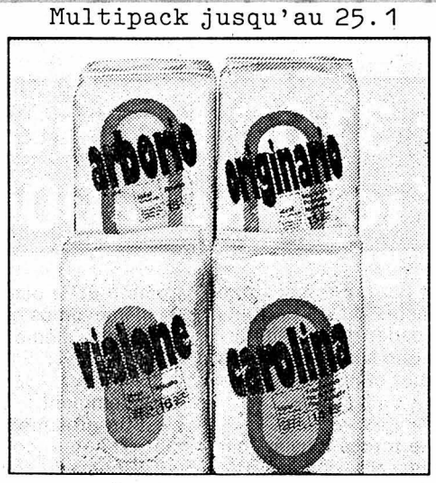

-.40 de moins par kg dès l'achat de 2 kg au choix

Exemple:
1 kg de **«Vialone» 1.50** au lieu de 1.90

Petits pois, haricots verts et petits pois/carottes moyens

Multipack jusqu'au 25.1

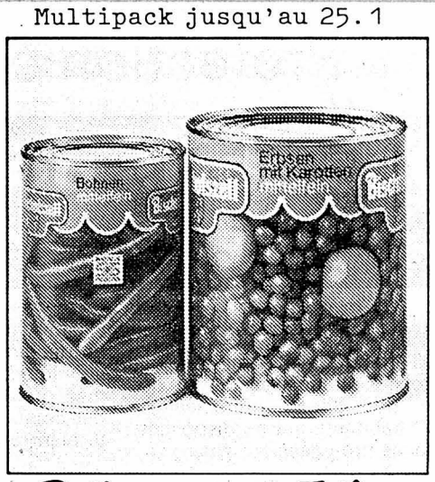

-.30 de moins sur les boîtes de 425 g **-.50** de moins sur les boîtes de 870 g dès l'achat de 2 boîtes

Exemple:
boîte de 870 g de **petits pois/carottes** (Eg = 540 g)
1.80 au lieu de 2.30 (100 g = -.33,3)

Confitures
en bocaux de 1 kg

Offre spéciale 19.1–1.2

-.60 de moins par bocal

Exemples:
abricots, 2.80 au lieu de 3.40
fraises/rhubarbe 2.70 au lieu de 3.30

Autres offres:

Offre spéciale 19.1–25.1
Beurre de cuisine
250 g **2.50** au lieu de 2.85 (100 g = 1.–)

Offre spéciale 19.1–22.1
Saucisses de porc à rôtir
la paire, 200 g **2.–** au lieu de 2.50

Offre spéciale 19.1–25.1
Poules à bouillir SEG surgelées
1 kg **2.40** au lieu de 3.30

jusqu'à épuisement du stock
Macarons à la noix de coco et au chocolat
paquet de 250 g **2.20** (100 g = -.88)

jusqu'à épuisement du stock
5 tablettes de chocolat suisse au lait
«Rustica», «Frietta», «Frey Blanca», «Chocolata», «Splendor»
5 x 100 g **4.–** au lieu de 4.60

Azalée Rhododendron simsii
le pot **5.50**

Linsoft

Offre spéciale 19–25.1

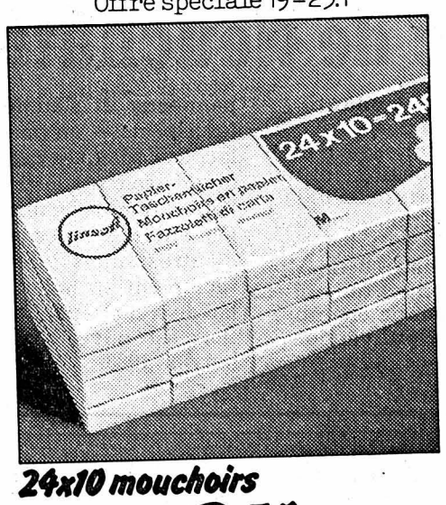

24x10 mouchoirs 2.50 au lieu de 2.80

Mouchoirs en papier
4 couches; en emballage économique

Economies actives – sur la viande de bœuf et de porc. Voyez les offres du jour dans votre magasin Migros.

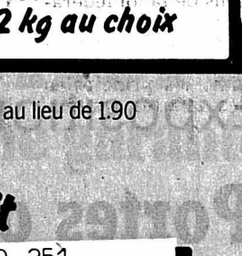

MIGROS

101659-110

Votre fiche-économies (à remplir et à découper)

Quantité	Produit	économie sur chaque	
	Aproz nature et medium, 1 litre	-.10	
	Bouillons de bœuf et de poule «Toro spécial», 300 g	1.20	
	* Riz «Arborio», «Originario», «Vialone» et «Carolina», 1 kg	-.40	
	* Petits pois, haricots verts et petits pois/carottes moyens, 870 g	-.50	
	* Petits pois, haricots verts, petits pois/carottes moyens, 425 g	-.30	
	Confitures en bocaux de 1 kg	-.60	
	Beurre de cuisine, 250 g	-.35	
	Saucisses de porc à rôtir, la paire, 200 g	-.50	
	Poule à bouillir surgelée SEG, le kg	-.90	
	5 tablettes de chocolat suisse au lait, 5 x 100 g	-.60	
	Mouchoirs en papier, 24 x 10	-.30	

* en Multipack **Vous économisez:**

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 75 ct. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE

1 FRIGO, 130 l., 50 fr.; 1 cuisinière 4 plaques, 150 fr.; 1 machine à laver 4 kg, 250 fr. Tél. 31 87 76. 102313-161

CHAMBRE À COUCHER, prix très bas. Tél. (038) 31 89 67. 102328-161

FOIN 1re qualité, bottelé H.D. Tél. 25 26 63. 98649-161

SALON POUR VÉRANDA avec table et home-trainer, à vendre pour cause déménagement. Tél. (038) 31 39 84, le soir. 102344-161

DEMANDES A ACHETER

HOME-TRAINER (vélo d'appartement). Tél. 25 61 57, dès 19 heures. 102347-162

A LOUER

TOUT DE SUITE, grand studio meublé, tout confort, cuisine, salle de bains, balcon, cave, 470 fr., charges comprises. 3 minutes gare Neuchâtel. Tél. 24 57 36, heures de repas. 98637-163

AU CENTRE, belle chambre (jeune employé). Ecrire case 103, 2004 Neuchâtel. 98647-163

BRUSON (VS), dans chalet, appartements 6 et 2 lits, confort. Téléski sur place. Tél. 31 23 24. 101574-163

APPARTEMENT 4 PIÈCES à Marin, avec reprise. Tél. 33 13 90, le soir. 102334-163

APPARTEMENT 3½ PIÈCES, dans villa à Cornaux. Tél. (038) 47 19 86. 98648-163

CHAMBRE INDÉPENDANTE meublée, dès le 31 mars, près du centre, part à une cuisine et deux douches-W.-C., tout confort, vue. Loyer 230 fr., plus électricité. Tél. 25 09 36. 98652-163

À PESEUX, appartemnt 4½ pièces. Tél. 31 59 82, heures des repas. 98651-163

HAUTERIVE, appartement meublé, 2 pièces, tout confort, à personnes soigneuses. Quartier tranquille. Adresser offres écrites à GR 120 au bureau du journal. 98636-163

AU CENTRE, CHAMBRE indépendante meublée avec cuisine, salle de bains, à demoiselle. Tél. 24 12 13. 102355-163

LA COUDRE, appartement mi-confort, loyer modéré, pour le 30 mars. Adresser offres écrites à KW 124 au bureau du journal. 98657-163

APPARTEMENT 4½ PIÈCES à Fontaine-André 6, Neuchâtel, libre tout de suite ou à convenir. Tél. 24 52 85, heures repas. Visites tous les jours à 18 heures. 102332-163

APPARTEMENT MANSARDÉ PARTIELLEMENT, 4 chambres, cuisine, salle de bains, place pour voiture, vue sur le lac, libre. Adresser offres écrites à AK 114 au bureau du journal. 98643-163

DEMANDES A LOUER

3 À 3½ PIÈCES, pour début avril, à Neuchâtel, proximité de la gare. Tél. 24 77 23, dès 19 heures. 102343-164

JEUNE INGÉNIEUR cherche appartement 2-3 pièces à Neuchâtel, loyer modéré, avec ou sans confort. Début février ou à convenir. Tél. (032) 92 28 34. 102315-164

COUPLE RETRAITÉ cherche logement soigné, vue, soleil, balcon, étage supérieur. Date à convenir. Adresser offre écrites à LX 125 au bureau du journal. 102351-164

URGENT, appartement côté ouest ville, ailleurs éventuellement, pour maman - 2 fillettes. Tél. 24 36 86. 102353-164

OFFRES D'EMPLOIS

QUI GARDERAIT à Bôle, un enfant de 6 ans pendant la journée, y compris repas de midi? Tél. 42 28 13. 102349-165

PERSONNE entièrement libre, sachant cuisiner, trouverait place, pour l'entretien de son ménage, chez dame âgée, de caractère facile, habitant le bord du lac à Auvernier. Tél. 31 21 84, dès 10 heures. 98638-165

CHERCHE PERSONNE pouvant donner cours de langue française. Tél. 33 75 22 de 9 à 11 h., demander M. Kühni. 98642-165

FAMILLE CHERCHE PERSONNE pour s'occuper d'une dame d'un certain âge avec handicap pour lui tenir compagnie et faire le ménage de deux personnes. Eventuellement chambre à disposition. Rétribution et congé selon entente, date à convenir. Région ouest du Val-de-Ruz, vue et tranquillité. Adresser offres écrites à EO 118 au bureau du journal. 102337-165

DEMANDES D'EMPLOIS

CHERCHE PLACE comme aide de cuisine ou autre, à temps partiel. Tél. 31 63 15. 102338-166

VENDEUSE DIPLÔMÉE cherche place Neuchâtel ou environs. Entrée date à convenir. Tél. 46 23 68. 102327-166

URGENT, institutrice cherche travail quelques heures par semaine, même autre profession. Tél. 24 36 86. 102352-166

DAME FERAIT heures de ménage. Tél. (038) 24 44 92. 102326-166

DÉCORATRICE ferait vitrines. Tél. (038) 25 25 64. 102350-166

DIVERS

CHERCHE PROFESSEUR allemand pour suivre élèves 1re/2me gym. Tél. 24 36 34. 102316-167

«ILES GALAPAGOS» du 2.4. au 27.4.1983. Cherchons 1 ou 2 personnes pour compléter un petit groupe. Renseignements Tél. (038) 25 88 36. 98654-167

ANIMAUX

TRÈS GENTILLE CHATTE tigrée, stérilisée, à donner pour cause déménagement, seulement contre bons soins, à personne avec jardin si possible. Tél. (038) 31 39 84, le soir. 102345-169

Ecriteaux
en vente à l'Imprimerie Centrale, 4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel, tél. 038 25 65 01

ICN

VILLE DE BIENNE

Les chômeurs revendiquent

«Nous voulons nous recycler»

De notre rédaction biennoise:

Réunis hier en assemblée générale, une centaine de membres du comité de chômeurs biennois ont fait part de leurs désirs. La mise sur pied de cours de recyclage et de perfectionnement, ainsi que la remise en service du secours de crise cantonal pour les chômeurs arrivés au terme de leurs indemnités étaient des revendications inscrites à l'ordre du jour. Autre soucis des sans-emploi: l'indemnité journalière en cas de maladie. Cette question sera traitée jeudi prochain, lors de la séance du Conseil de ville, à la suite d'une motion urgente déposée par la représentante du parti socialiste ouvrier (PSO), Sylviane Zulauf.

«Aucun patron n'engage un ouvrier pour le recycler». Cette constatation d'un membre du comité a incité les chômeurs à adopter, hier, une résolution demandant la création de cours de perfectionnement. Ceux-ci devraient être ouverts à tous les sans-emploi, tout en étant rétribués par la caisse de chômage. Les chômeurs pourraient ainsi se perfectionner, si possible alors qu'ils reçoivent encore leurs indemnités, et ils trouveraient un nouvel emploi sans subir une trop forte dépréciation de salaire.

Condition essentielle pour que cet apprentissage porte ses fruits: il doit déboucher sur des certificats reconnus par le canton et la Confédération. Pour concrétiser ce projet, le comité de chômeurs lance un appel aux autorités qui, selon lui, ont tous les pouvoirs.

ILS ONT AUSSI PAYÉ LEURS IMPÔTS

Pour les chômeurs qui n'ont plus droit aux indemnités de chômage – ils sont actuellement 60 à Bienne – la résolution adoptée exige que le fonds cantonal de crise, supprimé le 31 décembre dernier, soit immédiatement remis en service. Les membres du comité expliquent à ce propos: «chaque personne, qu'elle soit célibataire ou non, a payé ses impôts et son assurance-chômage avant d'être sans travail».

Quant au problème des indemnités journalières pour les chômeurs malades, qui ne peuvent remplir les prescriptions de contrôle, il recevra une réponse jeudi soir prochain, lors de la séance du Conseil de ville.

UNE ASSURANCE COLLECTIVE

La représentante du PSO, Sylviane Zulauf, ainsi que six cosignataires avaient déposé, en octobre dernier, une motion urgente demandant au Conseil municipal d'instituer une assurance collective pour de telles indemnités, ceci en attendant l'entrée en vigueur, le 1er janvier 1984, de la nouvelle loi sur l'assurance-chômage. La motion demande en outre que la «totalité des primes soit prise en charge par la ville et le canton».

Or, dans la réponse qui sera examinée par le Conseil de ville, l'exécutif estime que le sort des chômeurs biennois peut être amélioré autrement que par une assurance «trop onéreuse et compliquée». Il suggère aux sans-travail qui ne peuvent payer les primes d'assurance privée de s'adresser au fonds de secours pour les chômeurs de la ville. Cette réponse a été jugée «peu claire» par les membres du comité des chômeurs, mais seule l'appréciation du Conseil de ville fera foi.

Pour favoriser la circulation des vélos

C'est parce que Bienne se heurte depuis longtemps aux difficultés d'organisation de ses transports publics, à l'image d'autres villes suisses de moyenne importance, également victimes du boom automobile, que le bloc socialiste biennois a déposé une motion au Conseil municipal, «pour une ville favorisant la circulation aux vélos».

Ce dernier, emballé par le projet – que les motionnaires souhaitent voir se concrétiser de façon économe – recommande au Conseil de ville d'approuver à son tour la motion, ce qui devrait se faire demain soir...

Afin d'éviter de devoir rallier le centre de la ville par le sud en passant par des artères à trafic important, l'office d'urbanisme de la ville de Bienne avait, en 1980 déjà, mis sur pied un concept de pistes cyclables, sans encombrements routiers inutiles.

Toutefois, faute de moyens financiers adéquats, la municipalité s'était alors résignée à abandonner le projet. Les socialistes, deux ans plus tard, reprennent celui-ci en main en priant le Conseil municipal d'envisager une série de travaux et de mesures «rapidement réalisables et peu coûteux» comme la délimitation des pistes réservées à l'usage des cyclistes et la permission pour ceux-ci d'emprunter à contresens les artères à sens unique.

Par ailleurs, «la ville doit prendre davantage de mesures pour encourager l'utilisation du vélo comme un moyen de transport protégeant la nature», explique encore la motion.

Rédaction FAN-L'EXPRESS de Bienne

Bureau Cortési

Route de Neuchâtel 140
2505 BIENNE
Tél. 032 22 09 11
Télex : 34 184

Bucarest appelle Bienne

Sauvée grâce à la «CB»

De notre rédaction biennoise:

Aventure peu banale que celle qui est arrivée vendredi dernier à Noël Hunkeler, de Lyss, technicien sur machines et radio-amateur à ses heures. Alors qu'il circule dans sa voiture, il entend un appel au secours en provenance de Roumanie. Le message, diffusé en français et clairement perceptible, émane d'un radio-amateur de Bucarest, à la recherche d'un médicament spécial du nom de Caryolizin. Connu en Suisse sous un autre nom, ce médicament, introuvable en Roumanie, est indispensable aux soins d'une jeune femme de 29 ans, hospitalisée à Bucarest pour un cancer lymphatique. Pour des raisons techniques (impossibilité d'établir la liaison avec les pays de l'Ouest par télex ou téléphone), les démarches de l'hôpital pour trouver le remède n'aboutissent pas.

Dès qu'il a compris la situation, Noël Hunkeler prend contact avec le bureau de la Ligue des sociétés de Croix-Rouge, à Genève. Celle-ci, qui a l'habitude de ce genre de problèmes, met aussitôt tout en action pour le résoudre.

LE FRANÇAIS PLUS RAPIDE!

Entre-temps, un autre radio-amateur domicilié près de Paris, qui suivait le déroulement de l'affaire sur son poste, se met lui aussi à la recherche du médicament, le trouve et le confie à un passager du premier vol pour Bucarest, direction l'hôpital. Prise de vitesse, la Croix-Rouge renonce alors à son action.

Lundi matin, lorsque Noël Hunkeler prend contact avec son collègue de Bucarest, il entend avec joie la bonne nouvelle: «Tout est OK. La malade est sauvée».

CARNET DU JOUR

CINÉMAS
Apollo: 15 h, et 20 h 15, **A force of one - Des Bulldozer**; 17 h 45, **Passion.**
Capitole: 15 h, 17 h 45 et 20 h 15, **Le grand frère.**
Elite: permanent dès 14 h 30, **Trashi.**
Lido I: 15 h et 20 h, **Les enfants du paradis.**
Lido II: 15 h, 17 h 45 et 20 h 30, **Fitzcarraldo.**
Métro: 14 h 50 et 19 h 50, **Sundurn - Suedseeabenteuer, Fantasme - Horrorvisionen.**
Palace: 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30 et 20 h 30, **Pink Floyd - The Wall.**
Rex: 15 h, 17 h 30 et 20 h 15, **E. T..**
Studio: permanent dès 14 h 30, **Conny's geheime lueste.**
EXPOSITIONS
Société des beaux-arts: achats de la ville 1981-82, 16 h-18 h, 20 h-21 h 30.
Musée Robert: flore et faune, 15 h-19 h.
THÉATRE, CONCERTS
Plateau-Libre, snack bar, Neuchâtel: semaine du 17 au 22 janvier, **Bootleg Band** (de Bienne), blues-country-rock.
DIVERS
Restaurant Saint-Gervais: espéranto-cerklo, 20 h, assemblée constitutive et acceptation des statuts.
Pharmacies de service: Stern, rue du Canal 7, tél. 22 77 66 ou 22 77 67.

CANTON DE BERNE

Economie

Maintien et création de 350 emplois

Grâce aux efforts déployés par le développement économique bernois, ce sont près de 350 emplois qui ont pu être maintenus ou créés dans le canton de Berne. Les mesures qui ont été mises en œuvre ont nécessité un investissement de 85 millions de francs environ. Dans le communiqué qu'il a diffusé mardi, l'Office d'information du canton de Berne (OID) indique en outre qu'à long terme, les projets soutenus en 1982 permettront de créer 100 emplois supplémentaires.

Plusieurs conditions étaient cependant nécessaires aux entreprises pour pouvoir bénéficier de l'aide cantonale: il fallait qu'au moins 10 places de travail soient créées (5 dans les régions de montagne), que les principaux débouchés se situent hors des frontières cantonales et que l'entreprise ne concurrence pas directement une autre entreprise bernoise.

Ce sont en définitive 23 projets qui ont été transmis aux organes décisionnels. Plus de la moitié des projets d'investissements industriels seront réalisés dans la région Jura bernois/Bienne/Seeland. Ces régions, ainsi que les régions de montagne, au sens de la loi fédérale sur l'aide en matière d'investissement dans les régions de montagne, point de mire du soutien à l'hôtellerie, seront les principales bénéficiaires des affaires traitées en 1982. (ATS)

WABERN

Ils frappent et tuent

Un crime pour le moins sordide a été perpétré lundi soir à Wabern, dans la banlieue bernoise. Trois Nord-Africains ont brutalement frappé un frère et une sœur respectivement âgés de 73 et 69 ans. L'homme a succombé à ses blessures alors que sa sœur, malgré ses blessures, a néanmoins pu donner l'alarme. Ils habitaient le même appartement et avaient donné l'asile aux trois ressortissants tunisiens. Ces hommes, tous trois âgés d'une vingtaine d'années, venaient parfois dormir dans l'appartement. Leur crime accompli, ils ont pu prendre la fuite. La police recherche le lieu où les trois Tunisiens séjournent actuellement. Selon les renseignements fournis par la police cantonale, les trois hommes parlent couramment le français et pourraient avoir des traces de sang sur leurs vêtements. (ATS)

MOUTIER

Nominations

M. Yann Richter, président du parti radical-démocratique suisse, est entré au 1er janvier au groupe Tornos-Bechler. Il a en effet été nommé à la présidence du conseil d'administration de Moutier Machines Holding SA (MMH) et à la vice-présidence du conseil d'administration de Tornos-Bechler SA, Moutier. Il succède à M. Max Häni, de Berne, nommé président d'honneur, indique mardi Tornos-Bechler.

D'autre part, Mme Hélène von Der Weid-Mancia, de Fribourg, et le professeur Paul Risch, de Berne, sont également entrés au conseil de MMH, alors que M. André Terrier, ingénieur, du Mont-sur-Lausanne, a été nommé membre du conseil d'administration de Tornos-Bechler SA. Ces deux conseils n'enregistrent pas d'autres modifications. (ATS)

ÉTAT CIVIL

Diminution des naissances

(c) Il ressort de la statistique annuelle établie par l'officier d'état civil de l'arrondissement de Moutier, qui comprend les communes de Moutier, Belprahon, Roches, Perrefitte et Vellerat ainsi que les naissances et décès intervenus à l'hôpital de Moutier de personnes venant de l'extérieur de l'arrondissement, que les naissances ont diminué. Il y en eut 264 en 82 et 269 en 81 (233 à Moutier et 31 à l'extérieur). Les décès ont été de 208, soit 174 à Moutier et 34 de l'extérieur (174 en 1981). 73 mariages ont été célébrés, 33 à Moutier et 40 à l'extérieur (101 en 1981). 19 divorces ont été prononcés (25 en 1981), 17 reconnaissances (18 en 81), aucun désaveu, 3 adoptions (4 en 81), 6 confirmations du droit de cité (3 en 81), 2 naturalisations comme en 1981 et 79 publications de mariage (101 en 81).

Election au Conseil des Etats

Vers la continuité

Vraisemblablement aucune surprise ne viendra troubler la désignation par les délégués de l'alliance bourgeoise (radicaux et Union démocratique du centre) des candidats de la droite pour les élections au Conseil des Etats. Les deux conseillers actuellement en poste, Peter Gerber (UDC) et Arthur Hänsenberger (PRD) figureront certainement sur la liste commune qui sera présentée en automne prochain. Ces deux candidats ont d'ores et déjà été présentés par leur parti respectif.

Tout aussi vraisemblablement sera la présentation par le parti socialiste de «candidats de combat», pour tenter de briser la coalition bourgeoise. Ce mois encore, les deux partis bourgeois se réuniront en assemblée des délégués.

Il est à noter que le canton de Berne a été le dernier à introduire en 1979, l'élection au suffrage universel de ses représentants à la chambre haute. Auparavant, cette tâche incombait aux députés au Grand conseil. Ce mode d'élection était nécessaire pour maintenir un représentant du Jura. Mais si, pour les Romands, ce mode de désignation était avantageux, il n'en était pas de même pour la gauche. En minorité au parlement cantonal, les socialistes s'étaient toujours vus évincés de la course au Conseil des Etats. (ATS)

ESCHERT

Nouveau vice-maire

(c) Dans sa première séance de l'année, le Conseil communal d'Eschert, siégeant sous la présidence de M. Neuenschwander, maire, a nommé comme vice-maire pour 1983 M. Edgar Noli de Sous-la-Rive.

FONCTIONNAIRES CANTONAUX

Nouveau chef du personnel

Le Conseil exécutif du canton de Berne a élu M. Klaus Moser, 43 ans, domicilié à Worb, chef de l'office du personnel. M. Klaus Moser prendra le 1er juin la succession de Me Werner Jauch, décédé l'été dernier.

Le nouveau chef du personnel a terminé ses études à l'Université de Saint-Gall en 1965 avec une licence d'économie. Depuis 1977, il est chef du personnel à la Mobilière suisse. Dans les milieux professionnels, il est connu en tant que président de la Société bernoise pour les questions de personnel. (OID)

ÉDUCATION PHYSIQUE

Nouvel inspecteur

(c) M. Roland Montavon, de Reconvilier, a été élu nouvel inspecteur d'éducation physique et succède ainsi à M. Henri Girod, qui prend sa retraite. M. Montavon a pris sa fonction au 1er janvier 1983. Il s'occupe de l'arrondissement d'inspection d'éducation physique 3, soit des districts de Bienne, Courtelary, La Neuveville, Moutier, Cerlier, Aarberg, Laufon, Nidau et l'Ecole de langue française de Berne.

M. Roland Montavon est né à Courgenay en 1931, où il fréquenta l'école primaire. Il fit ses études gymnasiales à Porrentruy où, après la maturité, il suivit le cours d'une année à l'Ecole normale. Il entreprit ensuite des études de maître secondaire, qu'il termina en 1956. Il fut nommé à l'école secondaire de Bellelay, où il enseigna pendant 20 ans. Depuis 1976, il enseigne à l'école secondaire de Reconvilier. Après avoir obtenu en 1952 le diplôme de maître de sport, il obtint, en 1972, le diplôme de maître de gymnastique et de sports.

En raison de ses connaissances linguistiques, il s'est vu confier la traduction de plusieurs manuels scolaires. Il a aussi collaboré à l'élaboration des nouveaux plans d'études.

LA NEUVEVILLE

Petit recul démographique

(c) Au 31 décembre 1982, la population neuvevilloise comptait 3613 habitants, soit 41 de moins qu'au début de la même année.

En effet, au 1er janvier 1982, 3654 habitants ont été recensés, auxquels se sont ajoutés 555 habitants, dont 187 naissances. Les départs, en 1982, se sont élevés à 596, dont 151 décès.

Nomination prochaine à l'Ecole supérieure de commerce

(c) Après la démission de l'actuel directeur, M. Jean-Pierre Luther, la commission de l'Ecole supérieure de commerce fera prochainement une proposition de nomination au Conseil municipal, sur la base des candidatures faites à la suite d'annonces publiées dans des quotidiens de Suisse romande et de Suisse allemande. Plusieurs postulations répondent aux exigences fixées par la commission.

CANTON DU JURA

CONDITIONS DE TRAVAIL

Le gouvernement répond à deux députés

De notre correspondant:

Le gouvernement jurassien a fait connaître hier, la réponse qu'il donne aux questions écrites de deux députés au parlement.

Au socialiste Jean-Pierre Petignat, qui se plaignait de vagues d'heures supplémentaires effectuées dans les entreprises, malgré la précarité de la situation économique, et qui voulait avoir plusieurs renseignements à ce sujet, l'exécutif répond qu'au sens du droit fédéral, le travail supplémentaire commence à partir de la 46me heure pour les entreprises industrielles, et de la 51me heure pour les entreprises non industrielles. De plus, l'employeur peut, selon la loi sur le travail, faire accomplir 90 heures de travail supplémentaire sans autorisation, par année et par travailleur, mais en aucun cas plus de 2 heures par jour.

En 1982, le service des arts et métiers a délivré 16 autorisations de travail supplémentaire, touchant 8 entreprises, soit 4 entreprises de la métallurgie et des machines, 2 de l'horlogerie, 1 de produits annexes à l'horlogerie et 1 de décolletage. 195 travailleurs ont accompli des heures supplémentaires autorisées.

Selon la loi sur le travail, les autorisations sont accordées en cas d'urgence ou de surcroît extraordinaire de travail, pour dresser un inventaire, arrêter des comptes ou procéder à une liquidation, pour prévenir ou supprimer des perturbations dans l'entreprise, si l'on ne peut attendre de l'employeur qu'il recoure à d'autres moyens.

Ces dispositions légales seront, comme le suggérait le député Petignat, rappelées à intervalles réguliers aux employeurs jurassiens. A cet effet, un aide-mémoire à l'intention des entreprises soumises à la loi sur le travail, sera élaboré.

LES DANGERS DE L'AMIANTE

Pour sa part, la députée PCSI Vérène Nagel, alarmée par les informations diffusées sur les dangers mortels de l'amiante, voulait savoir le nombre des entreprises traitant cette matière dans le canton du Jura, et les mesures prises pour protéger les travailleurs exposés à la poussière de ce produit.

Le gouvernement répond qu'aucune entreprise installée sur sol jurassien ne fabrique des produits à base d'amiante, mais que nombre d'entre elles travaillent des articles contenant une plus ou moins grande quantité de ces silicates naturels. C'est le cas surtout pour les plaques de couverture des toitures, pour les isolations thermiques et contre le feu, pour les garnitures de freins d'automobiles.

Deux entreprises jurassiennes sont soumises aux prescriptions de la Caisse nationale d'assurance concernant l'amiante. On estime actuellement que 3000 produits environ contiennent de l'amiante.

BÉVI

Exposition universelle de 1989

Le Jura y prendra-t-il part?

De notre correspondant:

La prochaine Exposition universelle aura lieu à Paris d'avril à octobre 1989 et elle coïncidera avec les manifestations commémoratives du bicentenaire de la Révolution française. Une révolution que les Jurassiens ont vécue activement, tout comme la proclamation des droits de l'homme. Le préambule de la Constitution du nouveau canton fait d'ailleurs mention de ces événements. Ils ont engendré la République de Rauracie, puis l'union à la France par décision de l'Assemblée nationale jurassienne.

C'est ainsi que le Jura, jusqu'en 1815, a vécu au rythme de l'Europe, page d'histoire très importante, inscrite dans la mémoire collective et dans des archives d'une grande richesse.

Rappelant ces différents faits, le député socialiste Roland Béguelin vient de poser une question écrite au gouvernement. Il veut savoir si celui-ci envisage d'assurer, à l'Exposition universelle de 1989, la présence du peuple jurassien et de son patrimoine historique, économique et culturel, s'il recherchera, vu le souvenir impérissable laissé par les expositions universelles dans les générations qui se succèdent, le meilleur moyen de faire connaître le Jura dans le cadre de thèmes d'ores et déjà retenus, et s'il est prêt à nouer, en temps utile, les contacts nécessaires avec les organisateurs de cette exposition.

Roland Béguelin signale au passage qu'à l'occasion de cette manifestation, la capitale française attend une cinquantaine de millions de visiteurs.

BÉVI

FRANCE VOISINE

Affaire Flückiger : du nouveau

De notre correspondant:

Le témoignage d'un habitant de Beaucourt, près de Belfort, est susceptible de remettre en question toutes les hypothèses échafaudées jusqu'à présent dans l'affaire Flückiger, ce jeune militaire suisse dont le corps avait été retrouvé le 13 octobre 1977 près de Grandvillard, en France, non loin de la frontière. Le dernier à l'avoir vu vivant, le 17 septembre entre 10 et 11 h du matin serait ce Français, qui tient à garder l'anonymat.

Interrogé, au moment de l'enquête, par la police suisse, il a déclaré hier à notre confrère «L'Est républicain» ne pas avoir révélé aux enquêteurs que l'aspirant, lorsqu'il l'a vu marcher sur la N 463en direction de Delle, portait au dos un sac en matière plastique. Il a ajouté qu'après la disparition de Flückiger, il avait vu, près de la route, un sac de ce type qui n'y était pas auparavant.

Poursuivant son enquête, le journaliste français, accompagné du témoin, devait découvrir, à l'endroit indiqué, un sac répondant au signalement donné, à une dizaine de mètres en bordure de la route, à la limite de la forêt. Il était enfoui sous les ronces et sous une épaisse couche de feuilles mortes.

Pourquoi avoir tu ces éléments à la police suisse? Selon le journal français, le témoin craignait des représailles de la part des éventuels assassins. Ce qui n'a rien d'invraisemblable lorsqu'on sait que des personnes qui s'intéressaient à l'affaire Flückiger ont été l'objet de menaces anonymes ou ont trouvé la mort dans des circonstances bizarres.

Le témoin a relevé par ailleurs que, dans les jours qui ont précédé la disparition du jeune militaire suisse, une Mercedes et une BMW immatriculées dans le canton de Berne ont été vues à plusieurs reprises dans des sentiers forestiers qui s'ouvrent sur la départementale 36, entre Fèche-l'Eglise et Grandvillard.

D'autres personnes auraient-elles vu, ce 17 septembre, l'élève-officier Flückiger avec son sac au dos, ainsi que, durant les journées qui ont entouré la disparition de l'aspirant, une Mercedes et une BMW portant plaques bernoises? Les réponses à ces questions feront peut-être rebondir cet étrange affaire.

Val d'Aoste - Franche-Comté: mariage consommé

(c) C'est dans la salle du Conseil général du département du Doubs, à Besançon, qu'a eu lieu, hier matin, l'acte officiel de jumelage entre la région du Val d'Aoste et celle de Franche-Comté. Les élus valdotins, avec à leur tête le président de la junte, M.. Mario Andrione, et le président du Conseil régional, M. Giulio Dolchi, ainsi que MM. Edgar Faure, président du Conseil régional de Franche-Comté et M. Gruillot, président du Conseil général du département du Doubs, ont paraphé l'acte officiel de jumelage qui leur était présenté par M. Jean-Marie Bressand, président-délégué de la Fédération mondiale des villes jumelées.

net PRESSING
CAP 2000
2034 PESEUX

Offre spéciale de nettoyage à sec de vêtements

3 POUR 2

Profitez!

net PRESSING
VITASEC
Flandres 3
2000 NEUCHÂTEL
101640-110

GARAGE-CARROSSERIE DES DRAIZES SA
NEUCHATEL ✆ 31 24 15

Rencontre au sommet.
Alfetta 2.0 Quadrifoglio Oro.
130 ch, Fr. 23370.–, totalement équipée; autres modèles Alfetta dès Fr. 18840.–.

Un essai vous convaincra...
Reprise très avantageuse de votre ancien véhicule

Alfa Romeo
Depuis toujours, une technologie qui gagne

101660-110

TAPIS D'ORIENT
LIQUIDATION TOTALE
Lég. autorisée du 20. 8. 82 – 19. 2. 83

LIQUIDATION TOTALE AUTORISÉE DU 20 8 82 AU 19 2 83

Nous liquidons tout notre stock de tapis de toute provenance.

20-70% MOINS CHER
DES CENTAINES DE TAPIS!
PRIX SACRIFIÉS

OFFRES IMBATTABLES !!!

● Tapis Afghan 197 × 273 cm. Fr. 9169.– cédé à Fr. 5593.– ● Passages dans toutes les grandeurs Pakistan 60 × 189 cm. Fr. 1109.– cédé Fr. 771.– ● Bidjar 167 × 157 cm. Fr. 1505.– cédé Fr. 993.–, etc.

● Paroi chêne 3 éléments Fr. 6234 cédé 2900.– ● Petits meubles en tous genres, guéridons, meubles pour corridor, etc.

ACHAT DE L'ANNÉE, PROFITEZ MAINTENANT

Visites et vente:
lundi 13.30–18.30; mardi – vendredi 9.00–12.00, 13.30–18.30 h
samedi 9.00–16.00 h sans interruption; jeudi vente du soir

99560-110

carrera meubles möbel
2502 Biel-Bienne tél. 032 - 42 48 68
Rue Dufour 87 Dufourstrasse

---

vos agents mitsubishi présentent...

Nouveauté:
Mitsubishi Tredia 1600.
A partir de Fr. 14 770.–

L'offensive Mitsubishi totale. Personne n'est en mesure de faire de pareilles propositions. Sauf Mitsubishi. Economie, luxe, performances: tout en un. A un prix comme seul Mitsubishi peut les calculer. Vous avez le choix entre la Tredia 1600 GLS pour Fr. 14770.–, la Tredia 1600 GLS Automat pour 15 770.– et la version Turbo pour Fr. 17 570.–. Toutes trois sont des tractions avant et disposent d'un équipement complet tel qu'il n'en existe guère dans cette catégorie.

Et comme toujours, des offres super attrayantes!

Des gens de qualité pour des produits de qualité.

MITSUBISHI MOTORS CORPORATION
A l'avant-garde de la technologie automobile japonaise

Concessionnaire
Neuchâtel – Garage des Draizes, tél. 31 24 15

Agents locaux
Les Geneveys-sur-Coffrane – Garage de la Gare, tél. 57 13 93
Cornaux – Garage Roger Peter, tél. 47 17 57
Serrières – Garage Shell D'Amico-Villanova S.à r.l., tél. 25 22 87
Val-de-Travers – P.-A. Geiser Automobiles S.A. Couvet, tél. 63 18 15

101697-110

101437-110

OFFRES D'EMPLOIS

Cherchons pour Genève
une employée de maison
sachant très bien repasser, aimant les enfants, avec références. Minimum 30 ans. Bon salaire. Logement indépendant à disposition.
Ecrire avec photo et numéro de téléphone sous chiffres T 18-090417 PUBLICITAS, 1211 Genève 3 ou tél. (022) 84 37 46, le matin. 101289-136

CAFÉ DE LA GARE MARIN
cherche pour février
serveuse
Sans permis s'abstenir.
Tél. (038) 33 21 64.
102252-136

Ecriteaux
en vente au bureau du journal

GAIN ACCESSOIRE
intéressant est offert à:
- PERSONNALITÉ DE CARACTÈRE
- AYANT LE CONTACT HUMAIN FACILE
- habitant: Neuchâtel ou Le Landeron
- disposant de 1 à 3 soirs par semaine

Travail indépendant.
Aide efficace par notre organisation
Gain à la mesure de l'effort fourni.

Pour un premier contact, sans engagement, retourner le coupon ci-dessous à Case postale 1050 - 2001 Neuchâtel.

Nom: Prénom:
Rue: Lieu:
Profession: Tél.:
101635-136

NOUS CHERCHONS

pour une importante entreprise de Delémont,

un employé de commerce

possédant le CFC et ayant une bonne expérience dans les domaines suivants: gestion de personnel, salaires, calcul des prix de revient, facturation, commande de fournitures et d'outillage. Connaissances en informatique souhaitées.
Le poste requiert de la personnalité, le sens de l'organisation et un esprit de synthèse.
Conditions de travail d'une entreprise moderne avec tous les avantages sociaux.

Prenez contact par téléphone ou rendez-nous visite!

travail fixe et temporaire
is arber s.a.
Place de la Gare 14
Delémont, tél. 22 74 22

101790-136

Intérimez avec des pros:
Nous cherchons
menuisiers
Bon salaire - Prestations sociales modernes.
101543-136
Rue du Seyon 8a, 2000 Neuchâtel, tél. 038/24 74 14
ADIA interim

BAUX À LOYER
à vendre à l'imprimerie de ce journal.

FAN-L'EXPRESS
tirage officiellement contrôlé par les soins de la FRP (Fédération romande de Publicité)
36.828 exemplaires
L'annonceur sait que cette garantie représente pour lui une distribution sérieuse et efficace.

hockey sur glace

Avant-dernière soirée avant les tours finals

Ligue A : Bienne stoppe le «leader»

BIENNE - DAVOS 6-4
(2-1 2-2 2-1)

MARQUEURS: Kisio 9me; W. Kohler 9me et 16me; Dubuis 27me; Poulin 28me; Wilson 31me; J. Soguel 37me; Loertscher 50me; Luthi 50me; M. Muller 55me.

BIENNE: Anken; Poulin, Zigerli; Flotiront, Dubuis; Luthi, Gosselin, W. Kohler; Baertschi, Loertscher, Wist; B. Lautenschlager, Koller, D. Kohler. Entraîneur: Ruhnke.

DAVOS: Bucher; Wilson, M. Muller; C. Soguel, Mazzoleni; U. Lautenschlager, Schaerer, D. Muller; J. Soguel, Kisio, Gross; Batt, Triulzi, Paganini. Entraîneur: Hober.

ARBITRES: MM. Burri, Spiess/Urwyler.

NOTES: stade de glace; 8100 spectateurs. Bienne sans Koelliker (convalescent) et Davos sans S. Soguel (blessé). Pénalités: 4 × 2' contre Bienne; 7 × 2' contre Davos.

CURIEUX

Curieux Grisons! Bien que disposant d'un effectif supérieur à celui de leurs amphitryons, ils ont commencé chaque tiers-temps dans un attentisme prudent. Mais vouloir jouer ainsi au plus fin face à Bienne, que l'on dit en baisse de forme mais qui reste terriblement redoutable à domicile, ne leur a guère réussi.

Les premiers événements ont pourtant tourné favorablement à Davos. Kisio ouvrit la marque sans bavure. C'était très beau mais il ne fallut que 10 secondes à W. Kohler, aidé par Poulin, pour rétablir l'égalité. Et toujours avant la première pause, une combinaison entre Poulin et Gosselin trouvait le même W. Kohler pour donner l'avantage à ses couleurs.

LA BONNE VOIE

Les hommes de Ruhnke continuaient sur la bonne voie au début de la période médiane, les défenseurs Dubuis et Poulin portant la marque à 4-1. Mais une erreur de la défense seelandaise redonna espoir aux Grisons, qui réduisirent l'écart à un seul but au terme de cette période. Toutes les possibilités étaient ainsi ouvertes à l'entame du dernier tiers-temps. Bienne, animé par un bel esprit offensif, reprit le large avant de concéder un 4me but qui ne mettait plus sa victoire en cause. L'équipe seelandaise confirmait de la sorte son redressement en enlevant une victoire méritée.

Les spectateurs ont assisté à une partie d'un intérêt constant et d'un bon niveau. Bienne, qui voulait encore remettre en question la suprématie davosienne avant le tour final, a bien réussi dans son entreprise. Il a ainsi terminé sa campagne à domicile sur une note positive et réjouissante.

E. W.

Langnau ou Kloten ?

il faudra attendre la dernière journée du championnat de ligue nationale A pour savoir qui de Langnau ou de Kloten participera au tour final pour le titre. Les deux formations se sont en effet imposées hier soir, les Bernois sur leur patinoire face à Fribourg/Gottéron (5-2), les Zuricois à Lugano (2-3). Les «Aviateurs» ont ainsi saisi leur chance de prolonger le suspense (l'écart reste de deux points en leur défaveur) et la confrontation directe entre les deux équipes samedi soir à Kloten ne manquera pas de piquant. Pour le reste, Bienne a fait trébucher le «leader» Davos (6-4) et Arosa s'est défait facilement d'Ambri (8-2). Les Davosiens n'ont plus de ce fait que 2 points d'avance sur les Seelandais et les champions de Suisse.

En ligue B, groupe Ouest, Sierre a quasiment obtenu son billet pour le tour de promotion. Les Valaisans l'ont fait de la plus brillante des façons, en écrasant Berne par 8-1. Avec une marge de 2 points et une dernière rencontre chez la lanterne rouge Langenthal, les Sierrois ne devraient plus connaître de problème. Quant aux Bernois, il leur faudra patienter une raison de plus, au moins, avant de retrouver l'élite helvétique... Lausanne a poursuivi sur sa lancée en l'emportant sur Viège 5-1 et a lui aussi acquis le droit de tenter sa chance pour la promotion; mais pour le «leader», ce n'était plus qu'une formalité.

Dans le groupe Est, enfin, tout est dit. En faisant match nul à Zurich, Olten a levé les derniers doutes quant au nom du deuxième qualifié, malgré la victoire de Dubendorf.

Ligue A

Bienne - Davos 6-4 (2-1 2-2 2-1); Lugano - Kloten 2-3 (0-1 2-1 0-1); Arosa - Ambri Piotta 8-2 (1-1 5-0 2-1); Langnau - Fribourg/Gottéron 5-2 (2-1 1-1 2-0).

1. Davos	27	19	0	8	158- 95	38
2. Bienne	27	17	2	8	147-101	36
3. Arosa	27	17	2	8	131-113	36
4. Fribourg Gott.	27	15	3	9	116- 93	33
5. Lugano	27	10	2	15	124-141	22
6. Langnau	27	9	3	15	109-145	21
7. Kloten	27	8	3	16	117-140	19
8. Ambri Piotta	27	4	3	20	90-164	11

Ligue B, Ouest

Ajoie - La Chaux-de-Fonds 4-6 (1-2 1-0 2-4); Grindelwald - Langenthal 6-1 (1-0 4-0 1-1); Lausanne - Viège 5-1 (0-0 3-1 2-0); Sierre - Berne 8-1 (3-0 2-0 3-1).

1. Lausanne	27	17	4	6	137- 95	38
2. Sierre	27	16	4	7	147- 87	36
3. Berne	27	15	4	8	151-100	34
4. Viège	27	10	7	10	90- 85	27
5. Grindelwald	27	9	5	13	101-116	23
6. La Chx-de-Fds	27	8	5	14	94-132	21
7. Ajoie	27	9	1	17	118-170	19
8. Langenthal	27	8	2	17	83-136	18

Ligue B, Est

Dubendorf - Wetzikon 9-6 (2-3 5-3 2-0); Hérisau - Coire 3-11 (1-5 0-2 2-4); Rapperswil - Grasshopper 2-4 (1-1 0-2 1-1); CP Zurich - Olten 3-3 (0-1 1-1 2-1).

1. CP Zurich	27	18	2	7	137- 96	38
2. Olten	27	16	4	7	137-100	36
3. Dubendorf	27	16	1	10	141-112	33
4. Coire	27	15	1	11	132- 94	31
5. Rapperswil	27	13	4	10	120-118	30
6. Wetzikon	27	12	0	15	131-150	24
7. Hérisau	27	5	4	18	100-166	14
8. Grasshopper	27	4	2	21	98-160	10

Fribourg cède à l'Ilfis

LANGNAU - FRIBOURG GOTTÉRON 5-2
(2-1 1-1 2-0)

MARQUEURS: Nicholson 4me; Burkart 6me; Sullivan 16me; Nicholson 35me; Richter 35me; Moser 44me; Hutmacher 52me.

LANGNAU: Green; Nicholson, Hermann; Meyer, B. Wuthrich; Tschanz; Horisberger, P. Wuthrich, Tschiemer; Moser, Sullivan, Berger; Hutmacher, Graf, Bohren; Horak. Entraîneur: Latinovich.

FRIBOURG: Roschy; Jeckelmann, Gagnon; M. Girard, Brasey; Rotzetter, Lussier, Kuonen; Ludi, Raemy, Richter; Burkart, Cadieux, Fuhrer. Entraîneur: Cadieux.

ARBITRES: MM. Tschanz, Schmied/Weilenmann.

NOTES: patinoire de l'Ilfis; 6000 spectateurs. Langnau joue sans Jeandupeux et Fribourg est privé de Meuwly, E. Girard et Holzer. Pénalités: 2 × 2' contre Langnau; 4 × 2' contre Fribourg.

PIERRES ANGULAIRES

Jouant sa cinquième saison en Emmental, l'arrière Nicholson marqua hier soir deux buts décisifs, portant ainsi à 59 son total de réussites personnelles depuis qu'il défend les couleurs de Langnau. Son compère Sullivan, qui fut le meilleur homme du match, inscrivit également son nom au tableau des marqueurs au terme d'un exploit personnel.

Grâce à ces deux pierres angulaires, le club bernois posa les bases d'un succès qui se profila au premier tiers déjà pour prendre définitivement forme lors de l'ultime période de jeu. Davantage motivés que leurs adversaires — leur position au classement les obligeant à se surpasser — les protégés de Latinovich s'assurèrent la totalité de l'enjeu grâce aussi au duel direct qu'ils gagnèrent dans les points chauds d'une rencontre qui bascula logiquement en leur faveur.

Décidément, la patinoire de l'Ilfis ne convient guère aux Fribourgeois, puisque, depuis qu'ils évoluent en ligue A, ils n'ont encore récolté aucun point dans l'Emmental. Pour vaincre ce signe indien, il aurait fallu que la troupe de Cadieux dispose de tous ses atouts, ce qui n'était pas le cas, Robert Meuwly laissant un trou dans la cage, trou que son remplaçant Roschy combla difficilement. Il serait pourtant injuste d'accabler la doublure de Meuwly, car, dans son ensemble, l'équipe fribourgeoise évolua un ton au-dessous de ses sorties précédentes, en galvaudant notamment trop de palets dans le camp d'attaque. Cette lacune, face à un Langnau très agressif, pesa lourdement dans le décompte final.

C. YERLY

Arosa - Ambri 8-2
(1-1 5-0 2-1)

Obersee: 3170 spectateurs.

Arbitres: MM. Sooder, Dysli/Jetzer.

Buts: 7. Scherrer 0-1; 19. Guido Lindemann 1-1; 21. Charron 2-1; 25. Guido Lindemann 3-1; 26. Neininger 4-1; 31. Charron 5-1; 35. Grenier 6-1; 41. Gardner 6-2; 48. Stampfli 7-2; 54. Markus Lindenmann 8-2.

Pénalités: 2 × 2' contre Arosa; 3 × 2' contre Ambri.

Lugano - Kloten 2-3
(0-1 2-1 0-1)

Resega: 5800 spectateurs.

Arbitres: MM. Voegtlin, Robyr/Kunz.

Buts: 10. Andreas Schlagenhauf 0-1; 22. Peter Schlagenhauf 0-2; 31. Callighen 1-2; 33. Conte 2-2; 43. Peter Schlagenhauf 2-3.

Pénalités: 2 × 2' contre Lugano; 4 × 2' contre Kloten.

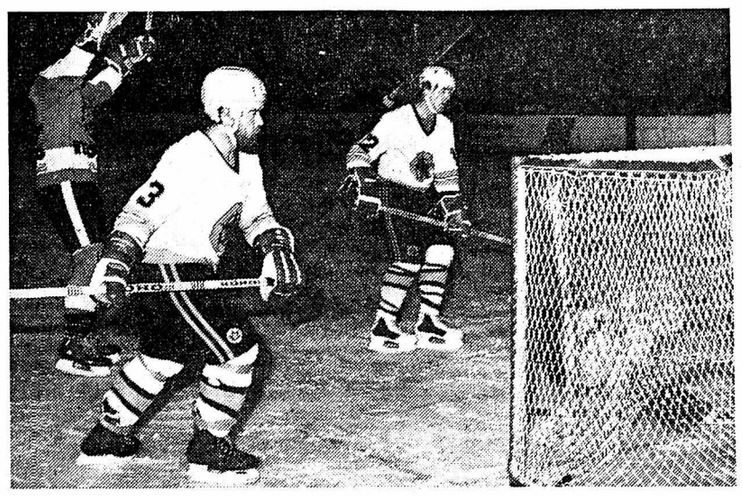

CONSTERNATION ! — Pour la deuxième fois, Saint-Imier (Steudler et Perret en blanc de gauche à droite) subit l'égalisation (but de Montandon qui laisse éclater sa joie). Mais finalement, le sourire reviendra...
(Avipress Treuthardt)

Championnat suisse de 1re ligue (groupe 3)

NS Young Sprinters ne tient pas la distance

NS YOUNG SPRINTERS - SAINT-IMIER 4-8 (2-2 1-2 1-4)

MARQUEURS: Perret 9me; Stauffer 13me; Waeber 19me; Ryser 20me; Houriet 25me; Turler 27me; Gaillard 31me; Montandon 41me; Gaillard 42me; Stauffer 47me; Niklès 54me; Dupertuis 60me.

NS YOUNG SPRINTERS: Amez-Droz; Hubscher, Yerli; Waeber, Seiler; Zingg, Montandon, Clottu; Dubois, Turler, Weisshaupt; J.-M. Longhi, M. Longhi, Ryser. Entraîneur: Turler.

SAINT-IMIER: Monachon; Steudler, Wittmer; Sobel, Vallat; Niklès, Houriet, Perret; Déruns, Gaillard, Stauffer; Droz, Dupertuis, Maurer. Entraîneur: Huguenin.

ARBITRES: MM. Racine et Luthi.

NOTES: patinoire à ciel ouvert de Monruz. Glace en bon état. 300 spectateurs (235 payants). NS Young Sprinters sans Richert (blessé). A la 9me minute, Hubscher dévie dans son but un tir de Perret. Dès le deuxième tiers-temps, Bochlen prend la place de Vallat (blessé) à Saint-Imier. A la 37me, Turler se blesse à un genou en tombant contre un montant du but de Monachon; dès la 48me, il ne reviendra plus sur la glace, Young Sprinters «tournant» à deux lignes d'attaque (celle de M. Longhi et une seconde — celle de Montandon — dans laquelle Yerli a pris la place de Zingg) et à trois défenseurs (Dubois, Waeber, Hubscher). Tirs dans le cadre des buts: 36-32 (12-13 14-6 10-13). Pénalités: quatre fois deux minutes contre Young Sprinters, plus dix minutes à Montandon; dix fois deux minutes contre Saint-Imier.

Contraint de s'engager dans une course-poursuite épuisante nerveusement, NS Young Sprinters a fini par céder irrémédiablement dans l'ultime période. Période dans laquelle il s'était engagé sous de bons augures: il manquait deux secondes à la première minute de jeu, que sur une rupture Montandon remettait, pour la troisième fois, les équipes à égalité (4-4). Mais vingt-cinq secondes plus tard, Gaillard redonnait l'avantage à Saint-Imier. Puis ce fut l'un des tournants de la rencontre: jouant pour la cinquième fois en supériorité numérique, le pensionnaire de Monruz — il avait déjà obtenu deux buts dans de pareilles circonstances — se laissait «piéger» par Stauffer qui, d'un tir parti bien avant la ligne bleue, surprenait Amez-Droz dont la responsabilité est engagée sur ce sixième but.

Contraint, dès lors, une nouvelle fois de refaire le terrain perdu, NS Young Sprinters ne trouva ni l'assurance ni le calme nécessaires pour rétablir la situation.

DEUXIÈME TOURNANT...

Il perdit même complètement pied; ses actions devinrent plus confuses, son jeu plus haché, plus heurté alors que Saint-Imier, un moment en perte d'équilibre dans la période intermédiaire, retrouvait sa «jouerie», sa lucidité pour «achever» son adversaire.

Et si le deuxième tournant de cette rencontre agréable par le rythme de jeu, par l'engagement des acteurs, par l'élaboration de quelques beaux mouvements collectifs de part et d'autre se situe à la 47me minute (but de Stauffer), le premier remonte à la période intermédiaire. Période au cours de laquelle les protégés de René Huguenin obtinrent un maximum (deux buts) pour un minimum d'efforts offensifs (six tirs dans le cadre du but d'Amez-Droz!). Période où ils surent préserver l'acquis, sans pratiquement jamais paniquer.

Or, NS Young Sprinters ne sut tirer pleinement parti de cette domination qui, sans être écrasante, fut bien réelle. C'est que déjà ses actions perdaient de leur fluidité, de leur clarté. De plus, sa défense, à l'image de Seiler notamment, se lézardait, accumulait les erreurs, alors qu'Amez-Droz joua un ton endessous de sa valeur, donnait quelques signes inquiétants: «pucks» relâchés, moins de sûreté, de vista, d'anticipation.

Finalement, la jeunesse, le meilleur équilibre de ses lignes, la solidité de sa défense conduisirent logiquement Saint-Imier vers la victoire. Elle ne fut nullement usurpée. Elle reflète les possibilités d'une équipe solide, pratiquant un hockey simple et efficace; une équipe dans laquelle les Steudler, Stauffer, Gaillard — principalement — sont de fortes personnalités, capables de relancer la mécanique, de «faire la différence». Ces personnalités qui font cruellement défaut à NS Young Sprinters...

P.-H. BONVIN

LIGUE B : précieux succès chaux-de-fonnier

AJOIE - LA CHAUX-DE-FONDS 4-6 (1-2 1-0 2-4)

MARQUEURS: Piller 2me et 13me; Baechler 15me; Trottier 33me; C. Berdat 42me; Piller 46me; Neininger 50me; Shier 50me et 53me; Sigouin 57me.

AJOIE: Siegenthaler; Baechler, Barras; Terrier; Sembinelli; Sigouin, Mouche, Froidevaux; Aubry, Steiner, Sanglard; Marendaz, Benard. Entraîneur: Noël.

LA CHAUX-DE-FONDS: Lengacher; Gobat, Amez-Droz; Dubois, Shier; Bergamo, MacFarlane, Tschanz; Neininger, Leuenberger, Piller. Entraîneur: Wittwer.

ARBITRES: MM. Megert, Hugentobler/Wyss.

NOTES: patinoire de Porrentruy. 3300 spectateurs. Pénalités: 4 × 2 minutes contre La Chaux-de-Fonds, aucune contre Ajoie.

Au cours de cette importante rencontre, Ajoie a éprouvé maintes difficultés à entrer dans le match. Après moins de 120 secondes de jeu, Anton Siegenthaler devait déjà capituler sur un tir de Piller. De plus, c'est alors que les Jurassiens se mettaient enfin au diapason des visiteurs que le routinier Piller, à la faveur d'un «contre», portait la marque à 2-0. Cette seconde réussite déclencha une forte pression ajoulote. Ainsi, en supériorité numérique, Baechler trouvait enfin le chemin du filet adverse.

Le rythme infernal imprimé par La Chaux-de-Fonds durant le premier tiers-temps s'estompa quelque peu. Ce ralentissement permit à Trottier et à ses équipiers de porter souvent le danger devant le but chaux-de-fonnier. L'égalisation tomba logiquement à la 33me minute. Toutefois, malgré la supériorité territoriale des hommes de Noël, La Chaux-de-Fonds s'était montrée sporadiquement des plus dangereuses, par le biais de contre-attaques, lors de cette période intermédiaire.

D'emblée, le public a pu vibrer au début de l'ultime tiers-temps. A la 42me minute, Christophe Berdat donnait pour la première fois l'avantage à ses couleurs. Cependant, la joie allait être de courte durée dans le camp ajoulot, l'égalisation neuchâteloise «tombant» à la 42me minute, puis le match bascula en l'espace de quelques secondes. Neininger et Shier portèrent la marque à 5-3. Ajoie dut encore boire la coupe jusqu'à la lie, puisque Shier prit une nouvelle fois Siegenthaler en défaut. Les Jurassiens durent se contenter de réduire l'écart par Sigouin.

I. M.

Championnat de deuxième ligue

Serrières a côté de son sujet

Serrières - Université Neuchâtel 2-6 (0-3 0-2 2-1)

Marqueurs: Boulianne 2me; McLean 9me; Guyot 10me; Boulianne 21me, 27me et 41me; Gendre 57me; Adam 58me.

Serrières: O. Bauer; Dubois, Gaberel; Gendre, Divernois, Delabays; Rieder, Rodriguez; Moser, Ph. Bauer, Adam; Hofmann, Jakob, Guyaz; Faivre. Räss. Entraîneur: Rieder.

Université Neuchâtel: Granata; Claude, Ondrus; Renaud, Boulianne, Guyot; Rentsch, Huguenin; Lapointe, McLean, Higgins. Entraîneur: McLean.

Arbitres: MM. Clottu et Clémençon.

Notes: patinoire de Monruz. Pluie durant toute la rencontre. Glace bonne quoique un peu granuleuse; 150 spectateurs. Pénalités: 9 × 2' contre chaque équipe.

Serrières a raté, samedi soir, une bien belle occasion de prendre ses distances au tableau de la deuxième ligue. Face à un contradicteur qui les talonnait, les gars de l'entraîneur-joueur Rieder ont complètement passé à côté de leur sujet. Serrés de près par des adversaires intransigeants et précis dans leurs manœuvres, ils n'ont à aucun moment donné l'impression de pouvoir éviter le naufrage.

Les Universitaires ont parfaitement joué le coup. Désireux de mettre pour une fois leur rival local sous l'éteignoir, ils empoignèrent cette confrontation à bras-le-corps. Prenant sans tarder une avance intéressante au pointage, ils ne relâchèrent jamais leur pression. il en résulta qu'à l'appel du troisième «vingt», l'issue des hostilités ne faisait plus l'ombre du moindre doute. Et si Boulianne se mit particulièrement en évidence samedi soir, tous ses camarades se firent les auteurs d'une prestation digne d'éloges. Seul un relâchement, parfaitement compréhensible au demeurant, offrit à Serrières de donner au pointage une allure moins catastrophique dans les ultimes secondes.

Voilà donc la lutte pour les places d'honneur singulièrement relancée aux deux tiers de la compétition. Ce n'est point un mal, même si le «leader», Joux-Derrière, apparaît intouchable.

Cl. De.

Noiraigue rate le coche

Noiraigue - Yverdon 5-6 (0-0 2-2 3-4)

Marqueurs: Narbel 21me; Paroz 23me; Jacot 24me; Mischler 29me; Rippstein 41me; Kurmann 43me; Peytrignet 44me; Barbezat 52me; Petrignet 56me; Pellet 57me; Frossard 58me.

Noiraigue: Kaufmann; Jeanneret, Vaucher, Frossard, Antoniotti, Jacot, Page, Kisslig, Gagnebin, Paroz, Kurmann, Pellet, Schreyer, Perret, Nesi, Perrenoud, Ballet. Entraîneur: Paroz E.

Yverdon: Stalder; Ogiz, Vioget, Rippstein, Narbel, Duvoisin, Hurni, Maillefert, Mischler, Rey, Barbezat, Martin, Peytrignet. Entraîneur: Denervaud Richard.

Arbitres: MM. Imark et Clémençon.

Pénalités: 3 × 2' et 1 × 5' contre Noiraigue; 3 × 2' et 1 × 5' contre Yverdon.

Une fois de plus, Noiraigue n'a pas passé loin du succès. Si ce match et par conséquent les deux points ont été perdus, il faut chercher la raison du côté des pénalités, et surtout du côté des occasions manquées.

Le premier tiers-temps fut agréable à suivre, bien que le tableau d'affichage reste à 0-0. Dès la 21me minute, de belles actions de part et d'autre donnent régulièrement lieu à des buts; le jeu se durcit un peu et l'on assista aux premières pénalités. Dans la dernière période, Yverdon marqua 20"; Noiraigue réagit et en moins de 2 minutes le «score» était de nouveau nul (3-3). Par la suite, les Vaudois augmentèrent leur capital à 3 reprises. La fin du match fut pénible pour Noiraigue, privé de deux arrières, un blessé et un malade. Ne tournant plus qu'à deux lignes, les Vallonniers marquèrent encore deux fois et échouèrent sur le fil. Le gardien yverdonnois Stalder avait certainement décidé de ne pas perdre sur la patinoire de ses débuts; de même que l'ex-Fleurisan Rippstein, qui participa à 4 des 6 réussites vaudoises.

M. V

ski

La descente de Schruns à Megève

Annulée lundi sous la pression des chefs d'équipes, la descente féminine de Schruns sera rattrapée samedi à Megève. La course de samedi comptera donc avec le slalom de Schruns, remporté par l'Autrichienne Anni Kronbichler, pour un combiné Coupe du monde. Une première descente féminine aura lieu vendredi à Megève, et le slalom géant dimanche à Saint-Gervais.

football

Young Boys remporte un tournoi à Manille

Young Boys a remporté un tournoi international à Manille, capitale des Philippines, sans avoir perdu un seul point. Après avoir battu une sélection de Hongkong par 1-0 et une sélection de Manille par 3-1, les Bernois se sont défaits dans leur dernier match d'une sélection pékinoise par 1-0. Ce succès, acquis devant 4500 spectateurs, rapporte aux Young Boys une somme de 7000 francs. Le but décisif a été marqué par Arm dès la 5me minute.

basketball

Démission de l'entraîneur de Bellinzone

A la suite de divergences avec la direction du club, l'entraîneur du Bellinzona-Basket (9me du championnat de LNA), l'Italien Claudio Schena, a donné sa démission après avoir passé exactement une année à la tête de la formation tessinoise. Il sera remplacé, à titre intérimaire, par le Turc Ay Ayan, qui était responsable des juniors.

Fleurier balaie Le Locle

FLEURIER - LE LOCLE
12-1 (6-1 2-0 4-0)

MARQUEURS: Grimaître 3me; Jeannin 6me et 12me; Giambonini 13me; Geinoz 15me; Giambonini 16me; Grimaître 19me; Dubois 37me; Gfeller 38me; Hirschy 44me; Gfeller 51me; Tschanz 54me; Kobler 57me.

FLEURIER: Luthi; Tschanz, Grandjean; Emery, Stoffel; Matthey; Gfeller, Jeannin, Grimaître; R. Giambonini, Rota, Kobler; Hirschy, Dubois, Pluquet; Aeschlimann. Entraîneur: Jeannin.

LE LOCLE: Fontana; Kolly, Blaettler; Beccera, Meredith; Bianchi; Girard, Bula, Pilorget; Geinoz, Dubois, Raval; Berner, Borel, Fahrni; Baillod, Luthy. Entraîneur: Berger.

ARBITRES: MM. Duvoisin et Fivaz.

NOTES: patinoire de Belle-Roche, 650 spectateurs. A Fleurier, manquent Wuillemez, blessé à une cheville contre Saint-Imier, et Liechti (blessé à un genou). A la 35me, Stoffel quitte la glace, touché au visage par une crosse. Matthey prend sa place. A la 39me, Giambonini manque un penalty. Pénalités: 2 × 2' contre Fleurier; 4 × 2' contre Le Locle, plus 5' contre Borel pour la blessure sur Stoffel.

Un premier tiers de rêve: telle est la qualification de cette période. En effet, les buts fleurisans tombèrent régulièrement, tous fruits de superbes actions collectives. Si la ligne de Jeannin a fait étalage de tout son talent et de sa classe, les deux autres n'ont pas démérité, loin de là. Les automatismes du bloc de Giambonini s'affirment, et là également nous avons noté de très bons mouvements d'ensemble. De leur côté, les Loclois furent rapidement débordés par le rythme imprimé par les Fleurisans, d'autant plus que Luthi se révélait être dans un très bon soir. Le derby allait-il tourner court?

Deuxième tiers temps: un grand «bol» de lassitude. Fleurier, qui avait enthousiasmé ses partisans durant les vingt premières minutes, eut passablement de peine à s'organiser devant des Loclois qui pratiquaient un bon «forechecking». Il fallut attendre la 37me minute, alors que Borel purgeait une pénalité de cinq minutes, pour voir Fleurier marquer enfin à deux reprises.

Au troisième tiers, récital de buts, de belles actions et une application toute particulière à soigner la manière. Les Fleurisans se sont ainsi réconciliés avec leur public. La forme générale de l'équipe est bonne et les lignes donnent une impression de stabilité rassurante. Le Locle se contenta de parer au plus pressé devant ce déferlement d'attaques.

En conclusion, un collectivisme des «jaune et noir» qui mérite un grand coup de chapeau!

B. GERTSCH

Moutier s'effondre

MOUTIER - LYSS 1-10 (1-3 0-4 0-3)

MARQUEUR POUR MOUTIER: Jeanrenaud.

MOUTIER: Haenggi (40me Unternaeher); Schmied, Schyder; Ortiz, Jeanrenaud; Gurtner, Gay, Gossin; M. Bachmann, W. Bachmann; Frey, Daneluzzi, Charmillot; Charbonney, Kohler, Guenat.

Hier soir à Moutier, devant à peine 400 spectateurs dont une forte cohorte de «supporters» de Lyss, l'équipe visiteuse a remporté une victoire précieuse, elle qui envisage encore sa participation au tour final. Les Prévôtois, mis à part les premières minutes où ils marquèrent par Jeanrenaud, n'ont jamais été dans le coup. Ils ont semblé manquer d'organisation alors que l'expérience de la ligue nationale chez plusieurs joueurs de Lyss s'est révélée déterminante.

M. P.

Le classement

1. Fleurier	14	11	1	2	97-60	23
2. Lyss	14	9	4	1	88-42	22
3. Wiki	13	8	1	4	71-52	17
4. Moutier	13	5	2	6	68-59	12
5. Saint-Imier	14	6	0	8	64-63	12
6. Konolfingen	12	4	3	5	51-69	11
7. Y. Sprinters	13	4	3	6	51-63	11
8. Le Locle	13	4	1	8	48-88	9
9. Adelboden	11	3	1	7	52-60	7
10. Unterseen	13	1	4	8	33-57	6

football

La ZUS et la présidence de l'ASF

HARO SUR RUMO!

Suivant l'exemple de l'Entente des clubs de ligue nationale de Suisse alémanique, la ZUS (groupement des séries inférieures) a décidé de ne pas soutenir la candidature de Me Freddy Rumo (La Chaux-de-Fonds) à la présidence de l'ASF (Association suisse de football). La décision a été prise par douze voix contre une, lors d'une réunion extraordinaire.

Dans un communiqué publié à l'issue de cette réunion, la ZUS indique qu'elle est prête à examiner une autre candidature qui pourrait être proposée par la ligue nationale. Si cet examen ne devait pas aboutir à une décision positive, la ZUS serait sans doute amenée à soutenir une candidature éventuelle de Heinrich Roethlisberger, actuellement président de la première ligue et vice-président de l'ASF.

CELA DONNE À RÉFLECHIR

Une aussi belle unanimité contre la candidature d'une personne, indépendamment du fait qu'elle prête à rire, donne à réfléchir sérieusement sur la solidité du caractère des personnes qui ont en mains lesassociations cantonales ou régionales de football. Car la ZUS se compose des 13 présidents des associations. Douze d'entre eux ont voté contre le Chaux-de-Fonnier Freddy Rumo vendredi dernier, le président de la «Neuchâteloise», Jean-Pierre Baudois, ayant été le seul à faire bande à part. On peut être seul contre tous les autres et avoir raison quand même.

Le président de la «Vaudoise», retourné par les propos du président de la ZUS (M. Gut, Lucerne), a notamment voté à l'envers de la décision prise auparavant en comité cantonal. Le président de la «Tessinoise», qui s'était fait excuser, avait annoncé qu'il se rallierait au vote de la majorité. En voilà donc un qui sait ce qu'il veut, non?

DÉNIGREMENT

Et les Romands en général? Ils ont tout cru ce que M. Gut leur avait dit, un Gut qui, en compagnie du Valaisan Mathier, délégué de la ZUS au comité central de l'ASF depuis deux ans, a mené une véritable campagne de dénigrement contre Freddy Rumo. Qu'est-il reproché à ce dernier? Des prises de position qui ne plaisent pas à M. Gut et à certains membres de la ZUS, concernant, par exemple, les juniors D talents, l'intégration de la Ligue nationale C dans les séries inférieures, ainsi que la décision prise dans l'affaire Saint-Gall-Young Boys parce que le comité de la Ligue nationale s'est... inspiré de ce qui se fait en «Bundesliga» allemande!

Dans son rapport aux présidents régionaux, M. Gut a ainsi dressé contre M. Rumo toute une liste de reproches futiles et en grande partie infondés. Pire: les idées du président de la Ligue nationale et candidat à la présidence de l'ASF y sont pratiquement assimilées à autant de délits. C'est à croire que seule la ZUS et son dictateur de président ont le droit d'avoir des opinions. M. Gut, qui ne devait tout de même pas avoir la conscience très tranquille vendredi soir à Berne, a également exigé des délégués qu'ils taisent ces débats et ne divulguent pas le résultat du vote. «La presse ne doit rien savoir»... Non non, elle ne saura rien!

Une vraie conjuration, que cette assemblée.

COUP DE JARNAC

Ce que M. Gut a omis de dire à ses ouailles (ou à ses oies?), c'est que M. Rumo, après que le comité de la Ligue nationale lui avait demandé officiellement de faire acte de candidature à la succession de M. Baumann, avait écrit une lettre au président de la ZUS pour l'informer de cette situation et lui demander un rendez-vous au cours duquel il serait possible de faire le point. C'était en décembre. M. Gut lui a répondu que cette entrevue n'était pas nécessaire. Il préparait déjà son coup de pied au...

Et qui est M. Heinrich Roethlisberger, président de la première ligue et actuel vice-président de l'ASF? Une fort et courageux meneur d'hommes, sans doute, quand on sait qu'il est d'accord de briguer la présidence de l'ASF... pour autant qu'il n'ait pas de concurrent!

QUELS GRIEFS?

Enfin, pour encore mieux situer le niveau du «débat» de vendredi dernier, citons la ridicule menace du président des Valaisans, M. M. Mathier, également membre du comité central de l'ASF. «Si M. Rumo devient président de l'ASF, je démissionne», a-t-il promis. Pourquoi attendre aussi longtemps? Et M. Gut ne pourrait-il pas l'imiter? Le football suisse, en effet, n'a que faire de gens qui placent leur petite personne et leurs petits intérêts au-dessus du bien général.

Que de mesquineries n'inventerait-on pas pour empêcher un Romand d'accéder à la présidence de l'Association suisse! Par malheur, il se trouve de ce côté de la Sarine des gens qui, par manque d'information ou par intérêt personnel, suivent le «guide» les yeux fermés.

M. Rumo est loin d'avoir la partie gagnée mais nous émettons un souhait: qu'il n'abandonne pas la lutte car elle permettra de démasquer ses véritables adversaires et leurs réels griefs. En outre, ne serait-il pas également intéressant de connaître leurs qualités? Celles du candidat Rumo sont déjà connues et appréciées, sans quoi le comité de la Ligue nationale n'aurait pas avancé son nom.

F. PAHUD

échecs

Chronique hebdomadaire

Mésaventures aux Olympiades

Blancs: Sharif (Sén) **Noirs:** Sargos (Emirat Ar.)
Française
1.e4-e6 2.d4-d5 3.Cd2-Cf6 4.e5-Cfd7 5.f4-c5 6.c3-Fe7 7.Fd3-b5? 8.Fxb5-Db6 9.Fxd7+,Cxd7 10.dxc5-Cxc5 11.Ce2???-Cd3+.

Les Blancs abandonnent. Ils ne peuvent empêcher le mat.

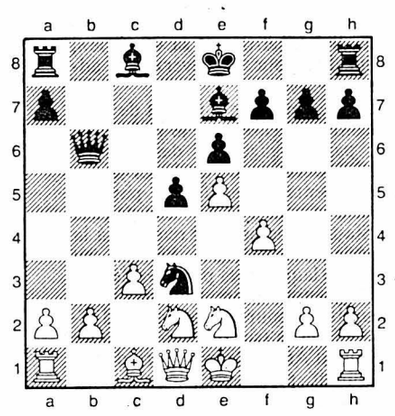

Le Pion empoisonné

Les surprises ne manquent pas même chez les Grand Maîtres. Beljawski, sans complexe, entre dans la variante du Pion empoisonné (b2). Cette variante est une spécialité de Stean et pourtant Beljawski a remporté la victoire. Voici comment:

Blancs: GM Beljawski (URSS)
Noirs: Stean (Ang)

Sicilienne
1.e4-c5 2.Cf3-d6 3.d4-cxd4 4.Cxd4-Cf6 5.Cc3-a6 6.Fg5-e6 7.f4-Db6 8.Dd2-Dxb2

Cette variante se joue dans chaque tournoi avec des fortunes diverses.

9.Cb3-Cbd7 10.Fd3-b5 11.o-o,Cc5 12.Cxc5-dxc5 13.Fxf6-gxf6 14.Tab1-Da3 15.Cxb5!! Les Noirs abandonnent. Ils ne peuvent reprendre le Cavalier car les menaces de mat seraient imparables dans la colonne D.

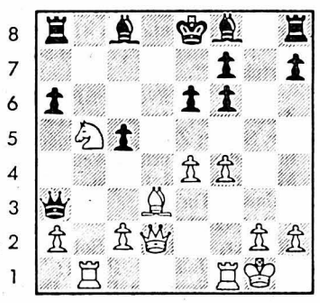

Tournoi des écoliers romands (extraits du règlement)

- Ce tournoi est ouvert à tous les jeunes, filles ou garçons, nés après le 1er janvier 1967.
- C'est une compétition par équipes de 4 joueurs.
- Les équipes se forment par classe, par collège ou par région.
- Chaque équipe a le droit d'inscrire deux remplaçants.
- Les parties se jouent en semaine (si possible le mercredi après-midi).
- La cadence de jeu est de 1 heure par joueur.
- La finance d'inscription est de 10 fr. par équipe.
- Les éliminatoires pour le canton de Neuchâtel se dérouleront **du 15 février au 30 avril 1983.**
- Un règlement détaillé sera envoyé à chaque responsable d'équipe dès réception de l'inscription.
- Des lettres circulaires seront expédiées dans toutes les classes du canton.
- Les prix sont offerts par la Fondation «Pré vert» du Signal-de-Bougy.
- Les inscriptions doivent parvenir avant le 31 janvier 1983 à l'adresse suivante: **M. F. Jaquet, Recorne 21, 2300 La Chaux-de-Fonds.**

C. K.

Neuchâtel Xamax 2me au tournoi de juniors D talents en salle

Avec... 38 autres équipes du pays, Neuchâtel Xamax a pris part au tournoi national en salle pour juniors D talents Les éliminatoires se sont déroulées à Lausanne, Berne, Zurich et Lugano, sur trois dimanches de décembre dernier. L'ensemble des formations participantes était divisé en 7 groupes, qui ont désigné autant de finalistes, lesquels se sont rencontrés dimanche à Olten, dans une superbe salle, pour l'attribution du «titre».

Neuchâtel Xamax a obtenu une satisfaisante 2me place, le classement final étant le suivant: 1. Saint-Gall; 2. Neuchâtel Xamax; 3. Carouge; 4. F.-C. Zoug; 5. Young Boys; 6. Mendrisio; 7. Onex.

A l'exception de Servette et de Martigny, toutes les meilleures équipes du pays avaient participé au tour qualificatif.

L'ACTIVITÉ À L'ÉTRANGER

Rome repart du bon pied

Si l'entame du second tour n'a pas été marquée par une avalanche de buts, elle n'en a pas moins été favorable au chef de file, Rome, seul vainqueur parmi les formations les mieux placées dans la course au titre.

Contre Cagliari, l'équipe de la capitale a, une nouvelle fois, fait étalage de son jeu offensif, mais elle s'est heurtée à un gardien visiteur en grande forme et, de surcroît, assisté par la chance. Seul Falcao, qui allait, par la suite, être expulsé, est parvenu à trouver la faille. Cette unique réussite permet aux Romains d'augmenter l'écart sur leurs poursuivants dont le plus proche, Vérone, va, en l'espace de quinze jours, s'offrir un menu particulièrement copieux: Inter, Rome et Juventus! Le premier plat n'a pas été trop indigeste. A San Siro, l'équipe de la cité des Amants prit rapidement l'avantage et résista à la rageuse réaction de son adversaire en ne lésinant pas sur les moyens. Muller, puis Beccalossi, furent sérieusement contrés dans le rectangle fatidique, mais le sifflet de l'arbitre resta muet! L'égalisation, qui n'était pas usurpée, tomba alors qu'il restait dix minutes à jouer.

La joie du public piémontais aura été de courte durée! Face à Sampdoria, c'est à la 85me minute que Bettega offrit à Juventus le but qui, en tenant compte du temps qu'il restait à jouer, aurait dû être celui de la victoire. Mais, soixante secondes plus tard, Scanziani jetait la consternation dans le stade. Ce nouveau partage place le tenant du «scudetto» à cinq points de Rome et l'on se demande si tout espoir de conserver son bien n'est d'ores et déjà pas envolé pour lui. Cas contraire, il n'est pas exclu que Fiorentina, à la suite de son succès à Catanzaro, ait, elle aussi, son mot à dire dans le débat puisqu'elle n'est distante que de deux longueurs de la «Vieille Dame», à égalité avec Udinese toujours à la recherche d'une victoire devant son public. C'est Naples, qui, cette fois, s'est opposé à sa tentative qui aurait pourtant mérité d'être couronnée de succès tant sa domination fut constante.

En revanche, le 0-0 entre Gênes et Ascoli ne trahit pas l'équité: il correspond même aux ambitions de ces deux formations. Dans le duel qui opposait l'avant-centre de Pise, Bergreen, à celui de Cesena, Schachner, la palme est revenue au premier nommé qui, grâce à sa réussite, permet au néo-promu de s'éloigner quelque peu des basses couches du classement.

Enfin, même s'il n'est pas un exemple de régularité, on croyait Turin capable de gagner à Avellino. C'est pourtant le contraire qui s'est produit et plutôt... deux fois qu'une!

Ca

Suisse - Brésil: prélocation ouverte

A la suite des innombrables demandes dont elle a fait l'objet depuis quelque temps déjà, l'Association suisse de football (ASF) a décidé de tenter une expérience intéressante et d'ouvrir, dès à présent, une prélocation pour le match Suisse - Brésil. A l'image de ce qui se fait en France, où la FFF met en vente un billet combiné permettant à son acquéreur d'assister à plusieurs rencontres, l'ASF propose aux amateurs de football un billet combiné pour les matches contre la RDA (samedi 14 mai, à Berne), et le Brésil (vendredi 17 juin, à Bâle). Ce billet combiné peut être réservé dès aujourd'hui: il confère à l'intéressé la certitude de pouvoir assister à l'événement de la saison de l'équipe nationale et lui permet, en même temps, d'effectuer une opération financière intéressante.

Voici les prix des billets combinés pour Suisse - RDA et Suisse - Brésil (entre parenthèses, le prix des billets acquis individuellement):

— Tribune principale: 75 fr. (RDA 35 fr. / Brésil 50 fr.); — tribune avancée: 55 fr. (25 fr. / 35 fr.); — pelouse: 20 fr. (12 fr. / 12 fr.); — jeunes (jusqu'à 16 ans): 10 fr. (6 fr. / 6 fr.).

Cette prélocation (seuls les billets combinés peuvent être réservés pour l'instant) est ouverte dès maintenant.

DIVERS

Paris - Dakar

Loup meilleur Suisse

Les classements généraux du Rallye Paris-Dakar ont été publiés à l'issue de l'épreuve spéciale Nara-Timbreda. On remarquera que les Suisses se comportent fort bien, particulièrement chez les «motards» dont le peloton helvétique est emmené par l'étonnant Payernois Jean-Jacques Loup, qui, au guidon de sa KTM GS, se trouve présentement au 15me rang! Les autres Suisses suivent, assez groupés, entre la 22me place et la 29me.

Toutefois, le très difficile parcours mauritanien continue de causer bien des problèmes et des soucis aux concurrents. On note d'ailleurs l'abandon des Suisses Cornaz et Grosjean.

Hier mardi, les concurrents avaient à «digérer» une étape particulièrement corsée. Espérons qu'elle aura été bénéfique à Loup et à son concitoyen Delacombaz, qu'on trouve au 27me rang dans le classement de mardi matin.

LES CLASSEMENTS

Autos (classement par pénalités:) 1. Ickx/Brasseur (Be-Fr), Mercedes 280 GE, 9 h 41'49"; 2. Trossat/Briavoine (Fr), Lada, à 1 h 13'09"; 3. Metge/Gillot (Fr), Range Rover, à 2 h 24'52"; 4. Lartigue/Destaillats (Fr), Range Rover, à 4 h 03'59"; 5. Jaussaud/Da Silva (Fr), Mercedes 280 GE, à 4 h 41'58". — **Puis:** 45. Reverberi/Ecuyer (S), Daihatsu, à 29 h 17'40".

Motos (classements aux temps réels): 1. Hubert Auriol (Fr), BMW 980, 34 h 39'35"; 2. Patrick Drobecq (Fr), Honda XLR, à 32'49"; 3. Marc Joineau (Fr), Suzuki DR, à 2 h 21'55"; 4. Olivier Kirkpatrick (Be), Yamaha XT, à 2 h 28'19"; 5. Anne Kies (Ho), Yamaha XT, à 3 h 04'09". — **Puis:** 15. Jean-Jacques Loup (S), KTM GS,., à 13 h 00'18"; 22. «Mirek Kubicek (S), KTM GS, à 17 h 00'01"; 27. Urbain Delacombaz (S), KTM GS, à 76 h 58'15"; 28. Pascal Suardet (S), KTM GS, à 85 h 15'24"; 29. Yves Racine (S), KTM GS, à 87 h 46'38".

gymnastique

Assises annuelles à Saint-Aubin

Les «artistiques» neuchâtelois vont bien

Une trentaine de participants se sont retrouvés à Saint-Aubin, samedi dernier, pour les assises annuelles de l'Association cantonale neuchâteloise de gymnastique (ACNGA), sous la présidence de M. Charles Hochuli, plus volubile que jamais. La séance s'est déroulée avec entrain et à la satisfaction générale.

Le président a salué tout spécialement M.M. Ely Tacchella, chef du Service cantonal des sports, Claude Jossevel, responsable régional de la gymnastique artistique, Bernard Cattin, nouveau président de l'Association cantonale neuchâteloise de gymnastique, Lucien Pythoud, nouveau président technique de l'Association faîtière, E. Cavin, chef de presse.

L'évocation rétrospective de la saison 1982 a permis de tirer un bilan réjouissant de l'activité sur le plan neuchâtelois. En effet, pas moins de 7 couronnes ont récompensé les gymnastes à l'occasion de la Fête fédérale de gymnastique artistique à Berne. D'autre part, nos magnésiens ont glané 34 couronnes et 64 palmes dans les nombreux concours organisés sur les plans cantonal, romand et fédéral. Quelques rencontres internationales (Fribourg-en-Brisgau et Franche-Comté) ont permis aux plus jeunes de prendre confiance en leurs moyens derrière un Jean-Pierre Jaquet qui reste encore la figure de proue de notre gymnastique artistique.

POUR LES JEUNES

Le chef technique, F. Mügeli, s'est déclaré lui aussi satisfait des résultats obtenus. La Gymnaestrada de Zurich a permis aux jeunes artistiques de se mesurer aux grandes nations sportives en présentant un exercice de choix aux cheval arçons. Un très beau succès dû en grande partie aux entraîneurs qui ont pris en mains ces jeunes talents pendant de longs mois, le samedi, sacrifiant ainsi de nombreux instants de loisirs à la cause de la gymnasique.

La formation des jeunes se poursuit dans les centres d'entraînement qui sont: La Chaux-de-Fonds, Peseux, St-Aubin et Serrières. Les responsables de ces centres bénéficient, en outre, de l'appui de l'entraîneur régional, Cl. Jossevel (Yverdon).

Le programme 1983 sera assez chargé car les activités seront multiples. Nos gymnastes s'aligneront à l'occasion de nombreux concours ou fêtes, bénéficiant en cela des excellents résultats obtenus pendant l'année écoulée.

Pour mener à bien ce vaste programme, les délégués ont reconduit en bloc le même comité au sein duquel entre Jean-Pierre Jaquet.

Un mot encore sur les finances de l'ACNGA, qui sont saines malgré les gros frais engagés aussi bien dans l'acquisition de matériel, que dans la participation aux nombreux concours. Un merci tout spécial a été adressé à P. Perrinjaquet, membre honoraire de l'association, pour son dévouement; au fil des ans, il lance des actions auprès des anciens en vue de recueillir des fonds, épaulant ainsi fortement le caissier, J.-B. Haller, dans sa difficile tâche.

Il appartint au président cantonal, B. Cattin, d'apporter les vœux de l'ACNGA et de présenter en quelques mots les objectifs à atteindre pendant cette législature.

Au cours du vin d'honneur offert par la commune de Saint-Aubin, M. Pierre-André Huguenin, conseiller communal, apporta le salut des autorités, en remerciant l'ACNGA d'avoir choisi cette commune de La Béroche pour y tenir ses assises annuelles.

Lors de cette assemblée, le président Hochuli a eu le plaisir de décerner le titre de membre d'honneur à MM. André Schreyer, St-Aubin; François Steinmann, Serrières, et André Favre, La Chaux-de-Fonds-Ancienne, alors que M. Pierre-André Huguenin recevait une gentille attention pour les services rendus à la cause de la gymnastique artistique dans le canton.

EC

Meilleur sportif neuchâtelois 82

Cérémonie renvoyée

La vie impose parfois des coïncidences cruelles. Ainsi, le motocycliste Jacques Cornu, récemment élu «Meilleur sportif neuchâtelois 82» par les lecteurs de FAN-L'Express, vient-il de perdre son père. Nous le prions de trouver ici l'expression de notre plus vive sympathie.

Bien entendu, la cérémonie de remise des trophées et de signature des autographes, qui avait été prévue pour le jeudi 20 janvier, est renvoyée à une date ultérieure. Nous renseignerons nos lecteurs dès qu'une nouvelle date aura pu être fixée.

basketball

En pays neuchâtelois

Coudriers toujours plus haut

St-Imier en gagne-petit. Union doute. L'enthousiasme fait place au découragement: on ne se déplace qu'à 5 (il est vrai que Witschi était encore suspendu). Les Chaux-de-Fonniers profitent de l'aubaine pour se sortir d'une situation peu enviable. Schnegg et surtout Bottari, par son esprit gagneur, s'en donnent à cœur joie. Quant aux Unionistes, ils doivent se reprendre, tirer à la même corde. Leur salut dépendra essentiellement de leur force de caractère.

La Coudre a fait un pas de plus vers l'ascension. En ce début de 1983, les Coudriers, survoltés, ont littéralement étouffé Val-de-Ruz, qui souffre de plus en plus d'un manque de maîtrise de soi. Perrier a eu des mots avec ses joueurs. C'est un signe qui ne trompe pas. Cela n'enlève en rien la belle performance de La Coudre. Et dire qu'au premier tour, Val-de-Ruz, euphorique, avait battu les protégés de Kulcsar. Les temps ont bien changé...

Résultats: St-Imier - Auvernier II 52-50; Chaux-de-Fonds II - Union 64-45; La Coudre - Val-de-Ruz 97-49.

EN TROISIÈME LIGUE

C'est est fini du Locle! N'ayant pas satisfait aux exigences du comité cantonal, les Loclois se voient à nouveau suspendus. Pas très sérieux!

Peseux, lui, a été sérieusement accroché par un Neuchâtel 50 plein de vitalité et tout près de réussir un «truc». Quand l'équipe de Mamin aura retrouvé tous ses «automatismes», elle fera souffrir bien des formations. Roethlisberger devrait se contenter de passer et non de tirer malgré une maladresse criante.

Auvernier, pour sa part, continue d'étonner.

Résultats: Peseux - Neuchâtel 50 72-58; Auvernier - Val-de-Ruz 59-55; Union - Fleurier 60-49. Juniors féminins

Décidément, il faudrait que les clubs prennent plus au sérieux cette compétition qui est la base d'une réussite future. Comment voulez-vous que ces jeunes filles s'aguerrissent si elles ne jouent que de temps en temps une rencontre. La Commission jeunesse nouvellement formée a beaucoup de travail si elle désire modifier l'état d'esprit de certaines personnes en pleine léthargie. Que l'on se secoue si l'on ne veut pas que le réveil soit trop brutal. Il y a belle lurette que les autres associations l'ont compris.

Résultats du 1er tour: Université - Val-de-Ruz 81-39; Val-de-Ruz - Chaux-de-Fonds 45-56; Val-de-Ruz - Cortaillod 38-85; Chaux-de-Fonds - Cortaillod 52-65; Cortaillod - Université 55-83; Chaux-de-Fonds 45-71.

Classement: 1. Université 3/6 (235-139); 2. Cortaillod 3/4 (205-173); 3. Chaux-de-Fonds 3/2 (153-181); 4. Val-de-Ruz 3/0 (122-222).

VICTOIRE... DÉCEVANTE!

La Chaux-de-Fonds s'est qualifiée sans gloire, en Coupe de Suisse féminine: Plainpalais, pris dans la tourmente hivernale, n'a pas pu joindre à temps la métropole horlogère! Un forfait fut donc sifflé. Les Chaux-de-Fonnières étaient déçues de la tournure des événements car elles désiraient ardemment jouer et se qualifier sur le terrain.

G. S.

athlétisme

Course populaire à Cortaillod

Le CEP de Cortaillod invite tous les coureurs de «tous poils» à prendre part à la 2me manche de sa «Coupe du Vignoble» de cross-country, dimanche prochain 23 janvier, dès 11 heures. Le départ sera donné devant l'hôtel du Vaisseau.

Il s'agit d'un parcours long de 8,5 km entièrement sur route, avec une montée de 1,3 km après 1,5 km. A l'issue des 3 manches (la dernière aura lieu le 13 février) un classement général sera établi pour chaque catégorie après l'attribution des points suivants: 20 au vainqueur, 15 au 2me, puis 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2 et 1 aux suivants.

Comme la participation est gratuite, soyez nombreux!

A. F.

Championnat cantonal de cross-country Inscriptions jusqu'à samedi

Dans le cadre de la «Coupe neuchâteloise» de cross-country, patronnée par notre journal, le championnat neuchâtelois, qui tiendra lieu de 5me et ultime manche, se déroulera le 29 janvier à Planeyse, sur le parcours désormais classique, si spectaculaire, exigeant et rapide. **Les inscriptions sont à envoyer à M. C. Meisterhans, pl. M.-de-Coulon 17, 2016 Cortaillod, jusqu'au samedi 22** (les inscriptions tardives seront majorées de 2 francs).

PATRONAGE FAN L'EXPRESS

Les plus jeunes courront dès 13 h 30, alors qu'à 15 h 45 s'élanceront ensemble les populaires, vétérans et membres de l'élite.

Comme ce cross revêt à nouveau un caractère national, la participation sera relevée...

A. F.

Meilleure performance mondiale sur 600 m

Deuxième réunion en salle de l'année outre-Atlantique et deuxième meilleure performance mondiale: après les 5 m 75 du perchiste américain Billy Olson, à Ottawa, son compatriote Mark Enyeart a couru un 600 mètres en 1'16"61 lors d'un «meeting» tenu à Sherbrooke, dans l'Etat du Québec.

Enyeart a, du même coup, battu le précédent record de l'Espagnol Trabado (1'17"20 en février 1982). A noter que le Zuricois Gregor Hagmann a obtenu une excellente troisième place, en 1'19"10 dans ce 600 mètres, une distance assez rarement courue en salle. Parmi les autres résultats enregistrés à Sherbrooke, à noter les 2'13"56 du Kenyan Sosthenes Bitok sur 1000 mètres, les 2'44"10 de la Britannique Jo White sur la même distance ainsi que les 1 m 88 à la hauteur de l'Américaine Louise Ritter.

PORTES OUVERTES SUR LA NEUVEVILLE

H. R. Schmalz S.A.
La Neuveville
Entreprise de construction
Génie civil - Bâtiment
Rue du Port 1
Tél. (038) 51 12 91
101735-196

WUNDERLIN NAUTIQUE
Rue du Lac 3
LA NEUVEVILLE ☎ 038 / 511769 / 512713
DÉPARTEMENT CYCLES ET CYCLOMOTEURS
SERVICE – RÉPARATIONS – VENTES
SERVICE SF MK CSCM GARANTIE
toutes marques
Benzine 2 temps
Agence ALLEGRO HONDA – KTM
101388-196

SOLDES formidables
J. KURTH SA
LA NEUVEVILLE
LE LANDERON
NEUCHÂTEL
autorisés officiellement jusqu'au 4 février
101389-196

Tous vos combustibles, solide + liquide + révision de citernes
Vos déménagements...
RENÉ WUTHRICH
(038) 51 22 13
LA NEUVEVILLE
101738-196

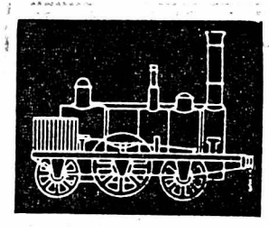
Restaurant de la Gare
Entrecôte Tri-Bolets
Filets de perche aux morilles
LA NEUVEVILLE
Tél. (038) 51 23 98
Famille J.-P. Tribolet-Vuignier
Fermeture hebdomadaire: le mercredi dès 14 h et le jeudi tout le jour.
101386-196

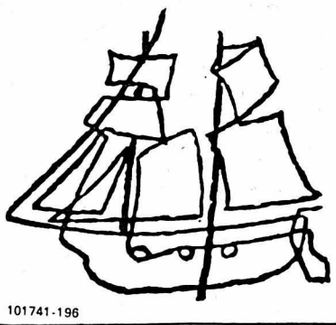
La bonne adresse:
BAR À CAFÉ - GLACIER
Canard Doré
LA NEUVEVILLE
Croissants - glaces - pâtisseries «maison»
Famille Jean Dick - Tél. (038) 51 13 14
101741-196

MOESCHLER CONFECTION LA NEUVEVILLE
VENTE SPÉCIALE
(lég. aut. du 15 au 31.1.)
Profitez de nos petits prix de janvier
et de notre cadeau de 10%
sur presque tous les articles
ANORAKS, BLOUSONS, COMPLETS, VESTONS, PANTALONS, TRAININGS, JEANS, CHEMISES, PULLS...
101390-196
Grand-rue 5 038/51 40 51 Fermé le lundi

Un coup de pinceau sur la Tour de Rive

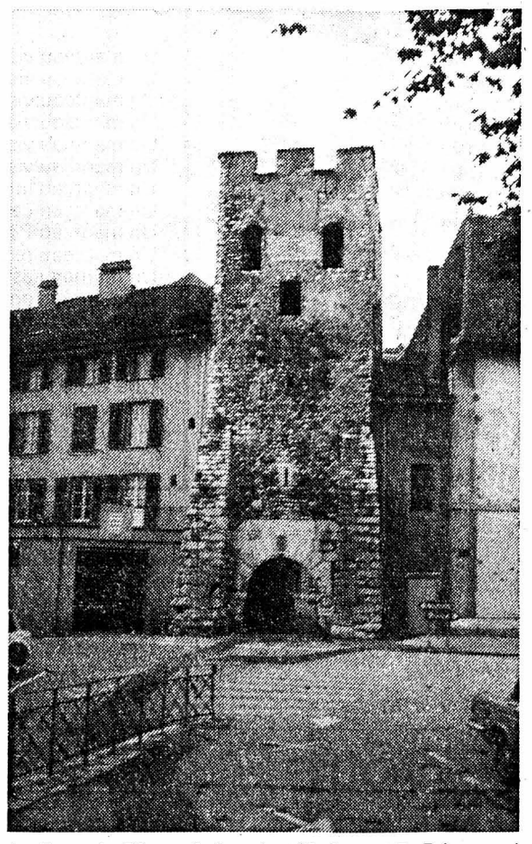

La Tour de Rive, côté sud. (Avipress E. Erismann)

L'ancien axe de la ville était orienté du nord au sud. Les rues du Collège, du Marché et de Beauregard l'attestent encore. Les deux seules portes qui permettaient d'entrer dans la cité et d'en sortir étaient précisément situées, l'une au nord, sous la Tour de l'Horloge (Tour Rouge) et l'autre au sud, appelée Porte de Rive. En 1626, une troisième porte avait été percée dans les remparts, à l'ouest, la Neuve Porte, démolie en 1844, lors de la construction de la route reliant Bienne à La Neuveville.

La Tour de Rive, l'une des sept tours originelles construites entre 1312 et 1318, dominait le port qu'animait un trafic intense. Le vin, entre autres marchandises, y était pris en charge par des bateliers et acheminé par voie d'eau à destination, tout comme les voyageurs.

RESTAURÉE

En 1660, la Tour de Rive a été restaurée, comme l'indique la pierre gravée au-dessus du plein cintre de la porte. Une seconde date, 1634, sur le contrefort ouest, rappelle le niveau d'eau atteint lors d'une inondation particulièrement grave. Ce genre de catastrophe allait être évitée par la première correction des eaux du Jura, de 1868 à 1878, qui a eu pour effet d'abaisser le niveau du lac de Bienne de 2,20 mètres.

L'année prochaine, la façade nord de la Tour de Rive sera rafraîchie, car elle en a besoin. Pour ces travaux, un montant de 8000 fr. a été budgeté.

A l'instar de ce qui se fait dans d'autres cités médiévales, tout sera entrepris pour conserver en bon état les joyaux de La Neuveville, témoins de son passé. E. E.

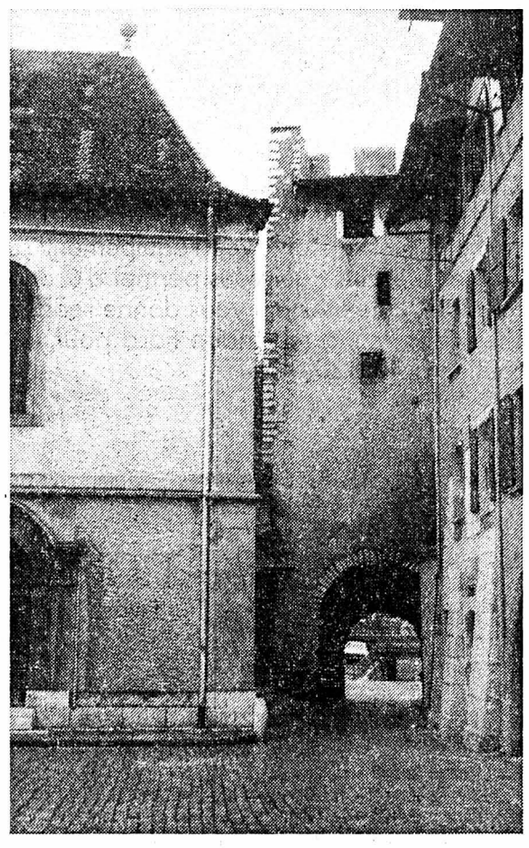

La Tour de Rive, côté nord. (Avipress E. Erismann)

H.R. Schmalz S.A., à La Neuveville

Un seul homme pour le rayonnement d'aujourd'hui

Cette entreprise de construction bien connue sur la place vit le jour en 1948 et compte actuellement quelque 800 ouvriers et employés pour douze succursales réparties sur tout le territoire helvétique. En région neuchâteloise, c'est à La Neuveville, en 1957, que l'entreprise a pris son départ, les bureaux administratifs du chef-lieu ayant été ouverts en avril 1964.

TRAVAUX IMPORTANTS

H.R. Schmalz S.A. a participé à plusieurs grands travaux à l'étranger, notamment en Côte-d'Ivoire et en Arabie saoudite, exécutant des ouvrages importants. Ainsi l'autoroute Abidjan-Yamoussoukro longue de plus de 100 km et en Arabie, outre un centre de distribution alimentaire destiné à une grande entreprise suisse, une station de traitement des eaux potables.

Le premier travail de la succursale de La Neuveville fut pourtant la construction de la double voie CFF longeant le lac de Bienne. On participa également activement dans cette localité, à toutes les constructions pour l'épuration des eaux, de même qu'on exécuta les travaux que nécessita la N 5 sur territoire neuvevillois, notamment l'aménagement du carrefour est.

Construction d'un mur de rives à Saint-Joux, à La Neuveville (Avipress P. Treuthardt)

CARACTÈRE PARTICULIER

H.R. Schmalz S.A. qui a la réputation d'une maison qui fait un travail de qualité à des prix concurrentiels, emploie tout de même quelque 50 personnes dont environ les ⅔ habitent sur territoire neuvevillois.

Mais le caractère particulier de cette importante entreprise suisse qui s'inscrit en bonne place parmi les grands est toutefois l'œuvre d'un seul homme, H.R. Schmalz, personnage d'exception qui sut gagner la confiance de ses clients et des maîtres d'œuvre pour le prodigieux développement atteint aujourd'hui.

Publireportage FAN

jpb
Jean-Paul BONJOUR
Tapissier-décorateur
LA NEUVEVILLE
rue du Port 2
Téléphone (038) 51 38 84
NETTOYAGE - TAPIS
MEUBLES REMBOURRÉS
Nouveau procédé par pulvérisation et extraction
101739-196

Banque Cantonale de Berne
Garantie de l'Etat
LA NEUVEVILLE
Notre équipe de spécialistes aura à cœur d'agir à l'égard de tous comme un partenaire loyal et un conseiller efficace
101737-196

PHOTO-CINÉ
Josmar
STUDIO PHOTOGRAPHIQUE J. ORTEGA
Atelier photographique - Grand-Rue 3 - ✆ (038) 51 21 34
101740-196

OPEL
La maison spécialisée pour l'injection BOSCH (OPEL, VW, BMW)
Centre OPEL BELCAR
LE LANDERON
RETO GABRIEL
route de La Neuveville 44
✆ (038) 51 25 59 51 20 58
ISUZU
GM
Véhicules utilitaires
2 × maîtrise fédérale
101387-196

NOS PRIX DISCOUNT À L'ÉGAL DES PLUS GRANDS...
électricité sa
ÉLECTRICITÉ
TÉLÉPHONE
Jaggi
la neuveville
RADIO
TÉLÉVISION
...SERVICE PERSONNALISÉ EN PLUS!
101736-196

Commerçants et Artisans de La Neuveville
Notre page mensuelle «PORTES OUVERTES SUR LA NEUVEVILLE» est réservée à VOTRE PUBLICITÉ
Le service de publicité «FAN-L'EXPRESS» se tient à votre entière disposition pour tous renseignements, conseils ou offres sur la partie publicitaire de cette page.
Tél. (038) 25 65 01 (interne 249).

Ford Fiesta Star. La conduite par plaisir.

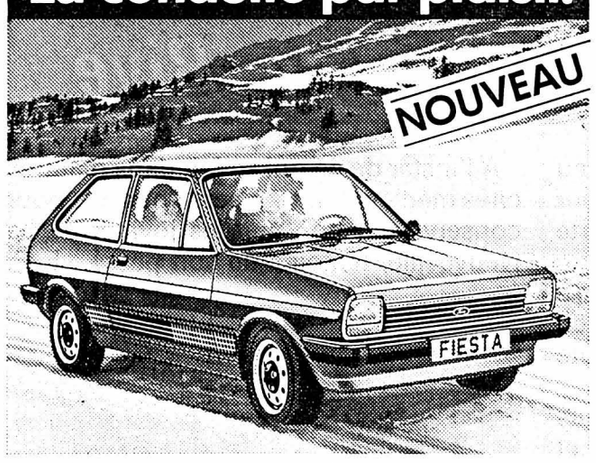

Et le plaisir de l'économie.

La Ford Fiesta Star avec l'équipement supplémentaire exclusif qui vous permet d'économiser fr. 330.–. Une Star qui vous donne rendez-vous chez votre concessionnaire Ford pour un essai routier. **fr. 10 820.–**

Ford

GARAGE DES 3 ROIS SA

Ford

Le signe du bon sens.

2000 NEUCHÂTEL
Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01

Garage Basset - Fleurier Tél. 61 38 84
Garage Nappez - Les Geneveys-sur-Coffrane Tél. 57 18 18
Garage Hauser - Le Landeron Tél. 51 31 50
Garage Inter - Boudry Tél. 42 40 80

101729-110

Ponceuse «à bandes» Black & Decker

DN 83 500 W
vitesse de la bande: 180 mt/min.
surface de ponçage: 65 × 110 mm
poids 2 kg

Particulièrement avantageux!

145.-

co/o P GRATUIT

brico-jardin
en face du Super-Centre Portes-Rouges

101725-110

FAN L'EXPRESS votre journal

toujours avec vous

SOLDES – SOLDES – SOLDES

COMMERCE de FOURRURES

Geneveys-sur-Coffrane

VISONS de l'OREE

2206 LES GENEVEYS s/COFFRANE-NE

Bornand & Cie
Tél. (038) 57 13 67
Fermé le lundi

Geneveys-sur-Coffrane

QUELQUES EXEMPLES DE PRIX...

	ANCIENS	SOLDÉS
Un manteau vison saphir	6900.—	**4900.—**
Un manteau vison dark	6450.—	**4900.—**
Un manteau vison lunaraine	5800.—	**4900.—**
Un manteau vison sauvage pleines peaux	5450.—	**4900.—**
Un manteau vison pattes AV.	4500.—	**3500.—**
Un manteau vison pattes AR.	3700.—	**3300.—**
Un manteau intérieur MX vison	2450.—	**2000.—**
Un manteau castor	4800.—	**2950.—**
Un manteau Petit gris naturel	4450.—	**2950.—**
Un manteau renard bleu réversible	2650.—	**1950.—**
Un manteau astrakan russe	2400.—	**1200.—**
Un manteau agneau persianette	1900.—	**900.—**
Une veste marmotte Canada gal.	2250.—	**1900.—**
Une veste renard bleu gal.	1450.—	**1250.—**
Une veste rat musqué	1850.—	**1600.—**
Une veste vison têtes tourmaline	2200.—	**1950.—**
Une veste dunkali	1250.—	**650.—**

etc., etc., etc.

Vente autorisée du 15.1.1983 au 4.2.1983 101089-110

Dem. à acheter

RECUPÉRATION

Métaux
Ferraille
Papier
Tous déchets industriels

100678-144

BORER
Depuis 1930
2006 Neuchâtel
Draizes 61 ✆ 31 66 66

DEMANDES D'EMPLOIS

Micromécanicien

CFC + diplôme contremaître cherche place stable avec responsabilités.

Faire offres sous chiffres HS 121 au bureau du journal. 98634-138

Jeune fille cherche pour 5 mois emploi comme

sommelière ou vendeuse

à Neuchâtel ou environs pour perfectionner son français.

Tél. 25 05 38, de 19 h-21 heures. 98655-138

Jeune femme, excellente présentation, esprit d'initiative développé, sachant et aimant travailler d'une façon indépendante, s'accrochant à toutes situations, entregent, peut occuper le poste d'

assitante de direction

avec responsabilités.

Faire offres sous chiffres W 18-300896 PUBLICITAS, 1211 Genève 3. 101668-138

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. La Feuille d'avis de Neuchâtel a un service pour les résoudre à votre disposition.

L'Imprimerie Centrale Neuchâtel

4, rue Saint-Maurice
Tél. 038 25 65 01

met à votre disposition

- une équipe dynamique de spécialistes des arts graphiques
- un matériel moderne
- une expérience des problèmes les plus délicats de composition typographique et de façonnage
- une qualité de service à la clientèle toujours digne de votre entreprise.

ICN

APPRENTISSAGES

Nous engageons, pour le 1er septembre 1983,

encore un(e) apprenti(e) de commerce

qui recevra une formation complète de trois ans dans nos différents services.

Les candidats devront avoir obtenu de bons résultats scolaires secondaires et être âgés de 16 ans révolus.

Tous renseignements peuvent être demandés à notre service du personnel, tél. 113, interne 408. Les offres manuscrites seront adressées à la

PTT

Direction d'arrondissement des télécommunications
Place de la Gare 4
2002 **NEUCHÂTEL** 101323-140

Jeune fille cherche

place d'apprentie

employée de bureau pour août 1983. (Actuellement en Suisse allemande pour 1 année.)

Adresser offres écrites à FO 112 au bureau du journal. 98598-140

Maculature imprimée ou blanche

dès 5 kg,
en rouleau ou en format selon disponibilités.
Imprimerie Centrale,
4, rue Saint-Maurice,
Neuchâtel,
tél. 038 25 65 01

ICN

Nous invitons instamment les personnes répondant à des **ANNONCES SOUS CHIFFRES** à ne jamais joindre de certificats ou autres

DOCUMENTS ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

1. Helvetic Tours est une nouvelle formule de vacances Kuoni.
Ce nom est synonyme d'expérience, de sécurité et de sérieux.

2. Helvetic Tours offre des vacances et des voyages à des prix particulièrement avantageux, à tous ceux qui attachent plus d'importance aux distractions et activités (organisées ou non) qu'au prestige et au luxe. Qu'ils soient simples ou de classe moyenne supérieure, tous nos hôtels ont été soigneusement examinés et appartiennent aux meilleurs de leur catégorie. Ni plus, ni moins.

3. Helvetic Tours présente par-dessus tout un large éventail de destinations très connues et populaires, pour les personnes de tout âge qui aiment l'animation, le lèche-vitrines ou la flânerie, le sport, le disco ou les excursions.
Les vacances ne doivent pas être ennuyeuses!

Helvetic Tours – des vacances débordantes de vitalité à des prix très favorables.

Vous pouvez faire vos réservations à toutes les succursales KUONI ou à votre agence de voyages.

Helvetic Tours

Le choc des prix. Le poids de KUONI

101438-110

FAN

Coupon

Votre programme à prix choc m'interesse et je desire recevoir gratuitement et sans engagement votre nouveau catalogue (egalement a disposition dans toutes les succursales KUONI ou dans votre agence de voyages).

Nom:
No et rue:
NPA et localite:
A envoyer a
Helvetic Tours, Neugasse 231, 8037 Zurich

ASSOCIATION SUISSE DES ARTS GRAPHIQUES

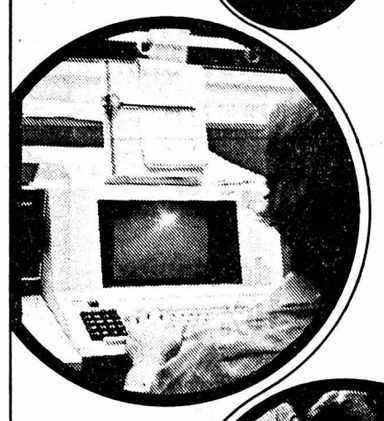

Jeunes gens et jeunes filles de 15 ans révolus

18 places d'apprentissage

sont à repourvoir dans les imprimeries jurassiennes et neuchâteloises pour la

rentrée d'août 1983

Il s'agit de :

9 **places de compositeurs typographes (4 ans)**

3 **places d'imprimeurs offset (3 ans)**

6 **places d'imprimeurs typo-offset (4 ans)**

Des stages sont organisés dans les entreprises

La liste des imprimeries cherchant des apprentis ou apprenties, ainsi que tous renseignements peuvent être obtenus auprès du

Secrétariat de l'ASAG
Tél. 038/33 66 22, Grand-Rue 33, 2072 Saint-Blaise

CRÉATION ICN

4¼% lettres de gage

série 202, 1983-96, de fr. 200 000 000

But — **Conversion** ou remboursement de l'emprunt 5½% **série 140, 1973-88,** de fr. 75 000 000, dénoncé au 15 février 1983, et **octroi de nouveaux prêts** aux banques membres, conformément à la loi fédérale sur l'émission de lettres de gage

Modalités — Durée 13 ans au maximum
Titres au porteur de fr. 5000 et fr. 100 000
Libération au 15 février 1983
Cotation aux bourses suisses

Prix d'émission — **101%**
Soulte de conversion de fr. 10.- à la charge du déposant par fr. 1000 de capital converti

Souscription — **du 19 au 25 janvier 1983, à midi**

Les demandes de conversion et les souscriptions contre espèces sont reçues sans frais auprès des banques

Banque Cantonale d'Argovie
Banque Cantonale d'Appenzell Rh.E.
Banque Cantonale d'Appenzell Rh.I.
Banca dello Stato del Cantone Ticino
Banque Cantonale de Bâle-Campagne
Banque Cantonale de Bâle
Banque Cantonale de Berne
Banque de l'Etat de Fribourg
Banque Hypothécaire du Canton de Genève
Banque Cantonale de Glaris
Banque Cantonale des Grisons
Banque Cantonale du Jura
Banque Cantonale Lucernoise
Banque Cantonale Neuchâteloise
Banque Cantonale de Nidwald
Banque Cantonale d'Obwald
Banque Cantonale de St-Gall
Banque Cantonale de Schaffhouse
Banque Cantonale de Schwyz
Banque Cantonale de Soleure
Banque Cantonale de Thurgovie
Banque Cantonale d'Uri
Banque Cantonale du Valais
Banque Cantonale Vaudoise
Banque Cantonale Zougoise
Banque Cantonale de Zurich
Caisse d'Epargne de la République et Canton de Genève
Caisse Hypothécaire du Canton de Berne
Crédit Foncier Vaudois

Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses

101669-110

"Antirouille? Mieux vaut Noverox."

S'applique directement sur la rouille. Ne contient ni plomb, ni chromate de zinc, ni acide phosphorique. Non toxique. La couche de fond *inoxydable* pour les peintures et vernis. **Avec 30% d'économie de frais et main-d'œuvre par rapport aux procédés traditionnels.**

Noverox est disponible en bidons de 5, 10 et 25 litres

Noverox est écologique: sans plomb, sans acide phosphorique, sans chromate de zinc!

No 1 CONTRE LA ROUILLE

Marque déposée de SFS 9435 Heerbrugg/Suisse breveté entre autres en Angleterre, France, Canada, Autriche, Suède, Suisse, USA

Votre spécialiste Noverox

Eugenio Beffa
La Chaux-de-Fonds
Serre 28 (039) 22 54 70
Neuchâtel (038) 24 36 52
Draizes 4

67281-110

Contre les refroidissements, la fièvre, la grippe. **Alca-C®** WANDER PHARMA

Comprimés effervescents
●action rapide, ● goût agréable,
(également pour les enfants). 10 compr. Fr. 6.50

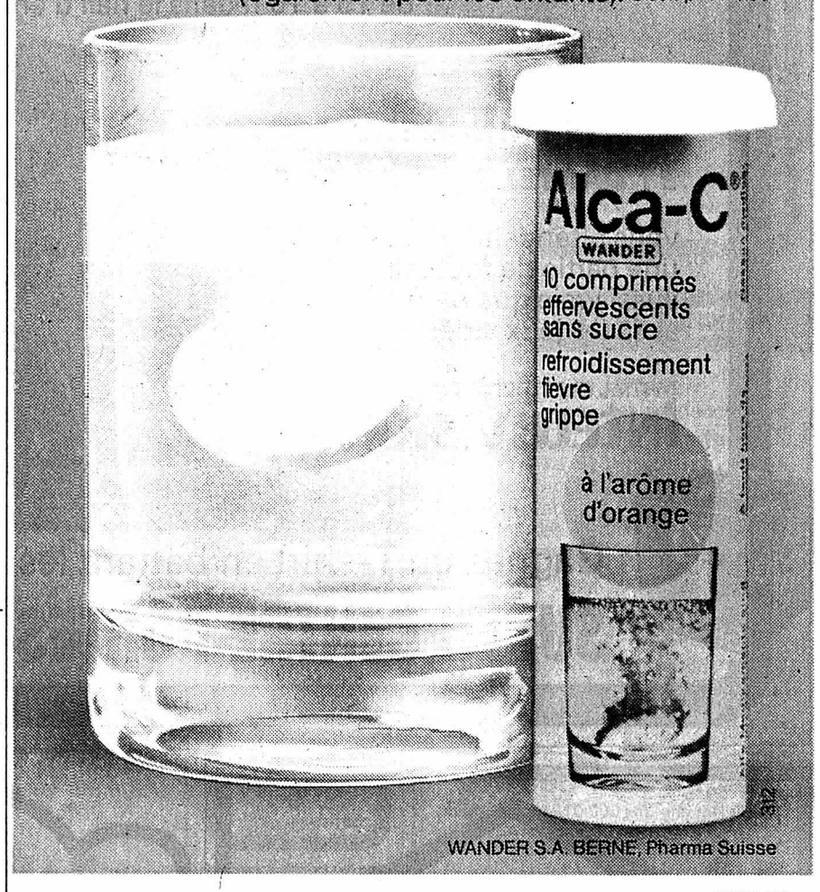

101213-110

service culturel migros

présente en collaboration avec
CONNAISSANCE DU MONDE

PÉROU, AU SOLEIL DES INCAS

récit et film de
JACQUES CORNET
5me conférence de l'abonnement

NEUCHÂTEL - Théâtre - mercredi 19 janvier 1983 à 16 h et 20 h 30
jeudi 20 janvier 1983 à 20 h 30

COUVET - Vieux-Collège - vendredi 21 janvier 1983 à 20 h 15

Prix des places: Fr. 9.—, location à l'entrée.

100597-110

VIDEOCLUB
NUMBER ONE NEUCHÂTEL

Fbg du Lac 31
Tél. 25 77 25

101608-110

NOUVEAU À BOUDRY

Piscine du Nouveau Collège
Mardi et vendredi 16 h 45

NATATION POUR MÈRE ET ENFANTS

Accoutumance à l'eau
Leçons de natation
Jeu

RENSEIGNEMENTS: tél. 25 41 41
INSCRIPTIONS SUR PLACE

100829-110

On va en France avec FRANTOUR

FRAN-TOUR

... On plonge par exemple en pleine ***Côte d'Azur, à Boulouris-sur-Mer!*** *Vous prenez le train à la gare la plus proche, vous trouvez votre studio près de la plage. Train et studio meublé pour 1 semaine: à partir de* **Fr. 254.-!**

101680-110

D'autres idées? demandez le catalogue FRANTOUR à votre agence ou à votre gare.

**En 1981, le groupe Fiat a vendu 1 275 100 voitures en Europe. Financement avantageux par Fiat Finance SA.* B,S,S,M.

J'AIME BONDIR, J'AIME DANSER ET M'AMUSER. ET JE SUIS MODESTE: FR. 8290.–. LA NOUVELLE FIAT PANDA 34.

843 cm³, 34 CV DIN, grand hayon, coffre extensible jusqu'à 1 m³. Banquette arrière variable: berceau, coffre, siège couchette, banquette normale. Fiat Panda 45: maintenant avec moteur de 965 cm³/48 CV DIN. Boîte à 5 vitesses, suspension arrière assouplie, insonorisation renforcée, essuie/lave-glace arrière, nouveau chauffage. Consommation minime – même en ville. Fr. 9310.–.

Le nº 1 en Europe* annonce 8 nouveautés!

LES NOUVELLES FIAT PANDA

101257-110

AVIS

à tous les footballeurs de 7 à 77 ans

Venez jouer contre les vedettes de XAMAX

MERCREDI 19 JANVIER 1983
de 15 à 16 h dans le hall d'entrée

SERGE TRINCHERO
ET DANIEL DON GIVENS

vous attendent pour faire
une partie de football
aussi vraie que nature
avec les jeux vidéo

MATTEL ELECTRONICS
INTELLIVISION

Gagnez un T-shirt en battant les champions!

SUPER CENTRE PORTES-ROUGES

101011-110

Dès maintenant, cette voiture a vraiment tout.

La traction sur les
4 roues enclenchable. Plus:

STREAG AG, 5745 Safenwil

Subaru offre un choix pour les désirs et les budgets individuels.

Subaru 1800 Super Stat
Fr. 19 350.–. Automatic

ANZÈRE
Hôtel des Masques

Chambre, demi-pension, entrée piscine et d'autres avantages
7 jours, par personne:
du 12.02 au 19.02.1983 **Fr. 385.—**
toutes les autres périodes **Fr. 365.—**
Les champs de ski situés entre 1800 et 2300 m d'altitude nous permettent de vous garantir l'enneigement.
Hôtel des Masques, 1972 Anzère,
tél. (027) 38 26 51
101601-110

THIELLE/
NEUCHÂTEL
novotel
Sortie
Autoroute

Tél. (038) 33 57 57

SEMAINES GASTRONOMIQUES MEXICAINES

Caracones à la Veracruzana Fr. 13.—
Pollo con Pina à la mexicaine Fr. 14.—
Birria con vino tinto Fr. 15.—
Pie de pina Fr. 2.50 etc., etc.
et chaque jour notre menu à Fr. 9.50 et toute la carte habituelle.
Salles pour banquets et repas d'affaires et de familles.
101692-110

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

Garage de la Côte
R. Waser
Tél. 31 75 73

Austin · Mini · Morris · Rover · Triumph · Land-Rover · Range-Rover · Subaru

Route de Neuchâtel 15, 2034 Peseux
94287-110

SOLDES EXCEPTIONNELS...

commencez l'année par une bonne affaire

lave-linge 5 kg - 11 programmes, cat.: Fr. 1279.—	**779.-**
lave-vaisselle 12 couverts, cat.: Fr. 1369.—	**969.-**
cuisinière 3 plaques, cat.: Fr. 660.—	**498.-**
frigo 120 l, cat.: Fr. 447.—	**347.-**
frigo-congélateur 2 portes, 220 l-60 l, cat.: Fr. 988.—	**750.-**
congélateur 120 l, cat.: Fr. 648.—	**490.-**
aspirateur puissance 950 w, cat.: Fr. 398.—	**280.-**

● Facilités de paiement
● Livraison gratuite
● Service après-vente

TV couleur 56 cm - télécommande, cat.: Fr. 1100.—	**950.-**
VHS 12 programmes, télécommande, cat.: Fr. 1990.—	**1590.-**
chaîne hi-fi 2 × 22 w, cat.: Fr. 1490.—	**1190.-**
radio recorder cat.: Fr. 298.—	**198.-**
radios	dès **25.-**
tourne-disques	dès **175.-**

CRETEGNY + Cie
COMPTOIR MENAGER
Fbg du Lac 43
Neuchâtel
Tel. 25 69 21

CRETEGNY + Cie
COMPTOIR MENAGER
Fbg du Lac 43
Neuchâtel
Tel. 25 69 21

Un aperçu de nos offres!

Vente autorisée du 15 janvier au 4 février 1983

101421-110

LEHNHERR COMESTIBLES
RUE FLEURY 7
NEUCHÂTEL

Une spécialité avantageuse!

Rôti de dindonneau
frais sans os à **18.—** le kg

Lehnherr frères
Le magasin spécialisé GROS ET DÉTAIL
Neuchâtel - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92
Fermeture hebdomadaire: le lundi 101726-110

X

Seul le
prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide
simple
discret

Veuillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois Fr. _____
Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No. ____
NP/localité _____
à adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038-24 63 63
82 M3

Ecriteaux
en vente
à l'Imprimerie
Centrale,
4, rue Saint-Maurice,
Neuchâtel,
tél. 038 25 65 01

ICN

Abonnement annuel
livré à votre adresse:
toutes revues, journaux, etc., toutes catégories et de tous pays.
Bas prix.
tél. 31 73 42, le matin ou dès 19 heures.
102309-110

Baux à loyer
en vente à l'Imprimerie Centrale, 4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel,
tél. 038 25 65 01

VIDEOCLUB
NUMBER ONE
NEUCHÂTEL
Fbg du Lac 31
Tél. 25 77 25
101606-110

NOTRE FEUILLETON

La colline aux genêts

par Léo Dartey

31 *ÉDITIONS TALLANDIER*

Mais M. O'Flaherty proposa:

— Je n'ai nullement envie de dormir. Vous ne savez pas ce que nous allons faire? Je monte avec un bon livre vous remplacer près de notre malade. L'infirmière pourra venir me relayer à trois heures du matin. Ainsi, vous aurez une nuit entière de repos, ce qui ne vous fera pas de mal, je crois.

Caroline ébaucha une protestation; alors gaiement, il la prit par le bras et l'entraîna dans l'escalier.

— Vous allez dormir comme une petite fille bien sage! Mais, auparavant, nous dirons bonsoir «ensemble» à la chère Véra. Cela contribuera, j'en suis sûr, à lui procurer une excellente nuit, à elle aussi.

Le visage de la malade, en les apercevant bras dessus, bras dessous, exprima une surprise intense. Jovial, son mari s'exclamait:

— Vous voyez, ma chère, que tout malentendu est dissipé entre nous!

Le regard de Véra, encore un peu hésitant, erra de son mari à Caroline, puis revint à celui-là.

Et-ce vrai? soupira-t-elle avec un demi-sourire.

Alors, la jeune fille se pencha pour l'embrasser.

— Absolument vrai, ma petite maman. Guéris vite et tu n'auras plus aucun souci.

Une détente se fit sur les traits contractés. Tout bas, Véra soupira:

— Ah! quel bonheur!

Puis, comme elle fermait les paupières, épuisée par l'émotion, M. O'Flaherty exprima son intention de prendre la garde auprès de sa femme, afin que Caroline puisse aller se reposer.

Lorsque la jeune fille se pencha sur le front de la malade pour un dernier baiser avant de se retirer, elle fut surprise par la lueur bizarre qu'elle aperçut dans son regard. On eût dit comme une ombre de doute, d'hésitation.

Mais, déjà, son beau-père s'installait dans un fauteuil, un livre en main, et lui ordonnait gaiement:

— Et maintenant, au dodo, la jeune fille! Je crois que dormir une nuit entière, la première depuis si longtemps, vous fera grand bien.

Alors, la voix de la mère s'éleva du fond de ses oreillers:

— C'est vrai, ma petite. Je suis affreusement égoïste... Va, va te reposer tranquillement, sans souci. Je suis bien.

Mais, à peine la porte refermée, Véra, se soulevant un peu sur un coude, demanda d'un ton haletant:

— Patrick, que signifie tout cela?

Il referma sur son index les pages du livre déjà ouvert:

— Mais rien que ce que vous avez vu, chérie! Cette petite sotte a enfin fini de bouder. Réjouissons-nous, car maintenant que votre fille est réconciliée avec moi, elle n'a aucune raison de tenir Patrick à distance et rien ne semble plus devoir s'opposer à nos projets!

— «Vos» projets, rectifia-t-elle doucement en se laissant retomber en arrière avec épuisement.

— Mais — et la voix était déjà moins doucereuse — mes projets sont les vôtres, obligatoirement, comme dans tout bon ménage, ma chérie. Vous êtes ma femme et je vous croyais prête à partager toutes mes idées!

Légèrement redressée sur un coude, elle protesta avec une passion presque désespérée:

— Mais oui, Patrick, c'est vrai. Je ferai tout, tout, et vous le savez, pour que vous soyez satisfait, pour que vous continuiez à m'aimer... ou, dit-elle avec une poignante résignation, pour que vous continuiez tout au moins à faire semblant! Tout... sauf sacrifier cette enfant envers laquelle j'ai déjà de si grands torts!

Soudain, l'attitude de M. O'Flaherty se fit plus tendre. Incliné vers elle, le visage tendu dans une expression ardente, il protesta d'une voix émue:

— Mais, ma chérie, quelle est cette nouvelle folie? «Faire semblant de vous aimer», dites-vous? Allons, avez-vous été si malade que vous ayez oublié notre bel amour? Véra, vous savez bien, ma chérie, que pour moi vous êtes la plus belle. Oui, cent fois plus belle et captivante que toutes les femmes du monde!

Un changement miraculeux s'était fait dans l'expression de la malade. Transfigurée, rayonnante, elle se laissait bercer par le chant ensorceleur, toute résistance brisée.

— Ah! Patrick, soupira-t-elle, les yeux clos, quel enchanteur vous êtes!

Quelques secondes plus tard, d'une voix basse, bégayante, elle confia dans un rire émerveillé:

— Voilà que je vous crois à nouveau, que j'ai confiance en votre amour, en mon charme. Sous vos paroles et vos baisers, je me sens redevenir la toujours belle Véra Solane... l'idole de tous et... votre esclave!

Une lueur satisfaite parut dans les yeux d'onyx dur. Un moment encore, il prolongea les démonstrations de tendresse et les caresses; puis il conclut et le ton, déjà, devenait moins doux, plus autoritaire:

— Alors, c'est dit, mon amour. Dès demain, nous reprenons l'offensive. Soyez sans scrupules. Ils ne seront à plaindre ni l'un ni l'autre. Je me charge de Patrick. D'ailleurs, ce garçon m'adore et n'essaiera même pas sérieusement de me résister, surtout maintenant qu'il a vu Caroline. Quant à vous, il vous sera très facile d'enjôler votre fille. Jouez de tout votre charme, ma chérie!

Maintenant, retombée à plat sur son oreiller, Véra avait perdu son éclat triomphant. Un peu lasse, elle murmura:

— ... Il ne sera peut-être pas suffisant!

(A suivre)

Une direction assistée.
Des lève-glaces
ctriques.
Des rétroviseurs
érieurs réglables
ctriquement.
Une installation de
e-phares.
Feu-brouillard arrière.
Un volant ajustable.
Des instruments
itaux.
Un ordinateur de bord.

Des appuis-tête intégrés à l'arrière.
Des sièges recouverts de velours.
Des sièges arrière séparés, rabattables.
Des appuis-reins réglables.
Deux haut-parleurs incorporés.
Une boîte automatique (sur demande).

Tout cela pour moins de 20 000 francs. Subaru 1800 Super Station 4WD.

baru a porté la technique
traction sur les 4 roues
voitures de tourisme à un
u de perfection qu'il ne
as facile d'égaler.
cela s'ajoute désormais un confort d'équipement qui démontre une fois de plus tout le know-how des ingénieurs de Subaru.
Si l'on ajoute à cela la qualité déjà légendaire de la Subaru, il n'y a pas de doute: cette voiture dotée de la technique de pointe du Japon n'est pas seulement une bonne acquisition, elle restera aussi un bon investissement.

00 Sedan 6990.-. Subaru 1800 Station 4WD, Fr. 16 890.-. Subaru 1800 Turismo 4WD, Fr. 15 990.-. Automatic, Fr. 16 990.-.

SUBARU
Avec traction sur les 4 roues endenchable.
Dès maintenant aussi avec boîte automatique.

101260-110

Concours Home et agrandissement de l'Hôpital

La Commission Home-Hôpital invite la population de notre district à visiter l'exposition des projets présentés par les architectes ayant participé au concours.
L'exposition sera ouverte, à la **Salle de Spectacles de Saint-Imier**, aux dates et heures suivantes:

20.01.83 de 17 h - 19 h	26.01.83 de 17 h - 19 h
21.01.83 de 17 h - 19 h	28.01.83 de 17 h - 19 h
22.01.83 de 10 h - 12 h	29.01.83 de 10 h - 12 h
24.01.83 de 17 h - 19 h	31.01.83 de 17 h - 19 h
25.01.83 de 17 h - 19 h	01.02.83 de 17 h - 19 h

101255-110

EXCURSIONS
WITTWER
Neuchâtel, St-Honoré 2, 25 82 82
LUNDI 31 JANVIER
AOSTE
FOIRE DE ST-OURS
GRAND MARCHÉ ARTISANAL
Dép. 7 h, Fr. 50.— (AVS: 40.—)
(Passeport ou carte d'identité)
102324-110

VIDEOCLUB
NUMBER ONE
NEUCHATEL
Fbg du Lac 31
Tél. 25 77 25
101610-110

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

D	O	M	I	N	I	Q	U	E	S	S	E	M	A	R
F	U	M	U	R	E	I	O	F	I	D	R	A	T	E
L	E	Q	U	A	L	I	T	E	E	E	E	S	S	E
E	S	S	U	O	S	H	N	I	S	R	X	A	S	D
S	E	T	U	E	E	A	A	U	T	I	R	S	R	A
E	O	I	A	A	S	E	N	S	E	O	A	A	N	D
R	S	R	T	B	G	N	A	G	S	B	G	E	N	A
E	U	R	A	A	L	M	E	A	S	R	M	O	A	A
I	E	B	T	N	E	E	I	L	O	U	F	B	T	T
R	V	R	R	D	G	R	E	V	L	O	E	A	A	T
E	O	I	I	D	E	E	V	A	E	P	R	Y	T	E
P	Y	E	N	O	A	V	A	N	I	A	M	E	I	B
O	A	S	G	U	M	E	R	I	L	S	E	U	O	M
S	G	I	L	C	A	I	G	E	R	M	E	X	N	A
B	E	P	E	E	G	L	T	E	I	B	M	A	G	G

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors sept lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'une roche composée d'alumine.
Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut. La même lettre peut servir plusieurs fois.
Bayeux - Brie - Basse - Dada - Duquesne - Dominique - Douce - Esse - Foi - Ferme - Fond - Fumure - Galvani - Germe - Gambetta - Gama - Gambie - Grave - Gard - Lumen - Louise - Léser - Natation - Orange - Portage - Pourboire - Pise - Pas - Qualité - Rame - Réveil - Ruse - Repos - Rase - Rosaire - Soleil - Suie - Sieste - Stable - Sien - Sangsue - Samedi - Théâtre - Tringle - Tardif - Voyage. *(Solution en page radio)*

REDUCTION JUSQU'AU 19/1/83 50.- PAR PERSONNE (PEU D'EXCEPTIONS) POUR RESERVATION ANTICIPEE

Mer, mosquées et médinas – 8 jours en Tunisie dès 490 fr.

Circuit suivi d'un séjour balnéaire: la formule combinée idéale.
Vols avantageux du mercredi avec la CTA au départ de Genève et avec Balair au départ de Zurich. Jusqu'à 50% de réduction pour les enfants et jusqu'à 20% pour les bénéficiaires de l'AVS/AI.
Demandez le nouveau catalogue Hotelplan de 156 pages «Printemps Eté Automne '83»!

Neuchâtel: 5, rue des Terreaux, 038/25 03 03;
La Chaux-de-Fonds: 74, rue Léopold Robert, 039/23 26 44/45.

Hotelplan

101676-110

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 75 centimes le mot vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal. Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

OFFRES D'EMPLOIS

GRÜTLI

LA SOCIÉTÉ SUISSE GRÜTLI, agence de Neuchâtel, engage pour date à convenir

un collaborateur(trice) au service externe (inspecteur)

Si vous avez une bonne expérience dans le domaine des assurances (maladie, vie ou choses),
si vous êtes un(e) bon(ne) producteur(trice),
si vous savez faire preuve d'initiative et
si vous êtes à même de travailler de façon indépendante, vous êtes la personne que nous cherchons.
Vous trouverez dans notre société, la sécurité, un soutien efficace, un revenu intéressant et d'excellentes prestations sociales, sans compter une ambiance de travail très sympathique.

Pour prendre un premier contact, sans engagement de part et d'autre, veuillez nous téléphoner au (038) 25 14 59. Discrétion assurée.

101573-136

GRÜTLI

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE à Genève désire engager

un réviseur responsable

Ce poste conviendrait à un collaborateur ayant le sens des responsabilités:
- de nationalité suisse, avec plusieurs années d'expérience de la révision,
- capable de travailler d'une manière indépendante,
- préparant ou ayant passé avec succès l'examen préliminaire d'expert-comptable (éventuellement de comptable diplômé).

Notre fiduciaire est proche d'un groupe important et assure des avantages sociaux de premier ordre.
Possibilité de promotion.
Les candidats sont priés de soumettre leurs offres, avec **mention «Confidentiel»** à:
Monsieur Claude BONZON, directeur
Rhône-Audit Société Fiduciaire S.A.
2, rue Bartholoni
1211 Genève 11
Discrétion absolue assurée.

Ecrire sous chiffres R 18-090517 PUBLICITAS, 1211 Genève 3. 101678-136

CONSERVES S. ESTAVAYER A. M

Nous réalisons actuellement une installation complexe de manutention et de transport interne de nos produits finis.
Pour sa mise en exploitation et son entretien, nous cherchons un

mécanicien-électronicien/FEAM

Ce poste conviendrait à un candidat
- expérimenté dans l'entretien d'installations électriques complexes
- ayant des connaissances générales en contrôle et commandes à système électrique traditionnel ou électronique (micro-processeurs)
- connaissant les techniques d'entraînement et de régulation automatique.

Les personnes intéressées voudront bien envoyer leurs offres de service à 101672-136

CONSERVES ESTAVAYER SA
Service du personnel — 037/63 22 42
1470 Estavayer-le-Lac

OFFRONS À NEUCHÂTEL

UN BUREAU DE 2 PIÈCES MEUBLÉ

avec réception

À DAME OU DEMOISELLE, de bonne présentation. Age idéal: 28 à 40 ans, parfaitement intégrée aux activités des entreprises privées de la région, **et possédant déjà une situation indépendante dans la vente.**

Participation aux commissions sur chiffre d'affaires réalisé.

Possibilité d'exercer une autre activité en parallèle.
Nous demandons: 35 heures de présence minimum par semaine.

Une participation minime aux charges.

Faire offres avec photo et curriculum vitae sous chiffres G 28-509938 à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel.
Chaque demande sera traitée avec discrétion totale.
Réponse garantie à chaque offre de service. 101418-136

VÉHICULES A MOTEUR

BMW 320
1978, à l'état neuf. Expertisée, garantie.
GARAGE DU VAL-DE-RUZ VUARRAZ S.A.
Boudevilliers
(038) 36 15 15.
101642-142

A vendre, cause double emploi
BMW 520
année 1981, 40.000 km, vert olive métallisée, diverses options. Prix à convenir.
Tél. (038) 33 68 16, heures des repas.
102321-142

A vendre cause décès
GSA Pallas
1982 - 9600 km, bleu métallisé, 5 vitesses, radiocassettes, housses, 4 pneus neige sur jantes, chaînes, traitée au dinitrol. Fr. 12.500.—.
Tél. (038) 51 34 15. 102333-142

Giulietta 2000
1980, expertisée, parfait état, prix intéressant.
Tél. (038) 24 18 42.
101703-142

Ford
Escort 66 radiocassettes. Expertisée.
Tél. 33 70 30.
100937-142

Citroën Visa Super
modèle 1981, 10.000 km, gris métallisé, de 1re main, non accidentée.
Garantie/Echange/Paiement partiel.
101258-142
AUTO CENTER à NIDAU
Tel. 032 51 56 56 Hauptstrasse 94 2560 Nidau

Garage Waser La Côte

AUSTIN Commerciale
avec grande porte arrière, 1979, 6.5 CV, 39.000 km, radio.
Prix Fr. 6800.—.
Leasing dès Fr. 160.— par mois.
101215-142
Peseux
Rte de Neuchâtel 15
Tél. (038) 31 75 73

EUROCASION
GARANTIE ★ CONFIANCE ★
Notre sélection

MERCEDES 500 SE toutes options	1980	38.900.—
PORSCHE 924, 2,0 lt	1977	12.400.—
BMW 525 T.O.	1980	17.800.—
LANCIA Beta HPE	1980	10.900.—
MAZDA RX 7 toit ouvrant	1981	20.000 km
FIAT 127 Sport 70 HP	1979	6.200.—
BUICK Century 5 p.	1978	10.400.—
FORD Pinto	1973	4.900.—
MATRA Bagheera	1975	4.500.—

101541-142
Garages Henri Favre Carrosserie
Apollo S.A. Neuchâtel/Bevaix 038 46 12 12

Alfasud Super
52.000 km, parfait état, expertisée.
Fr. 7500.—.
Tél. (038) 24 18 42.
101702-142

Toyota Corolla
4 portes, 1977, expertisée, 86.000 km, Fr. 2300.—.
Tél. 57 13 96, midi ou soir. 98650-142

A vendre
Golf GTI
mars 82, gris métallisé, 18.000 km, radiocassette, première main, Fr. 13.900.—

Renault R9 TSE
juil. 82, gris métallisé, 17.000 km, toit ouvrant, Fr. 11.900.—

Fiat Panda 45
sept. 81, 13.000 km, radiocassette, Fr. 6200.—
Tél. (038) 33 72 66 (bur.), (038) 51 49 08 (privé). 100934-142

A vendre
Triumph TR7
Expertisée. Fr. 6800.—.
Tél. 31 97 30.
99638-142

A vendre
Porsche 911 S 2,7 l
1975, très bon état. Prix à discuter.
Tél. (038) 25 50 60 ou 31 87 86. 98653-142

OCCASIONS RENAULT: des OFFRES IMBATTABLES!
Occasions Renault contrôlées, avec 6 mois de garantie OR.

RENAULT 20 TX	1981	16.000 km	Fr. 13.900.—
RENAULT 20 TS	1979	45.000 km	Fr. 9.700.—
RENAULT 20 TS	1979		Fr. 6.600.—
RENAULT 20 TL	1980	43.000 km	Fr. 8.800.—
RENAULT 30 TS	1979	13.000 km	Fr. 11.900.—

GARAGE DES FALAISES S.A.
94, rte des Falaises - 2008 Neuchâtel
Tél. (038) 25 02 72 101691-142

La garantie OR: l'assurance que chaque voiture d'occasion vendue sous ce label a passé avec succès un sévère contrôle selon une check-liste en 24 points. Garantie valable pendant 6 mois – chez tous les agents Renault de Suisse.
Occasion OR RENAULT

821226 371

WISAR

Verkaufsabteilung

Zur Beratung unserer Kunden und Interessenten und für den Verkauf von elektrotechnischen Artikeln in der **Westschweiz** suchen wir einen jungen, tüchtigen

Elektro-Fachmann
als Verkaufsberater

Wir wünschen:
- abgeschlossene Lehre als Elektriker, Elektromechaniker oder FEAM
- kaufmännisches Flair
- Verkaufs- und Organisationstalent
- perfekte Kenntnisse der französischen und deutschen Sprache in Wort und Schrift
- Idealalter: 28 bis 35 Jahre

Wir bieten:
- interessantes Verkaufsprogramm
- verantwortungsvolle Tätigkeit im Aussendienst
- angemessenes Leistungssalär
- Pensionskasse
- 4 Wochen Ferien
- angenehmes Arbeitsklima in kleinerem Team.

Gerne erwarten wir Ihren Anruf, bzw. Ihre Offerte.

Wyser + Anliker
Telefon 01 301 22 33
8052 Zürich
Grünhaldenstrasse 41

101698-136

Couple à Genève avec 2 filles, 6 ans, cherche

jeune femme

parlant bien l'italien pour prendre soins du ménage et des enfants.
Nourrie, logée, bon salaire.
Entrée immédiate ou à convenir.
Tél. (022) 84 37 31.
101671-136

Jeune aide infirmière

cherchée pour cabinet médical à Genève.
Débutante acceptée.
Logement en studio compris.
Entrée à convenir.
Ecrire sous chiffres X 18-090604 PUBLICITAS, 1211 Genève 3. 101670-136

optica
h.j. strangulies · maître opticien
rue du seyon 1 · 2000 Neuchâtel · tél. 24.67.00
optica
99841-110

OFFRES D'EMPLOIS

Cherchons pour Genève

une cuisinière/ lingère

qualifiée avec références. Minimum 30 ans, bon salaire, logement indépendant à disposition.

Ecrire avec photo et numéro de téléphone sous chiffres R 18-090415 PUBLICITAS, 1211 Genève 3 ou tél. (022) 84 37 46, le matin. 101296-136

---

emploi **libre**

LIBRE EMPLOI S.A.
11, rue de l'Hôpital
2000 NEUCHÂTEL
✆ 038/24 00 00

Engageons immédiatement pour travaux dans la région plusieurs professionnels ou aides expérimentés, Suisses ou «C».

- **Menuisiers pose**
- **Inst. sanitaire**
- **Electriciens CFC**
- **Maçons/coffreurs**

Emplois libres, stables ou temporaires. Salaires élevés, primes 13me, plan de carrière. 101439-136

La Neuveville, Tea-Room Confiserie Agazzi
cherche

sommelière

pour fin janvier ou date à convenir. Débutante acceptée. Fermé le soir, congé régulier.

Faire offres à:
Tea-Room Agazzi
2520 La Neuveville
Tél. (038) 51 21 24. 101673-136

BOULANGERIE-PÂTISSERIE
C.-A. PATTHEY
BEVAIX

cherche

BOULANGER ou BOULANGER-PÂTISSIER

Entrée immédiate ou à convenir.

Renseignements:
tél. (038) 46 12 87.
101733-136

Hôtel Penta Genève

320 chambres
maillon d'une chaîne internationale
cherche
pour date à convenir

une secrétaire

pour son département réservations chambres. Nous offrons un travail intéressant et varié avec une clientèle internationale. Ce poste conviendrait parfaitement à une personne qui est de bonne présentation, qui maîtrise les langues française, anglaise et allemande et qui aime le travail précis. Cette personne aura si possible une formation hôtelière.

Téléphonez ou adressez vos offres au bureau du personnel
Case postale 159, 1216 Cointrin.
Téléphone (022) 98 47 00
Suisse ou permis valable. 101679-136

Penta HOTELS **Hôtel Penta Genève**

Berlin Cairo 1981 Düsseldorf Geneva Ibiza Lisbon London Gatwick Heathrow Munich New York Nuremberg Paris Tel Aviv 1981 Wiesbaden Zurich

---

Entreprise de la place cherche

une aide-comptable

à la demi-journée.
Entrée immédiate ou à convenir.
Préférence à personne avec expérience, aimant les chiffres.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae sous chiffres 87-365 à Assa Annonces Suisses S.A., 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel. 101731-136

Restaurant
La Prairie-Bavaria
Grand'Rue - Neuchâtel
Tél. 25 57 57
cherche

sommelière

Débutante acceptée
ainsi qu'une extra
3 jours par semaine. 100938-136

Thurop - Saint-Aubin
cherche

une jeune fille

pour travaux de bureau, sachant l'anglais et également pour s'occuper des devoirs des enfants, dès le 1er mars.

Envoyer curriculum vitae à Thurop S.A.
2028 Vaumarcus. 101694-136

DENNER SUPERDISCOUNT

Grande action de pommes avec une contribution DENNER de Fr. 250 000.– pour la diminution de la montagne de pommes suisses.

250 000 kg de pommes Golden Delicious

classe I

en sacs portables de 2,5 kg pour 2.–

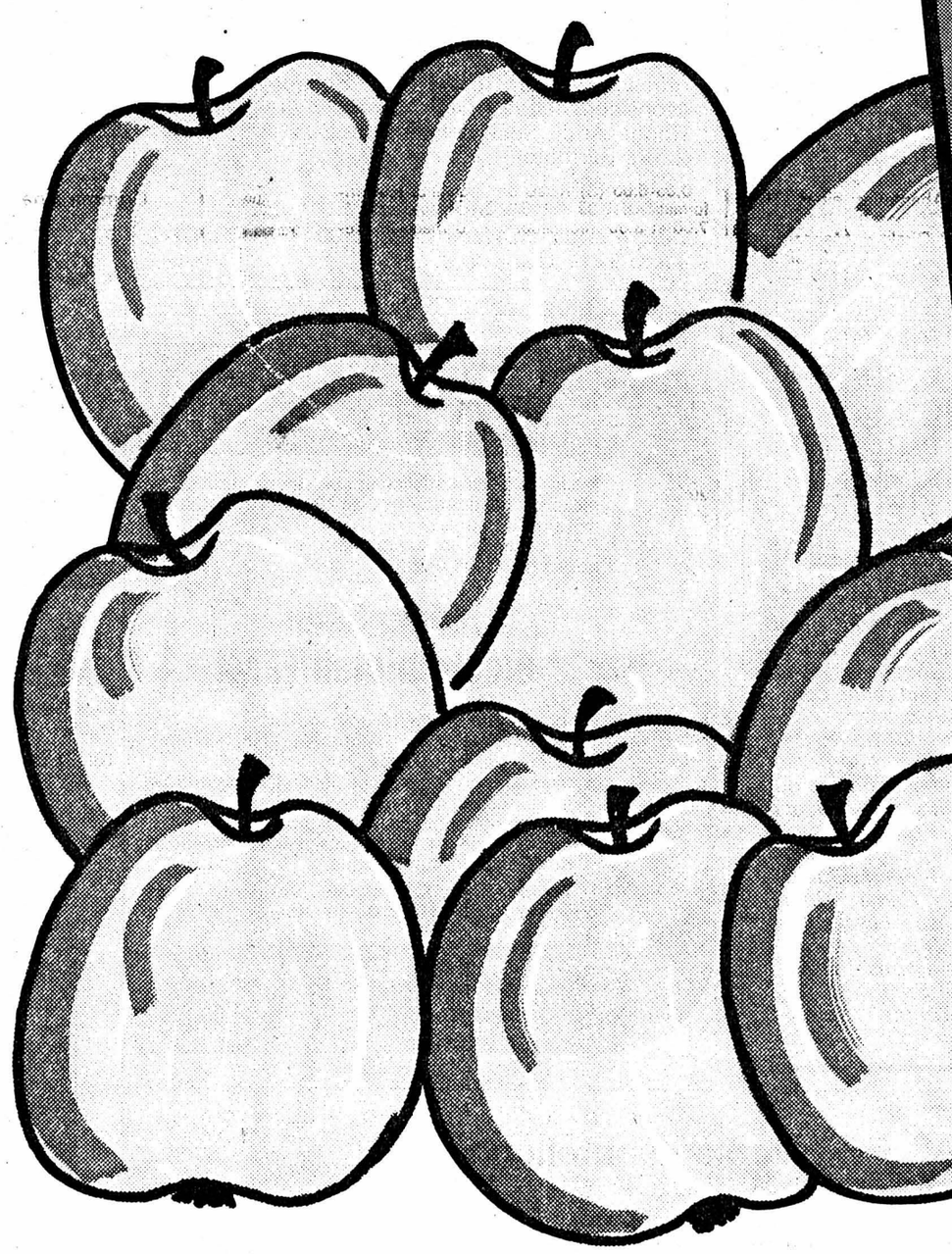

au prix sensationnel

.80

par kg

Nous sommes toujours plus avantageux!

MI-3/19183 101734-110

Cherchons pour Genève

couple

excellentes références, 30 ans minimum, dont une excellente

cuisinière/lingère

et un employé qui devra remplir les fonctions de

chauffeur/valet de chambre

Bon salaire.
Logement indépendant.

Ecrire en joignant photo et numéro de téléphone sous chiffres Q 18-090414 PUBLICITAS, 1211 Genève 3 ou tél. (022) 84 37 46, le matin. 101288-136

Confiserie Vautravers

R. Nicole SUCC.

cherche

un pâtissier

Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. (038) 25 17 70. 101505-136

Famille genevoise cherche

jeune fille

pour 2 grands enfants et aider aux travaux ménagers.
- Permis de conduire obligatoire.
- Logée, nourrie.
- Bon salaire.
- Entrée immédiate ou date à convenir.

Téléphoner de 17 à 19 h 30, du lundi au jeudi.
Tél. (022) 52 35 33. 101539-136

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir, pour notre **usine de Lausanne**

contrôleur(euse)

qualifié(e) ayant très bonne expérience dans un dépt de contrôle.

Faire offres écrites détaillées ou téléphoner à: CICOREL S.A., fabrique de circuits imprimés, av. de Provence 20, 1007 Lausanne. Tél. (021) 25 66 34. 101674-136

Hôtel du Vaisseau 69 ans

Famille G. Ducommun
PETIT-CORTAILLOD - Tél. 42 10 92

cherche

sommelière

connaissance des deux services, (nourrie-logée) pour début mars ou date à convenir. 101542-136

La publicité rapporte à ceux qui en font!

Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

TV DERNIÈRE

AVEC LES ULTIMES MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

SUISSE ROMANDE

14.55 **Point de mire**
15.05 **Vision 2**
A revoir:
Escapades avec Pierre Lang - Jardins divers avec Juliette Greco
17.05 **4, 5, 6, 7... Babibouchettes**
Dialogues dans un tiroir
17.20 **Ça roule pour vous**
Magazine des jeunes
17.35 **Molécules**
L'émulsion photographique
17.45 **Téléjournal**
17.50 **Sur un plateau**
La vie au quotidien
18.40 **Journal romand**
19.00 **Woody Woodpecker**
Un ragoût vaudou
19.10 **Le dernier mot**
Jeu des lettres
19.30 **Téléjournal**

20.05 Cœur en fête
l'émission de variétés internationales de la TV romande présentées par Julien Lepers
L'invité de la soirée:
Mort Shuman

21.10 TéléScope
Magazine scientifique présenté par Catherine Noyer
Pleins feux sur le charbon
Le front de l'énergie est en état d'alerte:
l'or noir s'épuise, le gaz n'est pas éternel et le nucléaire pose les problèmes que l'on sait.
Alors? Faudra-t-il en revenir au bon vieux charbon?
Car soleil, vents et marées, ça n'est pas pour demain non plus...

22.10 **Regards catholiques**
Les compagnons de François
22.40 **Téléjournal**

FRANCE 1

10.15 **T F 1 vision plus**
11.00 **Le magazine des écoles**
12.00 **Météo première**
12.10 **Suspens**
Le jour du boulanger
12.30 **Atout cœur**
La valse des couples
13.35 **Un métier pour demain**
13.50 **Mer-cre-dis-moi-tout**
L'après-midi avec Ornicar et Métaline
15.45 **Le jeu de la santé**
15.50 **Les pieds au mur**
Le magazine des jeunes
17.25 **Les contrebandiers**
Le traître (1)
17.50 **De la friture dans les lunettes**
Nick, photographe de mode
18.25 **Le village dans les nuages**
18.50 **Histoire d'en rire**
19.05 **Bugs Bunny**
19.20 **Actualités régionales**
19.45 **S'il vous plaît**
Amadou au Don Camillo
20.00 **T F 1 actualités**
20.35 **Information politique**
Igor Barrère propose Laurent Fabius face à Yvon Gattaz

21.30 Wallenstein
réalisé par Franz Peter Wirth
3. Le labyrinthe

23.20 **T F 1 dernière**

FRANCE 2

10.30 **Antiope A 2**
11.15 **Antiope reprise**
12.00 **Infos-Météo**
12.10 **L'académie des 9**
12.45 **Antenne 2 première**
13.35 **Stade 2 Midi**
13.50 **L'ascension de Catherine Sarrazin (13)**
14.00 **Carnets de l'aventure**
«Top Ski»,
La descente vertigineuse de la face est du Mont-Blanc
14.30 **Dessins animés Wattoo-Wattoo et Goldorak**
15.00 **Récré Antenne 2**
17.10 **Platine 45**
17.45 **Terre des bêtes**
Le thème du jour:
Des ténors bien naturels: les oiseaux
Un voyage dans la ville des Oiseaux, à Château Gontier
18.30 **C'est la vie**
18.50 **Chiffres et lettres**
19.20 **Actualités régionales**
19.45 **Le théâtre de Bouvard**
20.00 **Antenne 2 journal**

20.35 L'homme qui aimait deux femmes
Téléfilm de Philippe Defrance
Un homme qui aime sa femme tombe amoureux d'une autre.
Il décide de le dire pour vivre cette passion avec sa femme.

22.10 **Moi... je**
Sujets magazine proposés par Bernard Bouthier
23.00 **Antenne 2 dernière**

FRANCE 3

18.30 **F R 3 jeunesse**
18.55 **Tribune libre**
19.10 **Soir 3 première**
19.20 **Actualités régionales**
19.40 **Télévision régionale**
19.55 **Il était une fois l'espace**
20.00 **Les jeux à Saint-Omer**

20.35 Les parasites
Film de Roland Joffé

22.20 **Soir 3 dernière**
22.50 **Prélude à la nuit**
Musique de Rachmaninov

SVIZZERA ITALIANA

9.00 **Telescuola**
10.00 **Telescuola**
18.00 **Per i ragazzi**
18.45 **Telegiornale**
18.50 **Viavai... in diretta**
19.25 **Vicini troppo vicini**
Hollywood in casa
19.55 **Il regionale**
20.15 **Telegiornale**
20.40 **Argomenti**
Informazione nazionale
21.35 **Musicalmente con Nino Ferrer**
22.50 **Telegiornale**

23.00 La piccola città di Anara
film di Irakly Kvirikadze

00.20 **Telegiornale**

SUISSE ALEMANIQUE

17.00 **Pour les enfants**
Fass Magazin
17.45 **La boîte aux histoires**
17.55 **Téléjournal**
18.00 **Carrousel**
18.35 **Visite au zoo**
Le zoo des enfants du cirque Knie à Rapperswil
19.05 **Informations régionales**
19.30 **Téléjournal**
20.00 **Dr Roger Chavinski**
Rédacteur en chef de «Tat» et directeur de «Radio 24»

21.05 Hear we go
Variétés internationales

21.50 **Téléjournal**
22.00 **Caméra 83**
Max Haufler, souvenirs d'un acteur de cabaret et de films
22.45 **Téléjournal**

ALLEMAGNE 1

10.03 Ein Abend mit Georg Thomalla. 10.50 Nachbarschaften. 11.50 Umschau. 12.10 Panorama. 12.55 Presseschau. 13.00 Heute. 13.15 Videotext für alle – Eine Auswahl aus dem Angebot. 15.40 Videotext für alle – Eine Auswahl aus dem Angebot. 16.10 Tagesschau. 17.00 Vorstadtkrokodile (2) – Film von Wolfgang Becker. 17.50 Tagesschau. 18.00 Abendschau. 18.30 Gastspieldirektion Gold – Der Traum vom Superprogramm. 19.00 Sandmännchen. 19.10 Christian und Christiane – Ein Anfang. 19.45 Landesschau. 20.00 Tagesschau. 20.15 Franz. Abend des Deutschen Fernsehens in Zusammenarbeit mit Antenne 2 Paris – Der Ueberlebende von Tikeroa (Le rescapé de Tikeroa). Regie: Jean L'Hôte. 21.45 Ein Mensch - ein Schloss – Chenonceaux und Katharina von Medici. 22.15 TV-Nachrichten vom Tage – Eine Analyse. 22.30 Tagesthemen.

ALLEMAGNE 2

10.03 Ein Abend mit Georg Thomalla – Eheübungen oder Der fröhliche Feigling. 10.50 Nachbarschaften. 11.50 Umschau. 12.10 Panorama. 12.55 Presseschau. 13.00 Heute. 13.15 Videotext für alle – Eine Auswahl aus dem Angebot. 15.40 Videotext für alle – Eine Auswahl aus dem Angebot. 15.57 ZDF - Ihr Programm. 16.04 Löwenzahn – Für Kinder von vier bis acht Jahren. 16.35 Die verlorenen Inseln – Der fliegende Premierminister. 17.00 Heute. 17.08 Tele-Illustrierte. 18.00 Die Werner Fend-Story – Indische Abenteuer eines Tierfilmers (3). 18.57 ZDF - Ihr Programm. 19.00 Heute. 19.30 Direkt – Magazin mit Beiträgen junger Zuschauer. 20.15 Bilanz – Aus dem Wirtschaftsleben. 21.00 Heute-Journal. 21.20 Mittwochslotto - 7 aus 38. 21.25 Die Strassen von San Francisco – Harem. 22.10 Das kleine Fernsehspiel - Studioprogramm: – Die Erbtöchter (1) – Sechs Filme deutscher und franz. Regisseurinnen. 23.45 Heute.

AUTRICHE 1

9.00 Nachrichten. 9.05 Die Sendung mit der Maus. 9.35 Französisch (62). 10.05 Schulfernsehen. 10.35 Der Hofnarr - Amerik. Spielfilm. Regie: Norman Panama, Melvin Frank. 12.10 Teleobjektiv. 13.00 Mittagsredaktion. 17.00 Einladung zum Fest. 17.30 Biene Maja. 17.55 Betthupferl. 18.00 Polizeiinspektion 1. – Die Herrenkommode. 18.30 Wir. 18.54 Belangsendung der SPOe. 19.00 Oesterreichbild. 19.30 Zeit im Bild. 20.15 In angenehmer Gesellschaft - Amerik. Spielfilm. Regie: George Seaton. 22.05 Spiegelbilder. Rätsel. 22.20 Sport – Alt-Erlaa: Volleyball-Europacup Semifinale Club A. Tyrolia-Robbe di Cappa, Turin. 22.50 Nachrichten.

TéléScope

présenté par Catherine Noyer
Suisse romande: 21 h 10

Retournez au charbon... *– Qui aurait dit, il y a quelques années, que les pays industrialisés devraient un jour retourner au charbon? Pourtant, c'est bien ce qui semble devoir se produire: le pétrole, malgré une nette détente momentanée, ne peut plus nourrir d'espoirs à longs termes. Le nucléaire n'a pas, pour l'instant, réussi à se développer comme l'espéraient ses promoteurs, et de toute façon, l'uranium n'est pas inépuisable. Les énergiés renouvelables ne sont pas prêtes à prendre la relève. Reste le bon vieux charbon de nos grands-pères, le charbon sale, encombrant, mais abondant, et sous nos latitudes de surcroît..*

Wallenstein

3. Dans le labyrinthe
T F 1: 21 h 35

La campagne de Wallenstein a du succès. Il est bientôt possible d'équiper des forces armées considérables. Bien que sa santé soit déjà très altérée, il s'occupe de cela jusque dans les moindres détails. Ses méthodes stratégiques nouvelles étonnent tout le monde: son nom devient mythe. Mais il continue à avoir des ennemis acharnés, comme Collato qui siège à Vienne, au Conseil de Guerre. Le nouveau généralissime vole d'un succès militaire à l'autre. Son armée s'établit sur la côte Baltique: toute l'Allemagne appartient aux Habsbourgs, après 1628.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf. toutes les heures (sauf à **22.00** et **23.00**) et à **12.30** et **22.30**. Stop-service à **10.00**, **14.00**, **15.00** et **16.00** (Tél. (021) 21 75 77). Promotion à **7.58**, **8.58**, **12.25**, **16.58**, **18.58**, **19.58** et **22.28**. **0.05-6.00** Relais de Couleur 3. **6.00** Journal du matin, avec à: **6.00**, **7.00**, **8.00** Editions principales avec rappel des titres à **7.30** et **8.30**. **6.30** Journal régional. **6.35** Journal des sports. **6.55** Minute œcuménique. **6.58** et **7.58** SVP Conseil. **7.32** Le billet. **8.10** Revue de la presse romande. **8.38** Mémento des spectacles et des concerts. **8.40** Quoi de neuf en Suisse romande. **9.05** Saute-mouton (voir lundi). **10.10** L'oreille fine, concours organisé avec la collaboration des quotidiens romands. **Indice: Fleur de cactus**. **12.20** Tais-toi et mange. **12.27** Communiqués. **12.30** Journal de midi, avec à: **12.45** env. Magazine d'actualité. **13.30** Avec le temps (voir lundi). **18.05** Journal du soir, avec à: **18.15** Actualités régionales. **18.25** Sports. **18.30** Le Petit Alcazar. **19.00** Titres de l'actualité. **19.05** env. Les dossiers de l'actualité + Revue de la presse suisse alémanique. **19.30** Le Petit Alcazar (suite). **20.02** Au clair de la une. **22.30** Journal de nuit. **22.40** Petit théâtre de nuit: Les Chats, de Jacques Herment. **23.00** Blues in the night. **0.05-6.00** Relais de Couleur 3.

RADIO ROMANDE 2

0.05-6.00 (S) Relais de Couleur 3. **6.00** Informations. **6.05** (S) 6/9 avec vous, avec à: **7.00** et **8.00** Informations. **8.10** Madeleine reçoit Jean-Pierre Pastori. **8.58** Minute œcuménique. **9.00** Informations. **9.05** Le temps d'apprendre, avec L'invité du jour. **9.10** La classe. **9.20** Ici et maintenant. **9.30** Radio éducative. **10.00** Portes ouvertes sur... la formation professionnelle. **10.30** (S) La musique et les jours. **12.00** (S) Table d'écoute, avec à **12.40** env. Accordez nos violons. **12.55** Les concerts du jour. **13.00** Le Journal. **13.30** (S) Alternances. **14.00** La vie qui va... **15.00** (S) Suisse-Musique. **17.00** Informations. **17.05** Empreintes: Les livres. **18.00** (S) Jazz line. **18.50** Per i lavoratori italiani in Svizzera. **19.20** Novitads. **19.30** Portes ouvertes sur... la formation professionnelle. **20.00**. Informations. **20.02** (S) Le concert du mercredi, par l'Orchestre de chambre de Lausanne; Postlude. **22.30** Journal de nuit. **22.40** env. (S) Musique en Suisse romande. **24.00** Informations. **0.05-6.00** (S) Relais de Couleur 3.

ALÉMANIQUE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations: **5.30**, **6.00**, **6.30**, **7.00**, **8.00**, **9.00**, **11.00**, **12.30**, **14.00**, **16.00**, **18.00**, **22.00**, **23.00**, **24.00**, **5.30** Club de nuit. **6.00** Bonjour. **9.00** Agenda. **11.55** Pour les consommateurs. **12.15** Félicitations. **12.40** Rendez-vous de midi. **14.05** Musique légère. **15.00** Notes et notices. **16.05** Pour les aînés. **17.00** Tandem. **18.30** Sport. **18.45** Actualités. **19.30** Orch. radio-symph. de Bâle: Pages de Verdi, Mascagni, Cherubini, Bellini, Catalani, Wdf-Ferrari et Rossini. **20.30** Direct. **21.30** Pour les consommateurs. **22.05** Music-box. **23.05** Das Schreckmümpfeli. **24.00** Club de nuit.

ESPIONNAGE ET AMOUR

CELUI QUI PASSA A L'OUEST

par Evelyn Anthony

Il ne lui avait pas précisé à quel propos. Il était ravi de lui avoir parlé. Il y avait si longtemps qu'ils ne s'étaient pas vus. Il faudrait vraiment qu'elle vienne déjeuner avec lui un jour où elle serait libre... Il avait déjà raccrocher et elle avait à peine ouvert la bouche, sinon pour dire «Oui; oui, bien sûr». Elle s'était préparée de bonne heure et avait réussi à se convaincre qu'elle n'avait vraiment aucune raison de se sentir nerveuse et que ce serait peut-être même amusant de rencontrer quelqu'un du Ministère de la défense. Sa robe de mousseline noire virevoltante et le tour de cou en perles et en diamants que lui avait offert son ex-mari, lui donnaient un petit air 1900. Kidson la regardait avec admiration. Elle offrit à boire aux deux hommes, évoluant avec grâce entre eux et la table-bar roulante, puis s'installa sur le divan avec un sourire provocant à l'adresse de Kidson. Elle ne voulait pas laisser voir sa nervosité. Le Polonais avait un visage sévère et renfrogné, comme s'il considérait ces préliminaires de courtoisie comme une perte de temps. Et Dieu qu'il ressemblait au Russe décédé dont elle avait vu la photo!

– Mrs. Ransom, attaqua Kidson, pourriez-vous nous parler de cet ami qui vous a posé beaucoup de questions sur votre sœur? Mr. Spencer-Barr, je crois?

Charley hocha la tête.

– Oui, j'ai trouvé son attitude très étrange et j'en ai parlé à mon père.

Elle se tourna vers Sasanov, qui s'adressait à elle à son tour.

– Dites-moi quand vous avez rencontré cet homme pour la première fois. Essayez de vous souvenir de tout ce qu'il vous a dit et de ce que vous lui avez dit vou-même. Cela vous est-il possible?

– Oui, je pense. J'ai une excellente mémoire. C'était le soir où je suis repartie de Marchwood, après le week-end où vous y étiez aussi.

Sasanov l'écouta sans l'interrompre, puis il se mit à lui poser des questions.

– Pour quelle raison avez-vous pensé qu'il s'intéressait à votre sœur et à moi?

– Je n'en étais pas sûre, mais cela m'a paru tellement bizarre, au début. J'avais l'impression que je ne lui plaisais pas particulièrement et qu'il ne tenait pas vraiment à me revoir. C'est la raison pour laquelle son comportement m'a frappée, je suppose. Chaque fois qu'il me posait une question, c'était ou sur Davy ou sur ses rapports avec vous.

– Quel genre de question? Que vous a-t-il demandé à son sujet?

– Si je l'avais vue récemment; si elle travaillait toujours au Ministère de la défense... Il a mentionné qu'on lui avait donné la préférence pour un poste que lui-même briguait. Cela semblait beaucoup l'affecter. Et puis il en est venu à parler de vous et a essayé de savoir si vous et elle aviez une liaison. Je lui ai répondu que je l'ignorais. Je me suis demandé s'il ne cherchait pas à attirer des ennuis à Davy.

– Et que vous a-t-il demandé à propos de moi?

– Si je vous avais revu. J'ai répondu que non. Je lui ai dit que je ne voyais que très rarement ma sœur. Je lui en ai même expliqué la raison... à cause de mon premier mariage. Elle vous en a sans doute parlé.

Kidson remarqua l'expression d'antipathie qui se peignit sur le visage de Sasanov lorsqu'il répondit en hochant la tête:

– Oui, elle m'a raconté. Qu'essayait-il d'apprendre par vous, à votre avis?

Comme Charley hésitait, Sasanov la pressa de questions.

– Où était Vina si elle ne se trouvait pas au Ministère? Voulait-il savoir si nous vivions ensemble? A-t-il jamais cherché à obtenir une adresse ou un renseignement de ce genre?

– Non. – Charley secoua la tête et la lumière donna un reflet cuivré à ses cheveux brillants remontés en chignon. – Il ne m'a jamais posé de questions précises. J'avais l'impression qu'il essayait de trouver quelque chose qu'il pourrait utiliser contre elle. Il m'a dit qu'étant donné le poste qu'elle occupait, elle n'était pas censée avoir une liaison. – Elle se tourna vers Kidson. – C'est ce qui m'a inquiétée. J'ai eu peur qu'il ne nuise à la carrière de Davy.

– Vous lui avez dit que j'étais Polonais, la première fois que vous l'avez vu? demanda Sasanov d'un ton détaché.

Il vit le visage de Charley se colorer légèrement.

– Oui. Oui, je pense que c'est, en fait, ce qui a éveillé son intérêt. Je n'ai pas pu lui donner de détails puisque je n'en avais pas, sinon que vous vous appeliez Pavel.

130

Ed. de Trévise

(A suivre)

LE MOT CACHÉ — MOTS CROISÉS

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est:

BAUXITE

Problème N° 1336

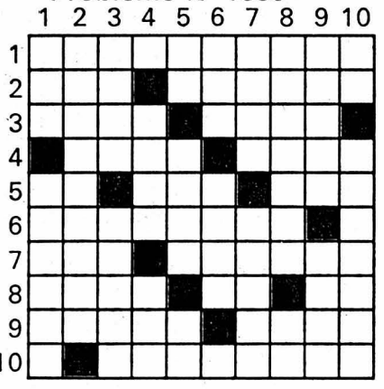

HORIZONTALEMENT

1. Grand nid en terre gâchée. 2. Pomme. Bons tours. 3. Chant de fête. Matière de pains et de gâteaux. 4. Mis en communication. Qui n'est donc pas net. 5. Sur des plis. Poids lourd. Façon de courir à l'ennemi. 6. Graisse minérale. 7. Fille d'Harmonia. Chérie. 8. Catane en est proche. Refait. Mis en action. 9. Cervidé des régions arctiques. Contrat. 10. Celui de la Loire commence à Nantes.

VERTICALEMENT

1. Ecorce réduite en poudre. Servent à des lavages. 2. Terreur soudaine. 3. Chose sans importance. Révolu. 4. Palissade. Leurs outrages sont irréparables. 5. Ile. Punit sévèrement. Conjonction. 6. Bruit du fer frappant le fer. Pli. 7. On l'a à l'œil. Un noceur la fait. 8. Défaire complètement. Bradype. 9. Renommé. Le Koweit en a un comme chef. 10. Préposition. Laissé sans compagnie

Solution du N° 1335

HORIZONTALEMENT: 1. Emoustille. 2. Toisée. Eux. 3. Réel. Frit. - 4. Eu. Rodéo. - 5. Pec. Nattée. - 6. Isis. Me. CM. - 7. Désarroi. - 8. Al. Nus. Out. - 9. Rias. Soute. - 10. Dégénérée.

VERTICALEMENT: 1. Et. Epinard. - 2. Morues. Lie. 3. Oie Cid. Ag. 4. User Sensé. - 5. Selon. Su. 6. Te. Damassé. - 7. Fêter. Or. 8. Lérot. Roué. 9. Lui. Ecoute. 10. Extrémité.

POUR VOUS MADAME

UN MENU
Pudding fromage blanc et jambon
Viande froide
Salade de légumes
Poires au vin

LE PLAT DU JOUR:

Pudding au fromage blanc et jambon

Proportions pour quatre personnes: 400 g de fromage blanc maigre, 3 œufs, 400 g de jambon cuit, 1 cuillerée de persil haché, sel et poivre, muscade. Pour la béchamel: 30 g de beurre, 30 g de farine, 3,5 dl de lait.
Préparation: Préparez d'abord la béchamel en délayant la farine dans le beurre fondant et en ajoutant peu à peu le lait.
Ecrasez bien le fromage blanc, séparez les jaunes d'œufs des blancs. Incorporez fromage et jaunes d'œufs à la béchamel.
Travaillez bien ce mélange et ajoutez-y le jambon préalablement haché, le sel et le poivre. Râpez un peu de noix muscade.
Incorporez délicatement les œufs battus en neige ferme et mettez le tout dans un moule beurré et fariné.
Mettez au bain-marie et laissez cuire une heure environ à four moyen. Servez bien chaud.

Un conseil

Connaissez mieux les huîtres
Les huîtres sont en principe toujours désignées par leur calibre, les plus gros chiffres correspondant aux plus petites. Elles sont vendues à la douzaine, au demi-cent ou au cent, mais il peut arriver qu'on les vende au kilo. Sachez dans ce cas qu'un kilo d'huîtres correspond environ à une douzaine de portugaises moyennes (N° 3) ou de grosses huîtres plates (N° 1).
Les huîtres plates à coquille arrondie se divisent en catégories suivant leur lieu de culture (Marennes, Cancale, Gravettes, etc.). Le terme Belon, autrefois limitatif, est maintenant officiellement étendu aux huîtres plates à chair grasse et blanche. L'huître plate est assez délicate et fragile.
Les portugaises aux formes irrégulières sont, par contre, beaucoup plus résistantes. Elles se divisent en trois catégories: les portugaises proprement dites, les claires ou fines de claires et les spéciales, selon leurs qualités et leur degré d'affinage.
Sachez enfin que l'exploitation des huîtres est soumise à une réglementation très rigoureuse. Toutefois, il ne faut jamais les ouvrir sans les avoir brossées individuellement sous l'eau courante.

Mode

Blanc: les nappes
De plus en plus de recherches dans la coordination des nappes qui pourront être assorties au tissu mural, au papier peint, à la vaisselle, aux draps. Ceci aussi bien pour les nappes destinées aux repas qu'à celles recouvrant les guéridons ou les tables d'appoint.
Les motifs s'affinent et se miniaturisent, les galons ou festons en remplacement ou en garnitures d'ourlets apportent un certain raffinement aux modèles.
L'atténuation des teintes permet désormais d'utiliser des nappes imprimées pour les grands repas alors que jusqu'ici seul le blanc était admis

Gymnastique

Avant de skier
Allongée sur le dos, levez les deux jambes à la verticale et exécutez de petits cercles alternativement avec les deux pieds en un mouvement de pédalage en avant et en arrière. 25 fois.
Allongée sur le dos, levez alternativement une jambe bien tendue pendant que l'autre est fléchie, le pied posé au sol. 25 fois en souplesse.

A méditer:

Les péchés que vous faites deux à deux, vous devez les payer un à un.

Rudyard KIPLING

HOROSCOPE

NAISSANCES: *Les enfants nés ce jour seront rêveurs, sentimentaux et attirés par les arts et la musique.*

BÉLIER *(21-3 au 20-4)*

Travail: Pas de grandes nouveautés, mais une amélioration en vue. Ne relâchez pas votre effort. **Amour**: Vous aurez, par moments, l'impression d'être incompris. Simples états d'âmes. **Santé**: Vous devriez être en assez bonne forme, sauf si vous avez fait des excès.

TAUREAU *(21-4 au 21-5)*

Travail: Pas une minute à perdre, alors que tout va. Occupez-vous des questions urgentes. **Amour**: Bonheur pour les amoureux. Mais le vent tourne. Aussi, soyez plus prudent. **Santé**: Agissez toujours avec calme, évitez les efforts inutiles ou trop prolongés.

GÉMEAUX *(22-5 au 21-6)*

Travail: Changement de climat, il faudra faire le point de la situation avec calme. **Amour**: Sentiments stables, ce qui est bien, mais peu frémissants, ce qui est dommage. **Santé**: Rien à craindre à condition de ne pas faire d'imprudences. Ménagez-vous.

CANCER *(22-6 au 23-7)*

Travail: Faites preuve de décision et soyez clair et précis. La période n'est pas aux grandes réalisations. **Amour**: Quiétude des cœurs qui battent à l'unisson, sur un rythme paisible. **Santé**: Rien à craindre, sinon une nervosité accrue. Prudence en manipulant les appareils électriques.

LION *(24-7 au 23-8)*

Travail: Ne laissez rien à mi-chemin. Echanges de vues constructives avec vos collègues. **Amour**: Pas d'opposition planétaire au sujet de vos rapports affectifs. **Santé**: Vous devriez vous sentir bien. Tout au plus agitation ou nervosité; évitez les stimulants.

VIERGE *(24-8 au 23-9)*

Travail: Vous mènerez à bien votre travail. Ne forcez rien. Maintenez de bons rapports de collaboration. **Amour**: La chance vous secondera. Un voyage est à l'étude. Ne boudez donc pas ce projet. **Santé**: Bonnes perspectives, ce n'est pas une raison pour faire des excès. Ralentissez le rythme.

BALANCE *(24-9 au 23-10)*

Travail: Bonnes idées, projets réalisables... Ne forcez rien, votre hâte pourrait tout compromettre. **Amour**: Vous avez le vent en poupe et tout laisse présager que vous le garderez. **Santé**: Evitez toute imprudence, il faut reprendre des forces en vue des efforts à fournir.

SCORPION *(24-10 au 22-11)*

Travail: Pessimisme inexplicable et totalement injustifié. La situation ne va pas tarder à s'améliorer. **Amour**: Vous allez traverser une période noire; les astres sont en mauvaise position pour vous. **Santé**: Si vous ne vous sentez pas bien, allez voir votre médecin. Ne vous surmenez pas.

SAGITTAIRE *(23-11 au 22-12)*

Travail: Tout ira vite et bien. Mais en cas de retard, ne forcez rien. Tout vient à point... **Amour**: Sautes d'humeur, impatience... Pourtant vos rapports affectifs sont favorisés. **Santé**: Energie, activité d'une part, fatigue de l'autre. Risques de malaises ou d'insomnies.

CAPRICORNE *(23-12 au 20-1)*

Travail: Vous serez tenté de forcer le rythme, de prendre des décisions prématurées... **Amour**: Petits contretemps; un peu d'optimisme et de bonne volonté dissiperaient les nuages. **Santé**: Vous êtes très sollicité et la vie sociale est votre vie. Mais vous avez besoin de repos.

VERSEAU *(21-1 au 19-2)*

Travail: Ne vous laissez pas impressionner par les lenteurs, les retards ou les obstacles. **Amour**: Combattez les idées noires que votre sensibilité inquiète fait jaillir à tout moment. **Santé**: Vous avez besoin de calme et de sérénité. Chassez vos doutes et vos appréhensions.

POISSONS *(20-2 au 20-3)*

Travail: Votre travail est toujours favorisé; allez de l'avant. Ne quémandez pas de faveurs. **Amour**: Votre situation s'améliore. Essayez d'aider le ciel, qui ne demande qu'à vous aider. **Santé**: Tout va. Aussi, aurez-vous tendance à faire des excès. Essayez plutôt de vous reposer.

La nouvelle loi sur l'agriculture

Deux projets de révision

BERNE (ATS/AP). – Il faut à la fois protéger les petites et moyennes exploitations agricoles et réduire les excédents en matière de production animale. La commission compétente du Conseil national et le département fédéral de l'économie publique (DFEP), sont d'accord là-dessus. C'est sur les moyens que les avis divergent, le DFEP rejetant catégoriquement une répartition par exploitation des fourrages importés. Publiés hier à Berne, les deux projets de révision de la loi sur l'agriculture ont été soumis à une procédure de consultation auprès des cantons et des milieux intéressés.

TROP RIGOUREUSES

Point de départ de ces travaux de révision: l'initiative «contre les importations excessives de denrées fourragères et les fabriques d'animaux». Elle sera probablement soumise au souverain à la fin de cette année. Tant les Chambres que le Conseil fédéral ont jugé trop rigoureuses les revendications des auteurs de l'initiative. Une commission du Conseil national a donc mis au point un projet de révision de la loi sur l'agriculture qui est une sorte de contreprojet indirect à l'initiative. Le DFEP en a fait de même. Les Chambres fédérales trancheront finalement à la lumière des avis donnés par les milieux consultés. L'Union centrale des producteurs suisses de lait, auteur de l'initiative ne pouvait donc pas encore se prononcer sur un éventuel retrait de cette initiative hier.

COMPÉTITIVITÉ

La commission du Conseil national et le DFEP sont d'accord en ce qui concerne les objectifs à atteindre. D'abord, il faut orienter l'utilisation des fourrages importés de sorte à éviter des productions excédentaires de viande et d'œufs. Simultanément, il s'agit de limiter la production animale dans les centres qui ont recours, dans une très large mesure ou de manière exclusive, à l'achat de denrées fourragères (en d'autres termes, revenir à une production carnée liée au sol et limiter les «fabrique d'animaux»). Enfin, il faut accroître la compétitivité des petites et moyennes exploitations paysannes par rapport aux grandes entreprises.

Les contributions ne doivent être versées qu'aux petites et moyennes exploitations. En sont exclues celles qui ne produisent pas de fourrages et celles dont le revenu provient principalement d'activités non agricoles (élevages industriels).

La principale divergence entre les deux projets de revision concerne le contingentement des fourrages importés. Le DFEP entend maintenir le système actuel: contingentement global des importations et perception de suppléments de prix. La limitation du volume et le renchérissement, combinés avec les autres mesures restrictives, devraient, à ses yeux, suffire à encourager une meilleure utilisation de la base fourragère du pays.

PLUS D'ÉTRANGERS

Enfin le nommbre de travailleurs étrangers disposant d'un permis régulier a légèrement augmenté au cours des cinq dernières années dans les professions de l'agriculture, de la production animale et de l'horticulture. En août 1982, le chiffre record de 11.900 travailleurs a été atteint, ainsi que l'a annoncé le Service d'information agricole (LID), à Berne.

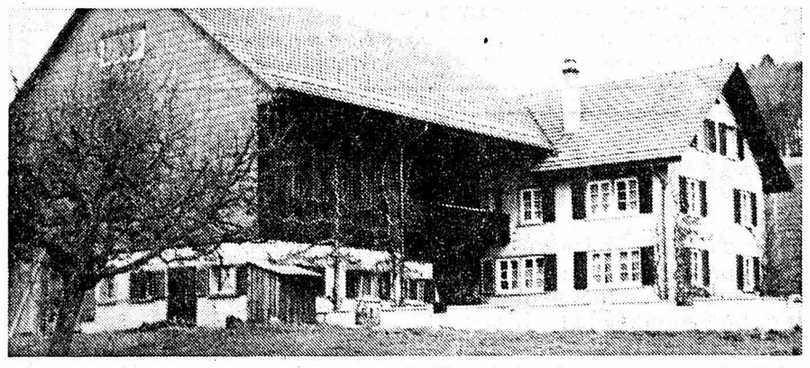

Pour une compétitivité accrue de l'exploitation paysanne individuelle. (Photo TV romande)

Un fait par jour

Au début du siècle

Les archéologues font des plongées sous-lacustres et avec les vestiges qu'ils recueillent, tentent de reconstituer les grandes lignes des civilisations disparues sur lesquelles de nouvelles sociétés se sont succédé jusqu'à nous. Plus modestement, celui qui ouvre d'anciens journaux et revues s'efforce d'imaginer ce qu'était la vie et ses problèmes pour nos ascendants directs.

Ainsi, au début de ce siècle, les questions économiques ne semblent pas avoir beaucoup préoccupé nos devanciers. On en parlait peu et on ne se livrait pas au jeu inlassable des pronostics. Au hasard d'informations diverses, on apprend simplement que le budget des CFF pour 1906 prévoyait un déficit de 4,66 millions de francs bien qu'on ait envisagé un surplus de recettes de 3,5 millions grâce à l'ouverture du tunnel du Simplon.

Pour le premier semestre de 1905, nos exportations s'étaient élevées à 452 millions de francs et nos importations à 616 millions, d'où un déficit de 164 millions, probablement couvert par les revenus dits «invisibles» dont l'évaluation ne faisait pas encore l'objet d'un relevé systématique. Comme il faut vraisemblablement multiplier par dix environ le franc du début du siècle pour arriver à sa valeur actuelle, on voit que la marge de croissance réelle des produits aussi bien que des charges doit encore être affectée d'un cœfficient important pour atteindre les ordres de grandeur actuels.

En cette même année 1905 avait lieu à Genève la première exposition de l'automobile et du cycle, ancêtre du Salon actuel. A cette occasion, on indiquait qu'il y avait à Genève trois à quatre cents voitures automobiles, soit «autant que dans le reste de la Suisse». Autre renseignement curieux: Neuchâtel avait trois constructeurs d'automobiles présents à cette exposition. Avons-nous manqué le tournant de cette diversification que nous cherchons toujours?

A la veille de l'ouverture du tunnel du Simplon quelques courageux automobilistes avaient passé le col «qui ne serait bientôt plus fréquenté que par quelques rares touristes» assurait le chroniqueur. Mais les questions sociales figuraient aussi parmi les sujets traités. A Lausanne par exemple, un municipal se préoccupait de la construction de logements salubres bon marché. Enfin, et là il n'y a vraiment rien de nouveau sous le soleil, le Conseil fédéral comptait six juristes, un de plus qu'aujourd'hui. Mais on semblait plutôt s'en féliciter.

Philippe VOISIER

VALAIS

Coup de filet dans le Chablais

Fourmilière de drogue découverte

SAINT-GINGOLPH, (ATS).- On apprenait hier à Sion que huit jeunes gens ont été arrêtés à la suite d'un coup de filet réussi par la collaboration des polices valaisanne et vaudoise. Tous ces jeunes sont impliqués dans divers délits, notamment dans des affaires de drogue importantes. L'opération s'est déroulée dans la région de Saint-Gingolph et du Bouveret ainsi que dans le canton de Vaud.

«Les interrogatoires viennent de commencer, mais je suis persuadé que nous avons devant nous une véritable fourmilière» devait noter laconiquement l'un des responsables de l'enquête ouverte à la suite du coup de filet. Il est possible que plusieurs complices, des trafiquants d'envergure, des «grossistes» même, dit-on, soient mêlés au dossier.

Le centre de cette «fourmilière» se trouvait à Zurich où parvenait la marchandise arrivant du Moyen-Orient via un entrepôt en Italie. De Zurich, les trafiquants acheminaient la drogue en direction de la Riviera vaudoise et du Valais. C'est ainsi qu'un «nid» fut découvert à Vouvry qui permit les premières arrestations et facilita du même coup aux policiers vaudois et zuricois la remontée de la filière.

DEUX MORTS À ZURICH

On a appris également que deux jeunes hommes âgés respectivement de 20 et 24 ans sont décédés samedi, à Zurich, d'une surdose de stupéfiants. Il s'agirait, selon la police, d'une drogue encore inconnue. L'un des deux hommes fut découvert dans les toilettes publiques du Bellevue, l'autre devait être retrouvé mort à son domicile.

Zermatt: 2 accidents, 6 blessés

ZERMATT (AP/ATS). — Une explosion s'est produite en ce début de semaine dans un hôtel de Zermatt. Les employés du restaurant étaient occupés à la cuisine lorsqu'une marmite vola en éclats. Deux personnes ont été blessées et évacuées par hélicoptère. L'une d'elles souffrant de brûlures graves a été admise à l'hôpital régional puis acheminée par voie aérienne directement sur une clinique spécialisés de Zurich. Une enquête est en cours pour déterminer les causes de l'explosion.

Par ailleurs, un accident d'hélicoptère s'est produit hier en début d'après-midi à Zermatt. Un appareil appartenant à une compagnie privée bernoise, piloté par M. Chammartin, a été victime d'un ennui, au décollage, semble-t-il. L'engin s'est brusquement renversé après 40 m de vol. Ses quatre occupants ont été blessés et acheminés par voie aérienne à l'hôpital de Viège. Ils sont hors de danger.

FRIBOURG

Chapelle de Bourguillon

Une restauration très disputée

De notre correspondant:

La chapelle de Bourguillon, près de Fribourg, un des rares lieux de pèlerinage romands, va être restaurée. Elle sera fermée dès dimanche et jusqu'à Noël. L'édifice, modifié au fil des siècles, est devenu un bric-à-brac de l'art parfois saint-sulpicien. Chaque année y a apporté sa pierre. Fallait-il bazarder tout le saint-frusquin et redonner à la chapelle un dépouillement ancestral ou respecter le «climat» propre à ce sanctuaire marial populaire?

Certes, il faudra sacrifier aux directives de Vatican II et dresser un autel face au peuple. Pour le reste, experts en titre et personnalités du petit monde fribourgeois se sont entre-déchirés pour élaborer un projet devisé à près d'un million et demi de francs.

«On peut proposer des solutions différentes sans être iconoclaste» a déclaré, hier, lors d'une conférence de presse, M. Jean Dubas, un médecin féru d'histoire et qui a pratiqué – à la plume – l'autopsie du sanctuaire. «On ne peut pas arracher des cahiers entiers d'une biographie» a dit, en écho et de façon imagée, le professeur Alfred-A. Schmid, président de la Commission fédérale des monuments.

La restauration elle-même n'est pas en cause: elle est nécessaire. On enlèvera une voûte de 1954. on décapera les parois. Des vitraux de 1918, du Fribourgeois Jean de Castella, aux teintes colorées à la manière de Mehoffer, le génial verrier de la cathédrale, seront conservés. Les autels baroques seront restaurés en harmonie avec le maître-autel. Mais celui-ci sera sans doute privé de la niche de la vierge miraculeuse, seul éclairage, aujourd'hui, d'une nef couverte de suie et qui ressemble à une caverne.

EX-VOTO: QUID?

Où installer la statue gothique, objet du culte à la Vierge? C'est l'une des questions en suspens, comme la suppression des grilles en fer forgé, «héritage» de l'ancienne église de Farvagny. Ou comme l'enlèvement de centaines d'ex-voto qui tapissent la nef. Le conservateur des monuments cantonaux, Etienne Chatton, ne leur dénie pas certaines qualités. Ainsi ce fait divers gravé dans le marbre: «Roger Barby (8 ans) tombé sous un char de foin pesant 800 kg. Il lui passe sur les jambes. Le père invoque Notre-Dame de Bourguillon. L'enfant n'a rien de cassé. Une éraflure et des bleus attestent l'accident et la protection de Marie» (1933).

Ou celui-là encore: «In thanksgiving to our Lady of Bourguillon for success in examinations, Oxford 1927». Il y a là des indices qui éclairent, même à la lueur tremblotante des bougies de remerciement, une époque, un monde de croyance.

P.Ts.

Notre-Dame d'une nouvelle jeunesse. (ASL)

Les délégations yougoslaves se suivent

Aide financière et visite officielle

BERNE-ZURICH (AP/ATS). – Dix jours après une première réunion, les représentants de plusieurs gouvernements occidentaux se sont retrouvés à nouveau à Berne pour discuter d'une aide financière à la Yougoslavie, aide estimée à plus d'un milliard de dollars, apprenait-on de source gouvernementale inofficielle à Berne. Bien que la Suisse jouerait un rôle de coordinateur dans ces négociations, la Berne officielle observe un mutisme absolu à ce sujet. Autre inconnue, l'issue des discussions entre les banques créancières de la Yougoslavie lundi à Zurich.

Le département fédéral des affaires étrangères (DFAE) n'a parlé qu'une seule fois de manière sibylline des négociations tenues secrètes du 7 janvier dernier et n'a pas confirmé officiellement cette nouvelle rencontre. Dans les milieux de l'administration, on n'exclut pas que les négociations aboutiront mercredi. Il s'agirait d'accorder à la Yougoslavie une aide financière d'un montant d'un milliard à un milliard et demi de dollars. Des représentants de quinze gouvernements occidentaux prendraient part à ces négociations. De source américaine, les Etats-Unis supporteraient un cinquième de cette aide.

AUCUN LIEN DIRECT

Depuis lundi, une délégation gouvernementale yougoslave de haut rang se trouve en Suisse. Il n'est pas établi dans quelle mesure elle participe aux négociations de Berne. La visite officielle jeudi et vendredi prochain à Berne du ministre yougoslave des affaires étrangères, M. Lazar Mojsov, n'a pas de liens directs avec les négociations financières, a indiqué le DFAE.

Selon l'agence yougoslave Tanjug, les milieux politiques de Belgrade estiment que les relations yougoslavo-helvétiques s'améliorent constamment et que cet effort, dans l'intérêt des deux parties, doit être poursuivi en particulier dans le domaine économique.

Sur le plan social, les quelque 80.000 ouvriers yougoslaves vivant et travaillant temporairement en Suisse se trouvent insuffisamment protégés, relève Tanjug. La Convention sur les assurances sociales ne couvre pas tous les cas et aucun accord bilatéral n'existe pour pallier ces déficiences.

Pour les Japonais

Il y a eu le fameux mariage japonais sur le Titlis, contre lequel les Eglises catholique et protestante s'élèvent. Il y a eu les appareils de tous genres (téléviseurs, radios, caméras, magnétophones, chaînes haute-fidélité, etc.). Les Japonais arrivent sur le marché suisse avec un autre produit: les skieurs. Maintenant les Nippons viennent – en masse vraisemblablement – skier sur nos pistes. Pour leur faciliter la tâche, la gare de Lauterbrunnen, dans l'Oberland bernois, leur a traduit les indications nécessaires. L'histoire ne dit pas si ces magnifiques «graffiti» signifient «Lauterbrunnen» ou «voies deux et trois». (ASL)

La neige fraîche durcit, mais...

BERNE-DAVOS (ATS). – L'Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches du Weissfluhjoch communique:

A la suite de la diminution des précipitations et du redoux, la couche de neige fraîche se consolide. Des avalanches sur les voies de communications ne sont plus à craindre.

Sur le versant nord des Alpes, dans la région du Gotthard, dans le canton du Valais et les Grisons, il subsiste cependant un danger au-dessus de 1800 m en raison des plaques de neige. Le skieur sauvage doit y être attentif et plus particulièrement encore en ce qui concerne les pentes à l'abri du vent. Des glissements de neige mouillée ne sont pas exclus dans les régions à plus basse altitude.

Dans le canton du Tessin, on veillera au glissement des plaques de neige au-dessus de 1800 mètres.

SITUATION NORMALISÉE

Après les chutes de neige du week-end dernier, la situation s'est pratiquement normalisée mardi sur le réseau routier suisse, qui avait été coupé à maints endroits; la plupart des localités temporairement isolées sont à nouveau accessibles.

A l'exception du col de la Flüela, toutes les routes des Grisons sont à nouveau praticables. Un équipement d'hiver est toutefois indispensable.

ÉCONOMIE

Swissair à Bâle

Un vol et une escale supprimés

MULHOUSE (ATS/AFP). – M. Marceau Long, président directeur général de la compagnie aérienne française Air Inter, a annoncé la mise en place de deux nouvelles liaisons quotidiennes aller et retour entre l'aéroport bi-national de Bâle-Mulhouse et Paris. L'augmentation du nombre des liaisons assurées par Air Inter en direction de Paris fait suite à un désengagement de Swissair.

Cette dernière a en effet décidé de supprimer ce printemps le vol du matin Bâle - Paris et retour, ainsi que l'escale de Bâle du vol Genève - Francfort. Trois raisons ont incité la société helvétique à prendre cette décision. Comme l'a indiqué un porte-parole de Swissair, la ligne Bâle-Paris est peu fréquentée en raison de la récession.

Swissair doit ensuite imposer un tarif IATA qui est sensiblement plus coûteux que le tarif domestique appliqué par Air Inter. L'obligation enfin faite aux avions Swissair de se poser à Paris-Charles de Gaulle impose aux passagers désirant notamment se rendre dans la capitale une perte de temps trop grande par rapport à la durée du vol de Bâle à Paris.

Au tour des grandes banques

BERNE (ATS). – Les quatre grandes banques suisses (Union de banques suisses, Société de banque suisse, Crédit suisse, Banque populaire suisse) ont décidé de réduire les taux d'intérêt de certaines obligations de caisse. Ainsi, dès aujourd'hui, les obligations d'une durée de 3 et 4 ans porteront un intérêt de 3 ¼% contre 4% jusqu'ici. Ce mouvement de baisse avaient été entamé lundi par les banques cantonales de Zurich, de Berne et de Saint-Gall.

DU RHÔNE AU RHIN

Autoroute contestée

ZURICH, (ATS).- Répondant à la procédure de consultation organisée par le gouvernement cantonal, les adversaires du projet d'autoroute à travers l'Oberland zuricois (diverses sociétés régionales de protection de l'environnement) ont exposé leur position, hier, au cours d'une conférence de presse. Ils demandent en particulier qu'on se contente d'une route à deux pistes, bien suffisante, selon eux, pour les besoins de la région.

Les adversaires craignent surtout que l'autoroute ne constitue un nouvel axe de transit entre les régions du sud de l'Allemagne et le nord de l'Italie.

Verglas mortel

FRAUENFELD, (AP).- Une conductrice thurgovienne âgée de 19 ans, Mlle Beatrice Keller, de Frauenfeld (TG), a trouvé la mort à la suite d'une collision frontale avec un camion. Comme l'a indiqué la police thurgovienne, le véhicule de la conductrice a dérapé sur du verglas au cours d'un dépassement sur la route et a pris feu. Les pompiers ont dû intervenir pour dégager le corps de la malheureuse.

«Lex Furgler»

BERNE, (ATS).- Une commission du Conseil national propose de donner un tour de vis supplémentaire aux restrictions sur l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger. Terminant hier ses travaux à Berne, la commission chargée de la révision de la «Lex Furgler» recommande l'introduction d'un contingent des acquisitions plus sévère que le régime actuel, en laissant toutefois la responsabilité de la répartition des autorisations aux cantons. La commission espère ainsi contrer plus efficacement l'initiative populaire «contre le bradage du sol national». En 1985, la limite fixée devrait être d'environ 2400 autorisations. Par comparaison, 5900 autorisations de vente ont été accordées en 1981.

L'autobus des neiges

SIERRE, (ATS).- Une intéressante initiative a été prise en Valais en faveur des skieurs dans le but de ne point encombrer les stations de voitures et d'éviter également des ennuis ou des accidents sur les routes de montagne. En effet, un accord a été conclu entre les responsables de toutes les remontées mécaniques de Crans-Montana-Aminona et la compagnie de chemin de fer et d'autobus Sierre - Montana - Crans. Tous les samedis et dimanches, des autobus prendront en charge touristes et skieurs à Sierre, dans la plaine donc, pour les conduire au départ des installations de ski. La carte journalière valable sur toutes les installations du Haut-Plateau est inclue dans le prix du transport.

Une gaine à 3 ans et demi

BÂLE, (ATS).- Le tribunal correctionnel de Bâle a condamné une Colombienne de 25 ans à trois et demi de réclusion et à quinze ans d'expulsion du territoire suisse pour atteinte qualifiée à la loi sur les stupéfiants. La femme avait essayé d'introduire en contrebande par la douane de la gare française 500 grammes de cocaïne pure, d'une valeur de 150.000 francs, cachée dans sa gaine. Avertis, les agents de la lutte antidrogue l'attendaient.

L'armement en 1982

BERNE, (ATS).- Les fabriques fédérales d'armements ont connu en 1982 un degré d'occupation satisfaisant, mais elles seront obligées à l'avenir de prendre des mesures de rationalisation afin de maintenir leur compétitivité. Le chef de l'armement, M. Charles Grossenbacher, a en effet placé les années à venir sous la devise «Rentabilité à tous les échelons».

Bambin écrasé

WALTENSBURG (GR), (ATS).- Un bambin de Waltensburg, dans les Grisons, a été écrasé lundi après-midi par un tracteur conduit par son père qui était occupé à des travaux de déblaiement de la neige. L'enfant, âgé de trois ans et demi, est décédé sur leslieux de l'accident.

Une main arrachée

AIGLE (ATS). – Hier en fin d'après-midi, à Aigle, deux adolescents âgés de 13 ans se sont procuré une centaine de pétards de vigne et un litre d'essence. Au moment où ils ont démonté des pétards pour en extraire la poudre, une violente explosion s'est produite. Si l'un des jeunes gens n'a été que commotionné, son camarade, grièvement blessé au visage et ayant une main arrachée, a dû être hospitalisé d'urgence à Lausanne.